

# Évaluation Socioéconomique de l'Impact de la Pandémie COVID-19 (ESI COVID-19) République d'Haïti



Employé(e)s du secteur textile haïtien fabriquant des masques sanitaires, avril 2020. Crédit : Georges H. Rouzier, Haïtian Times

Évaluation Consolidée par le Système des Nations Unies en Haïti  
En appui au Ministère de la Planification et de la Coopération Externe  
Avec le soutien de l'Union Européenne

31 janvier 2021



## Table des matières

<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>4</b>
<b>ACRONYMES</b> .....	<b>5</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>6</b>
<b>1 INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	<b>7</b>
<b>1.1 GENÈSE DE L'ÉVALUATION SOCIOÉCONOMIQUE DE L'IMPACT DE LA COVID-19</b> .....	<b>7</b>
1.1.1 INTRODUCTION.....	7
1.1.2 PORTÉE DE L'ESI COVID-19.....	8
1.1.3 PRINCIPALES CONTRAINTES ET LIMITES .....	10
1.1.4 PRÉSENTATION DU DOCUMENT .....	11
<b>1.2 CONTEXTE : HAÏTI AVANT LA PANDÉMIE COVID-19</b> .....	<b>12</b>
1.2.1 INTRODUCTION.....	12
1.2.2 LA SITUATION ÉCONOMIQUE.....	13
1.2.2.1 L'Inflation et la Dévaluation de la Gourde .....	14
1.2.2.2 La Pression Fiscale .....	15
1.2.2.3 Les Investissements Directs Étrangers et la Compétitivité de l'Économie.....	15
1.2.3 L'EMPLOI.....	17
1.2.4 LA PROTECTION SOCIALE .....	18
1.2.5 LA PAUVRETÉ ET LES INÉGALITÉS.....	18
1.2.6 LA SITUATION HUMANITAIRE – FÉVRIER 2020.....	19
1.2.7 L'INSTABILITÉ INSTITUTIONNELLE ET L'INCERTITUDE ÉLECTORALE .....	20
<b>2 APERÇU GENERAL</b> .....	<b>22</b>
<b>3 HAÏTI ET LA PANDÉMIE COVID-19</b> .....	<b>31</b>
<b>3.1 INTRODUCTION</b> .....	<b>31</b>
<b>3.2 LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE</b> .....	<b>31</b>
<b>3.3 LE PLAN DE PRÉPARATION ET DE RÉPONSE À LA PANDÉMIE DU CORONAVIRUS</b> .....	<b>33</b>
<b>3.4 LES CONNAISSANCES ET ATTITUDES FACE AU VIRUS</b> .....	<b>36</b>
<b>3.5 L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE DE LA POPULATION</b> .....	<b>39</b>
<b>3.6 LA RÉVISION DU PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE – MAI 2020</b> .....	<b>40</b>
<b>4 HAÏTI ET L'IMPACT SOCIOÉCONOMIQUE DE LA PANDÉMIE COVID-19</b> .....	<b>42</b>
<b>4.1 PILIER 1 – LE SYSTÈME ET LES SERVICES ESSENTIELS DE SANTÉ</b> .....	<b>42</b>
4.1.1 INTRODUCTION.....	42
4.1.2 LES EFFETS DE LA PANDÉMIE SUR L'ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ .....	43
4.1.3 LES PRÉOCCUPATIONS PRINCIPALES DES MÉNAGES.....	46
<b>4.2 PILIER 2 - LES SERVICES DE BASE ET LA PROTECTION SOCIALE</b> .....	<b>48</b>
4.2.1 INTRODUCTION.....	48
4.2.2 L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT .....	48
4.2.3 L'ACCÈS À L'ÉDUCATION .....	50

4.2.4	LE PANIER ALIMENTAIRE .....	52
4.2.5	LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE .....	54
4.2.6	LA PROTECTION SOCIALE .....	56
4.2.7	LA PROTECTION DES FEMMES ET DES MINORITÉS .....	59
<b>4.3</b>	<b>PILIER 3 – LES REVENUS ET L’EMPLOI DES MÉNAGES, LE SECTEUR PRIVÉ ET INFORMEL, ET LES SECTEURS PRODUCTIFS .....</b>	<b>61</b>
4.3.1	LES REVENUS ET L’EMPLOI DES MÉNAGES .....	61
4.3.1.1	Les Sources de Revenu des Ménages <b>Avant</b> et <b>Après</b> la COVID-19 .....	62
4.3.1.2	Les Variations du Niveau de Revenu des Ménages <b>après</b> la Confirmation de la COVID-19 64	
4.3.1.3	Les Besoins Prioritaires des Ménages.....	66
4.3.2	LE SECTEUR PRIVÉ ET INFORMEL.....	67
4.3.2.1	Introduction .....	67
4.3.2.2	Les Grandes et Très Grandes Entreprises .....	68
4.3.2.3	Les Petites et Moyennes Entreprises.....	69
4.3.3	L’AGRICULTURE ET L’ÉLEVAGE .....	70
4.3.3.1	La Campagne Agricole de Printemps 2020 .....	70
4.3.3.2	L’Évaluation des Marchés .....	73
4.3.4	LE SECTEUR TEXTILE ET DE L’HABILLEMENT .....	76
4.3.5	LE SECTEUR DU TOURISME .....	80
<b>4.4</b>	<b>PILIER 4 – LES MESURES MACROÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES .....</b>	<b>83</b>
4.4.1	LES PRÉVISIONS GÉNÉRALES POUR 2020 .....	83
4.4.1.1	La Politique Monétaire du Gouvernement.....	84
4.4.1.2	Le Financement Monétaire du Déficit Fiscal.....	85
4.4.1.3	Les Subventions Accordées au Secteur de l’Énergie.....	85
4.4.2	LE BUDGET NATIONAL POUR L’AF 2019-2020 ET L’AF 2020-2021 .....	86
4.4.3	LE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT POUR LUTTER CONTRE LA COVID-19.....	88
<b>4.5</b>	<b>PILIER 5 – LA GOUVERNANCE, LA COHÉSION SOCIALE ET LA RÉSILIENCE</b> <b>89</b>	
4.5.1	LA GOUVERNANCE ET LA COHÉSION SOCIALE .....	89
4.5.1.1	L’Instabilité Institutionnelle et l’Incertitude Électorale .....	89
4.5.1.2	La Situation Sécuritaire et les Dimensions de la Cohésion Sociale .....	91
4.5.2	LA RÉSILIENCE.....	93
4.5.3	L’IMPACT DE LA PANDÉMIE COVID-19 SUR L’ENVIRONNEMENT .....	95
4.5.3.1	La Conscience Environnementale des Ménages .....	96
4.5.3.2	L’Impact Environnemental Lié à la Gestion des Déchets à l’Échelle des Ménages .....	96
4.5.3.3	L’impact Environnemental Lié à la Gestion des Déchets à l’Échelle des Communautés....	97
4.5.3.4	L’impact de la COVID-19 sur les Écosystèmes .....	98
4.5.4	LE CADRE NATIONAL DE PRÉVENTION DES CRISES ET DE RELÈVEMENT (CNPCR) 99	
4.5.4.1	Introduction .....	99
4.5.4.2	Les Facteurs d’Impact de la Crise Multidimensionnelle de la COVID-19 .....	100
4.5.4.3	Les Dimensions Incontournables pour une Planification Stratégique de Résilience .....	102
	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>103</b>
	<b>ANNEXE 1 – FICHES SYNTHÉTIQUES DES ENQUÊTES (SNU) .....</b>	<b>105</b>
	<b>ANNEXE 2 – ENCADRÉS, GRAPHIQUES ET TABLEAUX .....</b>	<b>110</b>
	<b>ANNEXE 3 – DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE .....</b>	<b>113</b>

## PRÉAMBULE

Dans un contexte déjà difficile suite notamment au « Peyi Lòk », le Gouvernement a mis en place, dès le 19 mars 2020 lorsque les deux premiers cas de COVID-19 ont été confirmés dans le pays, un ensemble de mesures énergiques pour faire face à la crise sanitaire, et à ses conséquences indirectes et multidimensionnelles. Répondant à une sollicitation du Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE), les Nations Unies se sont engagées à consolider une évaluation socio-économique de l'impact de la pandémie COVID-19 avec le soutien de l'Union Européenne.

L'évaluation de l'impact socioéconomique de la pandémie COVID-19 (ESI COVID-19) est alignée sur l'appel du Secrétaire Général des Nations Unies pour une « Responsabilité partagée, et une solidarité mondiale » publié en mars 2020. Dans la perspective de l'Agenda 2030 pour un développement durable, elle comprend les cinq piliers suivants : 1) la santé; 2) les services de base et la protection sociale; 3) le relèvement économique; 4) les mesures macroéconomiques et financières ; et 5) la gouvernance, la cohésion sociale et la résilience.

Le présent travail est l'aboutissement d'une approche inclusive bâtie sur des données issues principalement de six enquêtes thématiques finalisées entre avril et décembre 2020 par les institutions nationales soutenues techniquement ou financièrement par les Nations Unies. L'agrégation des échantillonnages de ces enquêtes couvre l'ensemble des départements haïtiens. Plus de 11,000 ménages et près de 250 focus groupes ont participé à ces enquêtes rassemblant un public diversifié composé des autorités publiques et décentralisées, des leaders communautaires, des représentants des associations de la société civile. L'ESI a également été enrichie par les résultats des études sur l'impact de la pandémie de la COVID-19 menées par le secteur académique, le secteur public, les organisations non-gouvernementales aussi bien que les partenaires techniques et financiers.

Face à la nécessité de définir rapidement un cadre de relèvement, le Gouvernement a élaboré avec le secteur public, le secteur privé, la société civile et les partenaires techniques et financiers, le Plan de Relance Économique Post-COVID-19 (PREPOC 2020-2023) lancé officiellement le 11 janvier 2021 : les objectifs principaux du PREPOC sont d'adresser à la fois les conséquences encore actuelles de la pandémie COVID-19, et de remettre le pays sur la voie du développement et de la prospérité sociale.

L'ESI COVID-19 devrait contribuer, d'une part, à l'opérationnalisation de l'engagement du PREPOC 2020-2023 en vue d'une meilleure articulation entre les objectifs économiques et sociaux, et d'autre part, à la mise en œuvre de politiques sectorielles et de plans d'action annuels pour une reprise plus résiliente, plus équitable et plus verte en adéquation avec l'engagement pris durant la première « Semaine des Objectifs de Développement Durable » en Haïti, en décembre 2020 par le Premier ministre, Son Excellence Monsieur Joseph Jouthe, d'aligner les actions gouvernementales sur l'Agenda 2030.

L'ensemble du Système des Nations Unies et l'Union Européenne s'engagent, avec la participation d'autres partenaires techniques et financiers, à soutenir pleinement Haïti dans son processus de relèvement post-COVID-19.

Bruno Lemarquis  
Coordinateur Résident  
du Système des Nations Unies en Haïti

Sylvie Tabesse  
Ambassadrice de l'Union Européenne  
en Haïti

## ACRONYMES

ADIH	Association des Industries d'Haïti	MCFDF	Ministère de la Condition Féminine et des Droits de la Femme
AF	Année Fiscale	MCI	Ministère du Commerce et de l'Industrie
ATH	Association Touristique d'Haïti	MDE	Ministère de l'Environnement
BID	Banque Interaméricaine de Développement	MENFP	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
BIT	Bureau International du Travail	MJSAC	Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique
BM	Banque Mondiale	MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
BRH	Banque de la République d'Haïti	MSPP	Ministère de Santé Publique et de la Population
CARDH	Centre d'Analyse et de Recherche des Droits de l'Homme	MTPTC	Ministère des Travaux Publics, des Transports et de la Communication
CEPALC	Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes	OCHA	Bureau de Coordination des Affaires Humanitaire des Nations Unies
CGMP	Commission Multisectorielle de Gestion de la Pandémie COVID-19	OPS/OMS	Organisation Panaméricaine de la Santé/Organisation Mondiale de la Santé
CNSA	Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire	PAM	Programme Alimentaire Mondial
CNPCR	Cadre National de Prévention des Crises et de Relèvement	PIB	Produit Intérieur Brut
CSCCA	Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif	PNH	Police Nationale d'Haïti
EDH	Électricité d'Haïti	PNPPS	Politique Nationale de Protection et de Promotion Sociales
ESI COVID-19	Évaluation Socioéconomique de l'Impact de la COVID-19	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
FAES	Fonds d'Assistance Économique et Sociale	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
FAO	Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture	PREPOC	Plan de Relance Économique post COVID-19
FMI	Fonds Monétaire International	PRH	Plan de Réponse Humanitaire
IHSI	Institut Haïtien de Statistique et de l'Informatique	SIMAST	Système d'Information du Ministère des Affaires Sociales et du Travail
MARNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
MAST	Ministère des Affaires Sociales et du Travail	USAI	Unité de Statistique Agricole et Informatique (MARNDR)

## REMERCIEMENTS

**Le Coordinateur résident des Nations Unies et l’Ambassadrice de l’Union Européenne tiennent à vivement remercier les institutions nationales qui ont conduit les enquêtes et études sur l’impact de la pandémie COVID-19**, et plus particulièrement le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), le Ministère de l’Économie et des Finances (MEF), le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), l’Association des Industries d’Haïti (ADIH), l’Association Touristique d’Haïti (ATH), la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire du Ministère de l’Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (CNSA/MARNDR), l’Université Quisqueya, sans oublier les milliers de personnes, et centaines d’autorités locales, leaders communautaires et représentants des associations du secteur privé et de la société civile dans les départements et dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince grâce à qui les données ont pu être collectées et analysées.

**Le Coordinateur résident et l’Ambassadrice de l’Union Européenne souhaitent également souligner les contributions directes ou indirectes des institutions nationales qui ont enrichi ce travail collectif** dont l’Association Haïtienne des Journalistes Économiques pour un Développement Durable (AHJEDD), le Centre d’Analyse et de Recherche des Droits Humains (CARDH), le « Group Croissance », l’Institut Haïtien de la Statistique et de l’Informatique (IHSI), et l’Unité Statistique Agricole et Informatique (USAI/MARNDR).

**Le Coordinateur résident des Nations Unies en Haïti salue le leadership technique assuré par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) tout au long du processus, de même que l’engagement du SNU en Haïti**, et plus particulièrement celui du Bureau des affaires humanitaires (OCHA), du Bureau intégré des Nations Unies (BINUH), de la Commission économique et sociale de l’Amérique Latine et des Caraïbes (CEPALC), de la FAO, de l’OIM, d’ONU Femmes, de l’OPS/OMS, du PAM, du PNUD, du PNUE, et qui ont appuyé techniquement ou financièrement les institutions nationales à conduire les enquêtes et les évaluations sur l’impact de la pandémie sans oublier le BIT, le FNUAP, l’UNICEF et l’ONU SIDA. Il remercie également les contributions de « Better Work Haïti ».

**Le Coordinateur résident des Nations Unies et l’Ambassadrice de l’Union Européenne expriment toute leur gratitude aux institutions financières internationales qui ont contribué directement ou indirectement à la réalisation de l’ESI COVID-19**. Les apports de la Banque interaméricaine de développement (BID) et du Fonds Monétaire International (FMI) ont été particulièrement appréciés, de même que les avis éclairés de la Banque Mondiale (BM).

# 1 INTRODUCTION GÉNÉRALE

## 1.1 GENÈSE DE L'ÉVALUATION SOCIOÉCONOMIQUE DE L'IMPACT DE LA COVID-19

### 1.1.1 INTRODUCTION

**En Haïti, les deux premiers cas de la COVID-19 ont été confirmés le 19 mars 2020.** Les autorités sanitaires avaient pris des dispositions pour sensibiliser la population aux risques de la pandémie dès le début de l'année 2020. Ainsi dès la confirmation des premiers cas, l'état d'urgence sanitaire fut déclaré comprenant des dispositions énergiques pour contrer la propagation du virus ; le descriptif de ces mesures est développé dans la première partie du document. Le bilan de l'impact de la COVID-19 au 31 décembre 2020 sur une population de 11 millions d'habitant(e)s, s'élevait à un nombre total de 10,127 cas (42.8% de femmes) incluant 236 décès<sup>1</sup>. Les autorités sont restées en alerte et, le 30 décembre 2020, elles réitéraient l'obligation de respecter scrupuleusement les gestes barrières afin de prévenir une seconde vague de la maladie qui pourrait être plus sérieuse que la première<sup>2</sup>.

**La Commission multisectorielle de gestion de la pandémie (CMGP), mise en place par le Chef de l'État, a mobilisé dès le 6 avril 2020, les institutions financières internationales, et les partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux d'Haïti.** Cette mobilisation devait permettre d'apporter une réponse immédiate à la crise sanitaire sur la base d'un plan national opérationnel unique et intégré développé avec le MSPP avec l'appui des Nations Unies, et en particulier de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS/OMS). La forte mobilisation du secteur privé a pu être soulignée. Le secteur de l'assemblage textile a rapidement redirigé ses activités vers la production d'équipements de protection individuelle, pour l'utilisation locale – à noter qu'une partie de cette production fut distribuée sous forme de don- alors que d'autres acteurs privés fournissaient des équipements, et des moyens financiers. En parallèle, le Bureau de Coordination des Nations Unies pour les Affaires Humanitaires (OCHA) révisait en mai 2020 le Plan de réponse humanitaire pour faire face à l'augmentation évaluée à 219 millions \$US des besoins humanitaires directement liés à la pandémie COVID-19.

**Le Ministère de la Planification et de la coopération externe (MPCE) adressait, fin juin 2020, une requête visant à mobiliser les Nations Unies, la Banque Mondiale (BM) et l'Union Européenne (UE) pour l'appuyer à réaliser l'évaluation socioéconomique de l'impact de la pandémie COVID-19.** Début juillet, le Ministère de l'Économie et des finances (MEF) et le MPCE lançaient les préparatifs du Plan de relance économique post COVID-19 (PREPOC). Grâce aux données disponibles, l'un des objectifs immédiats du PREPOC était d'informer à

---

<sup>1</sup> Ministère de la Santé publique et de la population (MSPP), Rapport épidémiologique, 31 décembre 2020

<sup>2</sup> MSPP, Note de presse 489, 30 décembre 2020

temps le budget 2020-2021 qui fut approuvé par décret du pouvoir exécutif avant le début de la nouvelle année fiscale fixé au 1<sup>er</sup> octobre 2020.

**Entretemps, entre avril et juillet 2020, les institutions nationales partenaires du SNU en Haïti conduisaient, des enquêtes afin d’identifier, sur la base de données primaires, les effets de la pandémie COVID-19 sur les conditions économiques et sociales de la population.** Ces enquêtes furent effectuées auprès des ménages, des autorités locales, des leaders communautaires, des associations communautaires, et furent principalement centrées sur les services sociaux de base, la sécurité alimentaire, la protection sociale, les revenus et l’emploi des ménages, et le genre. Elles furent réalisées avec l’appui financier ou technique du SNU en Haïti, et leurs résultats ont été publiés entre mai et décembre 2020.

**Le Gouvernement de la République d’Haïti a officiellement lancé le PREPOC 2020-2023 le 11 janvier 2021.** À travers le PREPOC 2020-2023, il s’agit pour le Gouvernement d’adresser à la fois l’impact de la crise sanitaire à court terme, et les défis de développement d’Haïti à moyen et long termes pour revigorer la croissance économique, et remettre le pays sur la voie du développement et de la prospérité sociale. Le PREPOC 2020-2023 a été conçu par le Gouvernement comme un instrument transitoire dans l’attente des résultats de la revue du Plan Stratégique de Développement d’Haïti 2012-2030 (PSDH 2012-2030) qui sera conduite dans un avenir proche.

**Afin d’appuyer le Gouvernement dans la programmation de la mise en œuvre du PREPOC 2020-2023,** le SNU a consolidé, avec le soutien de l’UE, les résultats des enquêtes réalisées entre avril et juillet 2020 sous la forme de l’ESI COVID-19. Selon le principe d’appropriation nationale, l’ESI COVID-19 devrait permettre de prioriser les catégories les plus vulnérables de la population, de même que la mise en œuvre -à moyen terme- de politiques publiques sociales en vue d’améliorer les conditions de vie de la population, et de jeter les bases d’un relèvement qui -à long terme- sera plus juste, plus vert, plus inclusif, et plus résilient.

### 1.1.2 PORTÉE DE L’ESI COVID-19

**Comme partout ailleurs, en Haïti, la pandémie est de nature multisectorielle où elle n’a fait qu’amplifier une situation sociale et économique déjà délétère.** Les effets conjugués du « Peyi Lòk » et de la pandémie affectent sévèrement les groupes les plus vulnérables de la population, donc en fait, la grande majorité de la population. Les autorités nationales se sont approprié les recommandations du Secrétaire général des Nations Unies<sup>3</sup> ; selon ces recommandations l’évaluation socioéconomique de l’impact de la pandémie COVID-19 s’organisent en cinq piliers: (i) la santé (ii) les services de base et la protection sociale (iii) l’emploi et les secteurs productifs (iv) les mesures macroéconomiques et financières, et (v) la gouvernance, la cohésion sociale, et la résilience. Ces recommandations globales ont été contextualisées pour Haïti en collaboration avec le MPCE; ainsi les secteurs retenus pour l’ESI COVID-19 sont déclinés comme suit:

---

<sup>3</sup> United Nations, Shared responsibility, Global solidarity: Responding to the socio-economic impacts of COVID-19, March 2020

### PILIER 1 – LA SANTÉ D’ABORD

Objectif général	Secteurs	Leadership national
Protéger la santé de la population et mitiger les risques d’une seconde vague de contamination	Les services essentiels de santé	Ministère de la santé publique et de la population (MSPP)
	La nutrition	
	La violence basée sur le genre et domestique	

### PILIER 2 – LES SERVICES DE BASE ET LA PROTECTION SOCIALE

Objectif général	Secteurs	Leadership national
Protéger la population par un accès équitable aux services de base, et à la protection sociale	L’eau et l’assainissement	Ministère des Affaires sociales et du travail (MAST)
	L’éducation	
	La sécurité alimentaire	
	La protection sociale	
	Les flux migratoires	

### PILIER 3 – LE RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE

Objectif général	Secteurs	Leadership national
Protéger l’emploi, les petites et moyennes entreprises, et le secteur informel	L’agriculture, l’élevage, la chasse et la pêche	Ministère de l’Agriculture des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR)
	Le secteur textile et de l’habillement	Ministère du Commerce et de l’industrie (MCI)
	Le secteur du tourisme et de la restauration	

### PILIER 4 – LES MESURES MACROÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Objectif général	Leadership national
Mettre en œuvre des mesures macroéconomiques et financières solidaires pour, à terme, assurer une croissance durable pro-pauvre	Ministère de l’Économie et des finances (MEF)

### PILIER 5 – LA GOUVERNANCE, LA COHÉSION SOCIALE, ET LA RÉSILIENCE

Objectif général	Leadership national
Assurer une réponse qui respecte les droits de l’Homme, et qui soit sensible au genre, à la prévention des conflits, et à l’environnement (thèmes transversaux).	Ministère de l’Intérieur, MPCE et Primature

**L’appropriation nationale et le caractère inclusif ont pu être respectés dans la mesure où l’ESI COVID-19 consolide:**

- \* Les résultats des documents réalisés sur l’impact de la pandémie COVID-19 par les institutions nationales telles le MEF, le MPCE, le MSPP, et l’Université Quisqueya etc.;

- \* Les résultats des enquêtes réalisées entre avril et juillet 2020 par les institutions nationales auprès des ménages et des groupes de discussion ciblée qui ont rassemblé les autorités locales, les instances ministérielles décentralisées, les leaders communautaires, les représentants des associations de la société civile, dont des associations de femmes et de jeunes. A savoir que cette évaluation a permis de consulter 125 entreprises du secteur privé ainsi que 11,600 ménages ; de plus, plus de 200 groupes de discussion ont été organisés.

### 1.1.3 PRINCIPALES CONTRAINTES ET LIMITES

**Les résultats de l’ESI COVID-19 doivent être appréciés dans le contexte de la dévaluation de la monnaie nationale qui n’avait cessé de se dégrader entre janvier et août 2020.** En effet, les enquêtes sur l’impact de la COVID-19 ont été conduites par les institutions nationales partenaires du SNU entre avril et juillet 2020, avant d’être publiées entre mai et décembre 2020. Ce n’est qu’en septembre 2020 que la gourde a commencé à être réévaluée suite à la décision prise par les autorités d’injecter 150 millions \$US sur le marché financier local.

**L’identification des conséquences socioéconomiques directement attribuables à la pandémie COVID-19 n’a pas toujours été aisée ou même possible.** En effet, dans certains cas, l’absence de données de référence dans certains domaines a constitué un défi pour pouvoir comparer la situation d’avant et d’après la confirmation de la pandémie, ou la situation d’avant et d’après le confinement suivant la déclaration de l’état d’urgence sanitaire. Toutefois, les données recueillies à travers les enquêtes conduites entre avril et juillet 2020 sont suffisamment représentatives au niveau national et départemental pour démontrer de quelle manière la pandémie COVID-19 (i) a aggravé les conditions de vie de la population (ii) a creusé les inégalités, et (iii) a affecté la performance économique d’Haïti, déjà préoccupante suite au « Peyi Lòk ».

**Les enquêtes portent souvent des limites quant à la représentativité des échantillons de la population consultée.** Une fiche analytique des principales enquêtes conduites avec le soutien du SNU est disponible en annexe, afin de documenter les méthodes utilisées et la représentativité des échantillons lors de différents sondages effectués entre avril et juillet 2020, dont la très grande majorité est représentative au niveau national et départemental. Si les enquêtes ont toutes accordé une attention particulière à la dimension genre, deux d’entre elles l’ont ciblée tout particulièrement. Par ailleurs, une enquête s’est également particulièrement intéressée à la dimension environnementale de l’impact de la pandémie.

**La disponibilité de données actualisées représente une contrainte pour tout exercice de planification nationale dans un pays.** Idéalement, le recensement de la population est réalisé tous les dix (10) ans, et l’enquête sur les conditions de vie des ménages (enquête sur la pauvreté) est entreprise chaque trois (3) ans. En Haïti, le dernier recensement de la population et de l’habitat eut lieu en 2003, et la dernière enquête sur les conditions de vie des ménages après le séisme de 2010 fut publiée en 2014 (ECVMAS-2012). Les préparatifs pour la conduite du nouveau recensement de la population et de l’habitat ont dû être interrompus en 2019 en raison du « Peyi Lòk ». La dernière enquête mortalité, morbidité et utilisation des services de santé (EMMUS) 2016-2017 a été publiée en 2018 (EMMUS-VI), et la deuxième évaluation des

prestations des services de soins de santé 2017-2018 (EPSS-II) en avril 2019. Les données de ces études ont été utilisées comme base de référence possible chaque fois que nécessaire.

**L'ESI COVID-19 n'a pas la prétention d'être exhaustive**, mais tente de consolider les informations pertinentes des documents, et les résultats des enquêtes qui ont été accessibles ou mis à la disposition du SNU entre mars et décembre 2020.

#### 1.1.4 PRÉSENTATION DU DOCUMENT

**L'évaluation socioéconomique de l'impact de la pandémie COVID-19 ne saurait ignorer le contexte économique, social, politique et sécuritaire qui prévalait avant la crise sanitaire.** En effet, le pays s'est retrouvé, dans une situation de blocage quasi généralisé au cours du « Peyi Lòk » en raison de la dégradation de la situation économique, sociale, sécuritaire, et de la situation de gouvernance.

**Après une présentation générale du contexte - résumant la situation qui prévalait avant la confirmation des premiers cas de la COVID-19- et un résumé exécutif de l'ESI COVID-19**, le document comprend deux parties principales. La première partie est consacrée à la situation épidémiologique de la pandémie du 19 mars au 31 décembre 2020, et à l'accroissement des besoins humanitaires que celle-ci a provoqué. La deuxième partie est consacrée à l'impact de la pandémie COVID-19 sur la situation économique et sociale, et démontre de quelle manière elle n'a fait qu'aggraver une situation préexistante déjà extrêmement préoccupante. L'ESI COVID-19 est donc organisée comme suit:

**Première partie: Haïti et la pandémie COVID-19.** La première partie présente la situation épidémiologique du 19 mars au 31 décembre 2020, l'état d'avancement du plan de réponse sanitaire, et du plan de réponse humanitaire mis en œuvre au cours de la même période selon les sections suivantes:

- \* La situation épidémiologique du 19 mars au 31 décembre 2020
- \* La mise en œuvre du plan de préparation et de réponse au Coronavirus par le MSPP
- \* Les connaissances et attitudes à l'égard de la COVID-19
- \* L'impact de la pandémie sur la sécurité sanitaire de la population
- \* La révision du plan de réponse humanitaire de mai 2020

**Deuxième partie: Haïti et l'impact socioéconomique de la pandémie COVID-19.** La deuxième partie développe les conséquences indirectes de la pandémie dans les domaines économique et social principalement à partir des résultats des enquêtes, études ou évaluations qui ont été conduites entre avril et juillet 2020 par les institutions nationales partenaires du SNU. Cette partie est organisée comme suit, selon les cinq piliers retenus pour la réalisation de l'évaluation:

- \* Pilier 1 - Le système et les services essentiels de santé
- \* Pilier 2 - Les services de base et la protection sociale: l'eau et l'assainissement, l'éducation, l'insécurité alimentaire, la protection sociale, et la protection des femmes et des minorités

- \* Pilier 3 - Les revenus et l'emploi des ménages, le secteur privé et informel, et les secteurs productifs (agriculture, textile, tourisme)
- \* Pilier 4 – Les mesures macroéconomiques et financières
- \* Pilier 5 - La gouvernance, la cohésion sociale, et la résilience.

**Les Thèmes Transversaux.** En ce qui concerne le genre, les résultats sectoriels de l'Analyse Rapide Genre COVID-19, réalisée par ONU Femmes et CARE, ont été intégrés dans les piliers correspondants. De même, les résultats préliminaires de l'étude d'impact de la pandémie COVID-19 sur l'environnement de la Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA/MARNDR) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) ont été intégrés dans les piliers pertinents.

## 1.2 CONTEXTE : HAÏTI AVANT LA PANDÉMIE COVID-19

### 1.2.1 INTRODUCTION

**Cette partie de l'ESI COVID-19 tente de capturer, dans les grandes lignes, le contexte économique, social et institutionnel qui prévalait en Haïti AVANT la confirmation le 19 mars 2020 des deux premiers cas de COVID-19.**

**La République d'Haïti s'est dotée en 2012 d'un « Plan Stratégique de Développement d'Haïti » (PSDH) pour s'engager sur la voie du renouveau qui l'amènerait à l'émergence d'ici 2030.** En effet, la vulnérabilité structurelle d'Haïti a été mise à nu lors du tremblement meurtrier du 12 janvier 2010. C'est pourquoi, la vision à long terme du développement, portée par le PSDH, entend réaliser une société équitable, juste, et solidaire, vivant en harmonie avec son environnement, et sa culture; une société moderne où l'État de droit, la liberté d'association et d'expression, et l'aménagement du territoire sont établis. Le PSDH 2012 – 2030 se base sur quatre grands chantiers pour la refondation territoriale, économique, sociale et institutionnelle de la nation haïtienne<sup>4</sup>.

*« Haïti a déjà manqué plusieurs rendez-vous avec l'histoire et a déjà dilapidé plusieurs de ses potentiels. À nous, ensemble, de changer le cours de l'histoire et de donner un sens à notre développement <sup>5</sup> »*

**Selon le PSDH et sur la base des estimations de 2012, une croissance moyenne de 7% du PIB au cours de la période 2012-2030 devrait permettre à Haïti de passer à la catégorie « intermédiaire » des pays ayant un revenu per capita de 2 031 \$US, versus 995 \$US en 2012<sup>6</sup>.** Ceci exigerait des investissements publics substantiels dans les grands chantiers de développement à intégrer dans les Plans triennaux d'investissements, et à décomposer en programmes d'investissements publics<sup>7</sup>. Ces programmes seraient financés en fonction des

<sup>4</sup> MPCE, Plan Stratégique de développement d'Haïti 2012-2030 (PSDH 2012-2030), 2012

<sup>5</sup> MPCE, PSDH 2012-2030, Avant-propos, Josefa Raymond GAUTIER

<sup>6</sup> Université Quisqueya, Haïti COVID-19, Ouvrage collectif, Group Croissance, 29 juin 2020

<sup>7</sup> Dont 34 programmes pour la refondation territoriale, 38 pour la refondation économique, 54 pour la refondation sociale et 32 pour la refondation institutionnelle.

engagements des partenaires internationaux et bilatéraux, d'une plus grande mobilisation fiscale et du mécanisme PetroCaribe.

## 1.2.2 LA SITUATION ÉCONOMIQUE

**Le Produit Intérieur Brut (PIB) a enregistré une croissance timide de 1.7%, 2.3% et 1.7% successivement en 2016, 2017 et 2018 avant de plonger dans le négatif à - 1,7% en 2019 (tableau 1).**

**Tableau 1 - PIB et taux de croissance 2016-2019**

PIB et taux de croissance	2016	2017	2018	2019
PIB en milliards de gourdes	628 024	642 381	653 095	641 753
Taux de croissance du PIB	1,7 %	2,3 %	1,7 %	- 1,7 %
Taux de croissance du secteur primaire	1,0 %	1,0 %	1,5 %	- 1,4 %
Taux de croissance du secteur secondaire	1,0 %	0,5 %	1,1 %	- 9,8 %
Taux de croissance du secteur tertiaire	2,3 %	2,0 %	1,8 %	0,8 %

Source : Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), Site Officiel

**L'économie haïtienne est caractérisée par une forte concentration de sa base productive<sup>8</sup>** puisque quatre secteurs représentent plus de 70 % de l'activité économique (tableau 2), alors que le pays est fortement dépendant des importations. D'autre part, la structure du secteur privé connaît historiquement des évidences de distorsions dans la compétition, et des pratiques dans les affaires peu transparentes<sup>9</sup> provenant de pratiques qui consistent à échanger l'appui politique de l'élite contre des avantages accordés aux tenants du secteur privé dans de larges segments clés du commerce.

**Tableau 2 - Concentration de la base de l'économie 2016-2019**

Secteurs	2016	2019
Commerce, restaurants, hôtels	22,3 %	23,6 %
Industries manufacturières	17,4 %	17,3 %
Agriculture, sylviculture, élevage, chasse, pêche	16,7 %	16,5 %
Autres services marchands	16,2 %	16,8 %
Ratio en pourcentage du PIB	72,6 %	74,2 %

Source : MEF et MPCE, PREPOC 2020 – 2023, 27 septembre 2020

**La balance des paiements reste structurellement déficitaire** sous l'effet de la progression plus rapide des importations qui ont connu une croissance de 6,3 points de pourcentage, alors que les exportations ont cru en moyenne de 0,5% points de pourcentage sur la période 2015-2019<sup>10</sup>. Le solde courant est resté déficitaire représentant – 1,2% du PIB en moyenne au cours

<sup>8</sup> MEF et MPCE, PREPOC, Projet de rapport, 27 septembre 2020

<sup>9</sup> World Bank, Haiti towards a new narrative: Systematic Country diagnosis, May 2015

<sup>10</sup> MEF et MPCE, PREPOC, Projet de rapport, 27 septembre 2020

des cinq dernières années malgré le niveau élevé des transferts sans contrepartie des Haïtiens vivant à l'étranger qui a représenté 18,9% du PIB en moyenne durant la même période. Cette importante contribution ne suffit pas cependant à compenser le déséquilibre de la balance des paiements. Toutefois, le solde global connaît un déficit moins important de 0,5% du PIB en moyenne sur la période 2014-2019, compte tenu des appuis financiers au développement et des investissements étrangers qui permettent au pays de continuer à disposer d'un niveau de réserves suffisantes pour couvrir plus de trois mois d'importation.

### 1.2.2.1 L'Inflation et la Dévaluation de la Gourde

**En mars 2020, l'inflation mensuelle atteignait 1,8% en moyenne, et 22% en glissement annuel<sup>11</sup>.** L'inflation a dépassé les 20% en janvier 2020 notamment en raison de l'énorme choc subi par la cessation quasi totale des activités économiques lors du « Peyi Lòk » pour atteindre près de 26 % en juillet 2020 (tableau 3).

**Tableau 3 - Évolution de l'inflation Janvier 2018 – octobre 2020**

Inflation	Janvier 2018	Janvier 2019	Janvier 2020	Mars 2020	Juillet 2020	Octobre 2020
Taux en glissement annuel	10,9 %	15,5 %	20,7 %	22 %	25,7 %	21,6 %

Source : Institut Haïtien de Statistique et de l'Information (IHSI), Site Officiel de la Banque de la République d'Haïti

**De septembre 2014 à septembre 2019, la gourde a connu une dépréciation moyenne de 15% par an.** Cette dépréciation s'est accélérée au cours des trois dernières années fiscales (tableau 4): le dollar américain (\$US) s'échangeait à près de 120 gourdes en août 2020. Les pressions observées sur le marché local des changes ont été alimentées par une gestion des finances publiques avec des ressources internes très limitées, et un accroissement continu des dépenses publiques particulièrement des dépenses courantes au détriment des dépenses d'investissement.

**Tableau 4 – Taux moyen mensuel de référence d'achat du dollar en gourdes**

Octobre 2017	Septembre 2018	Octobre 2018	Septembre 2019	Octobre 2019	Mars 2020	Août 2020	Septembre 2020	Octobre 2020
62,8	69,5	71	93,4	91,8	96,6	119,67	86,79	63,98

Source : Banque de la République d'Haïti, Service Portefeuille et change, Site officiel

**Outre le manque de coordination entre les politiques budgétaires, monétaires et sectorielles, plusieurs facteurs contribuent à cette dynamique de l'inflation et du change:**

1. La vulnérabilité de l'économie et son manque de résilience aux chocs récurrents dont les plus récents tels l'ouragan Matthew, les épisodes de sécheresse, le « Peyi Lòk », et la COVID-19;
2. La structure des marchés des biens de base qui est concentrée et oligopolistique;
3. La forte dépendance à l'égard des importations des produits de base, sans compter en particulier la forte hausse des cours du pétrole en 2018;

<sup>11</sup> MEF et MPCE, PREPOC, Projet de rapport, 27 septembre 2020  
ESI COVID-19

4. La faiblesse des politiques structurelles et sectorielles qui, sur plusieurs décennies, aura contribué à la vulnérabilité des systèmes de production, au déclin de l'offre exportable, et de l'offre des produits agricoles et de certains biens et services de base;
5. La forte baisse des flux du commerce en raison de la pandémie du COVID-19.

#### *1.2.2.2 La Pression Fiscale<sup>12</sup>*

**Depuis 2012, en tenant compte de la nouvelle base de l'Institut Haïtien de Statistique et de l'Informatique (ISHI), la pression fiscale est estimée en Haïti à environ 7,3% en moyenne** Dans la région de l'Amérique Latine et des Caraïbes, le taux de pression fiscale était en moyenne de 23,1% en 2018; les taux les plus bas tournent autour de 15% dans la région soit le double d'Haïti. La corruption et l'absence d'une éducation financière devant permettre aux citoyens de répondre à leurs obligations contribuent à la faible pression fiscale du pays, qui est également due à l'évasion et à la fraude fiscale, et au phénomène de contrebande. En outre, la dette de l'État haïtien constitue une autre source de pression sur les faibles ressources publiques. En effet, l'accroissement du service de la dette est récemment devenu l'un des principaux postes de dépenses au niveau du budget national au détriment des secteurs de l'éducation, de la santé et de la protection sociale ce qui contribue à la dégradation continue des conditions de vie de la population.

**Les contraintes majeures rencontrées dans la mobilisation des ressources internes et qui réduisent fortement les marges budgétaires du Gouvernement sont identifiées comme étant principalement dues** (i) à une économie peu diversifiée, une agriculture très fragilisée, une structure de collecte peu efficace, un secteur informel qui prend de l'ampleur, un système fiscal inadapté, et un climat d'insécurité grandissant (ii) aux fortes subventions des prix des produits pétroliers et de l'électricité; au système institutionnel qui laisse la place à la fraude et à l'évasion fiscale, et au repli de l'activité économique en raison des perturbations politiques et sociales<sup>13</sup>.

#### *1.2.2.3 Les Investissements Directs Étrangers et la Compétitivité de l'Économie<sup>14</sup>*

**Au classement « Doing Business 2020 », la république d'Haïti occupe le 179<sup>ème</sup> rang sur 190 pays, légèrement mieux classée que le Venezuela dans la région Amérique Latine et Caraïbes.** L'économie haïtienne, avec un indice de 36,3 sur 100, est structurellement très peu compétitive et se classe au 138<sup>ème</sup> rang mondial sur les 141 pays évalués en 2019<sup>15</sup>. Cette performance relègue Haïti au dernier rang de la région Amérique Latine et Caraïbes, juste devant le Venezuela. Par exemple, les investissements directs étrangers ont affiché une forte contraction au cours des trois dernières années passant de 374,9 millions \$US au cours de l'AF 2016-2017 à 75 millions \$US au cours de l'AF 2018-2019. Cette contraction s'explique en grande partie par la faible compétitivité globale de l'économie haïtienne, la situation sécuritaire et la récurrence des crises sociopolitiques qui découragent les investisseurs étrangers.

---

<sup>12</sup> Université de Quisqueya, Ouvrage Collectif, Group Croissance, 29 juin 2020

<sup>13</sup> Université Quisqueya, Group Croissance, Ouvrage collectif, 29 juin 2020

<sup>14</sup> MEF et MPCE, PREPOC, Projet de rapport, 27 septembre 2020

<sup>15</sup> The Global Competitiveness Report 2019, <http://www3.weforum.org/docs/WEF>

**Les infrastructures -qui jouent un rôle primordial dans le développement économique et social d'un pays- accusent un déficit important en Haïti.** Le secteur agricole en offre un bon exemple: des pertes d'environ 40% des récoltes sont accusées à cause du manque de logistique de conservation et d'infrastructures de transport ; la perte de terres arables est un fléau engendré par le manque d'infrastructure d'irrigation, de maîtrise de l'eau et la fréquence des désastres naturels ; cette érosion provoque une productivité limitée ainsi que des pertes récurrentes. L'offre locale de produits agricoles s'est réduite au fil des années passant de 3,7 milliards de gourdes en 1996 à 3,3 milliards de gourdes en 2018 alors que la population croît au rythme annuel de près de 1,5 %.

**Au-delà de ces indicateurs, la crise économique a des conséquences directes sur le niveau de vie de la population. Les prix des produits alimentaires de base ont accusé une forte augmentation sur les marchés:** le prix de la marmite de maïs aurait presque triplé en trois ans passant de 30-35 gourdes au cours du premier semestre de 2017 à 80-85 gourdes au cours du premier semestre de 2020 tandis que la marmite de riz importé a connu une augmentation la faisant passer de 25-30 à 75-85 gourdes. Au cours des mêmes périodes, le prix de la boîte de lait de 170g serait passé de 15-20 gourdes à 40-45 gourdes, , celui du repas chaud vendu dans les rues (*aleken*) de 50-60 à 150-200 gourdes, et celui de la livre de viande de 200-225 à 375-400 gourdes<sup>16</sup>. Ces augmentations des prix des produits alimentaires sont à considérer à la lumière du salaire minimum de base pour une journée de travail de 8 heures. Selon les deux dernières augmentations approuvées successivement en 2017 et 2019, le salaire le plus élevé de 400 gourdes en 2017 a été augmenté de 150 gourdes en 2019; le salaire le plus bas de 200 gourdes en 2017 a été augmenté de 50 gourdes en 2019 (tableau 5).

**Tableau 5 - Salaire minimum de référence en 2017 et 2019**

Segments professionnels	Salaire minimum de référence par journée de travail de 8 heures en HTG à compter du 1 <sup>er</sup> août 2017	Salaire minimum de référence par journée de travail de 8 heures en HTG à compter du 1 <sup>er</sup> novembre 2019	Augmentation en HGT
A	400	550	150
B	350	440	90
C	290	385	95
E (gens de maison)	200	250	50
F	350	500	150
G	300	440	140
H	350	440	90

Source : Le Moniteur N°23 du 28 juillet 2017, et le Moniteur N° 20 Édition spéciale du 31 octobre 2019

<sup>16</sup> Centre d'Analyse et de Recherche des Droits de l'Homme (CARDH), Quinquennat de Jovenel Moïse – Droits économiques et sociaux, 22 juillet 2020

### 1.2.3 L'EMPLOI

**Selon le Bureau International du Travail (BIT), près de 57% de la population haïtienne était active en 2015 -dont 48% de femmes- particulièrement en zone rurale où le taux d'activité est de 63%.** Près de 40% de la population travaille dans l'agriculture<sup>17</sup>. L'emploi est dominé à 77,4% par l'auto-emploi; le secteur public contribue à l'emploi à concurrence de 2,8%; le secteur privé y contribue à concurrence de 11%, et emploie 31% des actifs dans l'Aire métropolitaine<sup>18</sup>. La part des femmes est plus importante dans le secteur informel (56%), et représente environ 30% des emplois dans les secteurs privé formel, public, et agricole; en 2012, 86% des femmes qui travaillaient dans le secteur non-agricole le faisaient à leur propre compte ou étaient employées par un membre de leur famille<sup>19</sup>.

**La population active compte un grand nombre de « travailleurs pauvres », ce qui reflète un sous-emploi important et des revenus insuffisants.** Bien que le revenu moyen ait augmenté de 4% depuis 2007, le revenu médian a quant à lui fortement diminué, avec une baisse de 57%; il est estimé que 60% de la population active a des revenus inférieurs au salaire minimum, et que les femmes gagnent en moyenne 32% moins que les hommes<sup>20</sup>. Pour tenter de compenser la dégradation de leurs conditions de vie, les familles se voient contraintes de mettre au travail les membres secondaires des ménages dans l'espoir d'obtenir des compléments de revenu. Cette stratégie touche tout particulièrement les jeunes ruraux. Plus de 65% des ménages reçoivent des transferts privés, provenant de travailleurs résidant à l'étranger, principalement de la République Dominicaine et des États Unis<sup>21</sup>.

**Selon les estimations de la Banque Mondiale (BM) et du BIT, le pourcentage de la force de travail total serait de 13,8% en 2019, le taux de chômage demeurant structurellement très élevé<sup>22</sup>.** Le chômage frappe durement les plus jeunes alors que chaque année il est estimé que 220 000 jeunes se présentent sur le marché du travail. Selon les statistiques remontant à 2012, le chômage toucherait 61,9% de la tranche d'âge de 15 à 19 ans, et 50% de la tranche d'âge de 20 à 24 ans. Au regard de l'âge moyen de la population haïtienne qui est de 25 ans, une part importante de la population est ainsi exposée à la pauvreté par manque d'emplois. De plus, la faiblesse des rémunérations et l'absence d'un système effectif de protection sociale contribuent à limiter les capacités de l'économie à générer l'élargissement d'une classe moyenne nécessaire pour soutenir le développement économique et social. L'économie d'Haïti n'offre pas aux jeunes travailleurs de possibilités suffisantes pour obtenir un premier emploi ou démarrer une entreprise. De plus, ceux-ci sont souvent mal préparés pour saisir ces opportunités lorsqu'elles existent. Les jeunes hommes et femmes sans emploi ou sous-employés se retrouvent piégés dans le cercle vicieux de la violence et de l'exclusion sociale<sup>23</sup>.

---

<sup>17</sup> BIT, Programme pays pour le travail décent en Haïti 2015-2020, 9 février 2015

<sup>18</sup> MEF et MPCE, PREPOC, Projet de rapport, 27 septembre 2020

<sup>19</sup> BIT, Programme pays pour le travail décent en Haïti 2015-2020, 9 février 2015

<sup>20</sup> Idem

<sup>21</sup> Idem

<sup>22</sup> MEF et MPCE, PREPOC, Projet de rapport, 27 septembre 2020

<sup>23</sup> BIT, « Programme pays pour le travail décent en Haïti 2015-2020 », 9 février 2015

**Le chômage et le sous-emploi en Haïti représentent un risque socioéconomique qui constitue en soi une situation assimilable à une urgence humanitaire.** Cette situation ne pourra pas être résolue par les seules forces spontanées du marché et de la croissance économique en raison des problèmes structurels de l'économie haïtienne. L'économie formelle reste très faible. Les vecteurs de formalisation les plus accessibles -qui améliorent la protection et la productivité- sont les petites et moyennes entreprises: 20% des entreprises dans l'économie informelle comptent en moyenne entre 10 et 20 travailleurs, alors que 80% sont des microentreprises qui comptent un maximum de 10 employé(e)s<sup>24</sup>. Les moteurs de la croissance que sont l'agriculture, l'agroalimentaire, le textile, la construction, l'exploitation minière, et le tourisme ne sont pas suffisamment soutenus par des politiques actives de l'emploi.

#### 1.2.4 LA PROTECTION SOCIALE

**Selon les normes internationales du BIT, les systèmes de protection sociale sont considérés comme un droit fondamental, et constituent un investissement indispensable pour soutenir une croissance économique durable;** ils jouent, de plus, un rôle vital de stabilisateur économique. Haïti est loin d'atteindre ces objectifs avec seulement 3% de la population totale couverte par un régime d'assurance sociale. Ceci représente un écart énorme à combler et un véritable défi pour l'État et pour la nation haïtienne tout entière. Selon l'ECVMAS - 2012, seulement 11% des personnes extrêmement pauvres ont reçu une aide sociale.

#### 1.2.5 LA PAUVRETÉ ET LES INÉGALITÉS

**En 2019, Haïti était le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental avec un PIB par habitant de 756 \$US, et un indice de développement humain le classant 169<sup>ème</sup> sur 189 pays<sup>25</sup>.** Selon l'indice de capital humain, un enfant né aujourd'hui en Haïti a un potentiel à l'âge adulte évalué à 45% de ce qu'il aurait pu avoir s'il avait bénéficié d'une éducation et d'une santé complètes. La dernière enquête sur les conditions de vie des ménages publiée en 2014 (ECVMAS 2012), indique que plus de 6 millions d'Haïtiens (soit près de 60% de la population) vivent en-dessous du seuil de pauvreté avec moins de 2,41 \$US par jour; plus de 2,5 millions d'Haïtiens (soit près de 24% de la population) vivent par ailleurs en-dessous du seuil de pauvreté extrême, ayant moins de 1,23 \$US par jour. La pauvreté est plus élevée dans les zones rurales atteignant par endroit jusque 75%, où près de 40% vivent dans l'extrême pauvreté<sup>26</sup>.

**Haïti est non seulement l'un des pays les plus inégalitaires de la planète mais aussi le plus inégalitaire de la région Amérique Latine et Caraïbes, avec un coefficient de Gini de 0,61 en 2012<sup>27</sup>.** En 2019, Haïti était classé 144<sup>ème</sup> sur 189 pays et territoires selon l'indice d'inégalité de genre qui reflète les défis auxquels les femmes et les filles sont confrontées. À titre d'exemple, seuls 2,5% des sièges au Parlement sont occupés par des femmes, bien en deçà de la moyenne de 30,7% de la région Amérique Latine et Caraïbes, Malgré le quota de 30% expressément prévu dans la Constitution de 1987 révisée en 2011, les femmes restent sous-représentées dans les postes de décision. Par ailleurs, selon l'EMMUS-VI, les violences faites

---

<sup>24</sup> Idem

<sup>25</sup> MEF et MPCE, PREPOC, Projet de rapport, 27 septembre 2020

<sup>26</sup> MEF et MPCE, PREPOC, Projet de rapport, 27 septembre 2020

<sup>27</sup> Idem

aux femmes représentent un problème majeur avec 29,4% de femmes ayant subi des violences physiques au moins une fois depuis l'âge de 15 ans, et 49% des violences faites aux femmes sont infligées par leurs partenaires actuels. Par ailleurs et d'après la même source, une femme sur huit a subi, au moins, une violence sexuelle bien que 76% d'entre elles n'ont jamais recherché d'assistance pour diverses raisons. Enfin, 1% de la population la plus riche regroupe le même niveau de richesse que 45% de la population la plus pauvre<sup>28</sup>.

**Le revenu per capita a accusé une progression moyenne annuelle de seulement 1,1% au cours de la période 2011-2018<sup>29</sup>.** À titre de comparaison, le revenu per capita était de 730 \$US en 2018 contre 666 \$US en 2010 quand il a connu une chute de 7% suite au tremblement de terre<sup>30</sup>. Durant les cinq dernières années, la croissance démographique évoluant à un rythme proche de 1,5% est supérieur au taux moyen de croissance du PIB de 1,1% ce qui constitue également l'un des facteurs impactant négativement le revenu per capita. La progression du PIB est, en tout état de cause, largement insuffisante pour sortir un grand nombre d'Haïtiens tant de la pauvreté que l'extrême pauvreté.

**Au niveau national, il est estimé qu'un tiers des ménages reçoit des fonds de la Diaspora<sup>31</sup>, et cette part est plus importante en milieu urbain (35% des ménages) qu'en milieu rural (20% des ménages).** Ces transferts de fonds qui peuvent représenter jusqu'à 20% des revenus d'un ménage, sont principalement destinés à l'achat de produits alimentaires, à l'éducation des enfants et aux soins de santé<sup>32</sup>.

## 1.2.6 LA SITUATION HUMANITAIRE – FÉVRIER 2020<sup>33</sup>

**le Plan de réponse humanitaire (PRH) a été révisé en février 2020 vue la hausse significative du nombre de personnes qui ont des besoins humanitaires passé de 2,6 millions en 2019 à 4,6 millions en 2020 -soit une augmentation de près de 80%-.** Un montant de 253 millions \$US était nécessaire pour sauver des vies et renforcer les mesures de préparation et d'atténuation des chocs futurs pour 2,1 millions de personnes les plus vulnérables. L'année 2019 a été marquée par un contexte politique, économique, social et sécuritaire particulièrement critique avec une augmentation des besoins humanitaires et un impact considérablement négatif de l'accès des acteurs humanitaires aux populations les plus vulnérables. La paralysie quasi totale du pays en février, juin, septembre et octobre 2019 s'est traduite par le ralentissement de l'action gouvernementale dans les différents secteurs de la vie publique ainsi que par le gel des investissements et soutiens bilatéraux.

**Sur les 147 communes que compte le pays, 63 communes, soit 45%, ont des niveaux élevés ou très élevés de sévérité multidimensionnelle en besoins humanitaires ; ces communes sont considérées comme hautement prioritaires et sont localisées dans trois régions du pays ayant les scores de sévérité les plus élevés.** Il s'agit des régions « Nord-Ouest » qui

<sup>28</sup> BIT, Programme Pays pour un Emploi Décemment en Haïti 2015-2020, 19 février 2015

<sup>29</sup> Université Quisqueya, Haïti COVID-19, Ouvrage collectif, Group croissance, 29 juin 2020

<sup>30</sup> Idem

<sup>31</sup> La Diaspora comprenait, selon les estimations de 2010<sup>31</sup>, un (1) million d'haïtiens et d'haïtiennes dont 540,000 aux États-Unis, 280,000 en République dominicaine, 74,000 au Canada, et 42,000 en France.

<sup>32</sup> Université Quisqueya, Haïti COVID-19, Ouvrage collectif, Group Croissance, 29 juin 2020

<sup>33</sup> OCHA, Plan de Réponse Humanitaire Révisé, Janvier 2019 – Décembre 2020, février 2020

comprend des communes des départements du Nord-ouest et de l'Artibonite, « Sud-ouest » qui comprend des communes des départements de la Grand' Anse, des Nippes et du Sud; et « Sud-Est » qui comprend des communes des départements de l'Ouest et du Sud-Est.

### 1.2.7 L'INSTABILITÉ INSTITUTIONNELLE ET L'INCERTITUDE ÉLECTORALE

**La stabilité politique en Haïti, historiquement très fragile<sup>34</sup>, est régulièrement mise à rude épreuve, comme ce fut le cas au cours du « Peyi Lòk ».** En juillet 2018, le Gouvernement annonçait la suppression des subventions aux carburants. **Cette décision déclencha le 6 juillet 2018 de violentes manifestations populaires à Port-au-Prince face à l'augmentation du prix de l'essence de 38%, du gazole de 41%, et du kérosène de 51%.** Dès le 7 juillet, le Premier ministre annonçait la suspension immédiate et temporaire de la suppression des subventions, ce qui n'a pas permis de calmer le mécontentement populaire. S'en suivirent, le retrait de l'amendement du projet de budget 2017-2018, du projet de budget 2018-2019, et la démission le 14 juillet du Premier ministre lors du débat sur la motion de censure du gouvernement à la Chambre des députés<sup>35</sup>. Cette mesure de suppression des subventions fait pourtant partie des réformes structurelles auxquelles le Gouvernement s'est engagé vis à vis des Institutions financières internationales ; elle visait à rationaliser les dépenses publiques et à améliorer les investissements de base. A titre d'exemple, les subventions aux carburants et les transferts à l'organisme étatique chargé de la distribution d'électricité représentaient, fin août 2018, respectivement 2,2% et 1,5% du Produit intérieur brut (PIB) alors que les dépenses combinées consacrées à la santé et à l'éducation en représentaient 2,5%<sup>36</sup>.

**Par la suite, le mécontentement populaire s'est amplifié à Port-au-Prince et dans la plupart des grandes villes du pays au fur et à mesure de la détérioration de la situation économique, sociale, sécuritaire, et institutionnelle.** La faible croissance économique devenue négative en 2019, les différences fondamentales des niveaux de vie au sein de la population dont une petite minorité des plus riches capture la plus grande partie de la richesse nationale, des institutions qui maintiennent l'incertitude sur le calendrier électoral et qui ne peuvent pas garantir la lutte contre la corruption, sont autant de facteurs structurels combinés qui, depuis, ont alimenté les troubles sociaux. Dans le même temps, la situation sécuritaire se dégradait en raison d'une « stratégie de la tension », très souvent meurtrière, entretenue par les groupes armés dans les quartiers de Port-au-Prince, mais également dans certains départements, dont celui de l'Artibonite.

**Au cours de la période 2018-2019, de nombreuses tentatives de résolution de la crise politique** ont été menées sur fond de manifestations populaires récurrentes, et d'une situation sécuritaire délétère. À titre d'exemple, les Nations unies ont dénombré 108 manifestations liées au mouvement « PetroCaribe Challenge » au cours des trois derniers mois de l'année 2018<sup>37</sup>, et au moins 1 341 manifestations, barricades ou blocages routiers entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 novembre 2019<sup>38</sup>.

---

<sup>34</sup> Depuis 1986, 20 personnalités se sont succédées à la tête de l'État, et 4 coups d'état ont eu lieu

<sup>35</sup> Nations Unies, Rapport S/2018/795 du 30 août 2018

<sup>36</sup> Nations Unies, Rapport S/2018/1059 du 28 novembre 2018

<sup>37</sup> Nations Unies, Rapport S/2018/1059 du 28 novembre 2018

<sup>38</sup> Nations Unies, Rapport S/2020/123 du 13 février 2020

**Les élections législatives qui devaient se tenir initialement le 27 octobre 2019 ont été reportées « sine die » en l'absence d'une loi électorale<sup>39</sup>.** La création tant attendue d'un Conseil électoral permanent composé de neuf membres est au point mort au moins depuis 2017. La loi organique réglementant le Conseil électoral permanent soumise au Parlement le 14 novembre 2018 n'a jamais été approuvée. En date du 16 décembre 2018, un million d'électeurs était enregistré par l'Office national d'identification sur les sept millions d'électeurs potentiels, et seulement 50 % des inscrits avaient reçus leur carte d'électeur en raison de la lenteur de la mise en place du système biométrique de la liste électorale<sup>40</sup>.

**Au cours du dernier trimestre de l'année 2019, les forces politiques se sont une nouvelle fois employées à atteindre un consensus pour surmonter la crise politique.** Les points de convergence ont porté sur la nécessité d'une refonte de la constitution, et le lancement d'un dialogue national sur les réformes structurelles à entreprendre. Un point de divergence a subsisté sur le rôle du Chef de l'État durant une période de « transition » éventuelle. « L'Entente Politique de Transition » (Accord Mariott) signée par les groupes politiques de l'opposition le 10 novembre 2019 préconisait la désignation d'un juge de la Cour Suprême à la fonction de Chef de l'État de transition afin de faciliter la tenue du dialogue national sur les réformes structurelles et l'organisation des élections. La coalition au pouvoir pour sa part, annonçait le 5 décembre 2019 sa proposition de « Consensus pour une transformation pacifique de la nation haïtienne » (Accord Kinam) qui préconise une transition dirigée par un Premier ministre consensuel désigné par le Chef de l'État après consultation avec les acteurs politiques et la société civile, des élections parlementaires avant le fin 2020, et les élections présidentielles en 2021.

**Le 13 janvier 2020, le mandat de tous les députés et celui des deux tiers des sénateurs prenant fin, le Parlement devenait inopérant et permettait à l'Exécutif de gouverner par arrêté pris en Conseil des ministres sous la présidence du Chef de l'État.** Du 29 au 31 janvier 2020, une « Conférence de sortie de crise » fut organisée qui s'est concentrée sur quatre problématiques centrales: (i) la définition des critères pour la formation d'un nouveau gouvernement, (ii) la feuille de route des réformes structurelles, (iii) le processus de réforme constitutionnelle, et (iv) le calendrier électorale. Alors que des points de convergence se dégagèrent sur la feuille de route des réformes et sur la réforme de la constitution, il s'avéra nécessaire d'entreprendre des négociations additionnelles sur la formation d'un gouvernement et sur le calendrier électorale.

**En l'absence d'un corps législatif fonctionnel depuis janvier 2020, et d'un gouvernement fonctionnel depuis plus de huit mois, un nouveau Premier ministre fut nommé par décret le 2 mars 2020.** Il est entré en fonction le 4 mars avec un gouvernement présenté comme l'expression d'une volonté d'inclusion avec comme priorités la résolution des problèmes liés à l'insécurité, aux inégalités sociales et à la relance de l'économie. Alors que l'opposition avait annoncé son intention de reprendre les manifestations, plusieurs partis d'opposition, dont des factions qui avaient auparavant déclaré qu'elles ne participeraient aux pourparlers politiques qu'à la condition que le Chef de l'état quitte immédiatement ses fonctions, ont affirmé qu'ils

---

<sup>39</sup> Les élections devaient renouveler les 119 sièges de la Chambre des députés, un tiers des sièges du Sénat (19 sièges), et éventuellement les sièges municipaux.

<sup>40</sup> Nations Unies, Rapport S/2019/198 du 1<sup>er</sup> mars 2019

s'abstiendraient de toute action susceptible de porter atteinte à la cohésion nationale, et à une riposte efficace à la COVID-19.

**Le climat d'insécurité nourri par l'utilisation croissante de la violence pendant les manifestations et le blocage de nombreuses routes** ont contraint centres de santé, hôpitaux, écoles, universités, tribunaux, services administratifs, et de nombreuses entreprises et commerces à fermer leurs portes pendant une bonne partie des mois de février, juin, septembre, octobre, novembre et décembre de l'année 2019. Les conséquences de ces blocages sur les populations en situation de précarité et de vulnérabilité ont été importantes, limitant d'avantage l'accès aux services sociaux de base, et les possibilités de générer des revenus pour la subsistance au jour le jour des familles.

**C'est dans ce contexte général que la pandémie COVID-19 a frappé la population haïtienne**, dont les 11 millions d'habitant(e)s se préparaient, au même moment, à affronter la nouvelle saison cyclonique 2020 s'étendant sur la période allant de juin à novembre.

## 2 APERÇU GENERAL

1. **Suite à la confirmation le 19 mars 2020 des premiers cas de la COVID-19 en Haïti**, le Système des Nations Unies (SNU) a entrepris sur demande du MPCE et avec le soutien de l'UE de consolider une évaluation socioéconomique de l'impact de la pandémie COVID-19 (ESI COVID-19) aux fins d'appuyer ledit Ministère dans la perspective du lancement d'un relèvement plus juste, plus vert, plus inclusif et plus résilient. Le résumé exécutif de l'ESI COVID-19 se concentre principalement sur les résultats des études et enquêtes conduites entre avril et juillet 2020 par les organisations et institutions nationales partenaires du SNU. Il met en exergue les principaux résultats de ce travail collectif qui est représentatif au niveau national et départemental sauf indication du contraire, et sans avoir la prétention d'être exhaustif.
2. **L'ampleur de la pandémie en Haïti s'est d'abord avérée être moins préoccupante** en comparaison aux craintes initiales justifiées par la performance du système de santé qui reste un des plus faibles de la région Amérique Latine et Caraïbes: au 31 décembre 2020, le MSPP rapportait un total cumulé de 42 820 cas suspectés de COVID-19, dont 10 127 cas confirmés (42,8% de femmes), et 236 décès - soit un taux de létalité de 2,3% - pour une population de 11 millions d'habitant(e)s. Suite à la confirmation des deux premiers cas de COVID-19 en Haïti, en mars 2020, la propagation de la pandémie a connu, toujours selon la même source, sa progression la plus importante en 30 juin 2020 avec 12 566 cas suspectés; 6 040 cas confirmés, et 107 décès
3. **Le total des cas suspectés au 31 décembre représente une augmentation de +6 104 cas par rapport au nombre de cas au 30 novembre** quand l'augmentation de ces cas s'élevait à +3 784 personnes en comparaison au bilan du 31 octobre 2020; cette augmentation des cas suspectés au 31 décembre, qui a pratiquement doublé depuis le 30 novembre, la rapproche du pic d'augmentation atteint le 30 juin lorsqu'il s'élevait à +7 296 cas par rapport au 31 mai 2020.
4. **La barre des 10 000 cas confirmés a été dépassée au 31 décembre avec 10 127 personnes atteintes par le virus**; ceci représente une augmentation de +814 cas

confirmés par rapport au 30 novembre 2020. Cette augmentation mensuelle de 814 cas est la plus importante enregistrée depuis le 31 juillet lorsqu'elle était de +1 428 cas, ce qui avait constitué une baisse notoire depuis le 30 juin 2020 lorsque l'augmentation pic s'était élevée à +3 814 cas confirmés.

5. **Par contre, seulement 236 cas de décès ont été enregistrés au 31 décembre**, ce qui représente une augmentation de trois décès par rapport au nombre consigné au 30 novembre 2020. Ceci représente également une augmentation de +129 décès par rapport aux données du 30 juin 2020 lorsque le premier pic de 107 décès avait été enregistré représentant une augmentation de +62 cas par rapport aux chiffres du 31 mai 2020.
6. **Le Gouvernement a mis en place des mécanismes pour immédiatement répondre à la situation sanitaire liée à la pandémie COVID-19, dont la Commission multisectorielle pour la gestion de la pandémie (CMGP)** créée par le Chef de l'État pour diriger la réponse à la pandémie, et devenue pleinement opérationnelle dès le 6 avril 2020. Cette commission a été organisée en quatre groupes chargés respectivement de (i) l'expansion des infrastructures cliniques et de la gestion des cas (ii) de la surveillance épidémiologique, des laboratoires et de la recherche (iii) de l'achat d'équipements et de matériels, de la logistique, du transport et de la gestion des entrepôts, et (iv) de la communication mettant en exergue les changements d'attitude à adopter, et la mobilisation communautaire.
7. **La mission centrale assignée à la CMGP était de développer un plan national opérationnel unique et intégré** mis en œuvre sous le leadership du MSPP pour lutter contre la pandémie COVID-19 tout en mobilisant les partenaires nationaux -y compris le secteur privé- et internationaux autour d'une approche multidisciplinaire. Les principaux objectifs poursuivis par la CGMP étaient de (i) sauver le plus de vies possibles en établissant des centres de gestion et de prévention de la COVID-19 (ii) déployer une stratégie de détection et d'isolation des cas, et (iii) mettre en œuvre un plan de communication afin d'induire des changements d'attitude à adopter et la mobilisation communautaire.
8. **Pour atteindre ces objectifs, une coordination effective a permis la mobilisation des principaux partenaires:** les partenaires techniques et financiers, les agences des Nations Unies, le secteur privé haïtien, la Diaspora, les organisations non-gouvernementales, et les institutions privées de santé. À cette occasion, Haïti a pu démontrer avoir tiré des enseignements du passé lorsqu'une multitude d'acteurs nationaux et internationaux sont intervenus suite à des désastres majeurs ayant affecté le pays en ordre dispersé, atomisé, ou peu coordonné.
9. **Les autorités sanitaires sont restées en alerte tout au long de l'année, et le 30 décembre, elles ont réitéré l'importance du respect scrupuleux par la population des gestes barrières** afin « d'éviter une seconde vague qui pourrait provoquer plus de dégâts humains et affaiblir d'avantage notre système de santé ». Le MSPP a également entrepris une évaluation de la séroprévalence au sein de la population. Malgré les efforts entrepris par le Gouvernement en matière de communication et de sensibilisation, la gestion de la crise sanitaire semble avoir renforcé, au sein des communautés, un sentiment prononcé de défiance à l'encontre des autorités selon l'analyse des connaissances et attitudes des ménages vis-à-vis de la pandémie COVID-19 développée dans la première partie de l'ESI COVID-19.

10. **La crise sanitaire et les conséquences du confinement suite à l'état d'urgence sanitaire, ne peuvent pas occulter les conséquences indirectes de la pandémie sur les conditions économiques et sociales de la population, et sur la performance de l'économie suite au « Peyi Lòk ».** L'identification des conséquences socioéconomiques directement attribuables à la pandémie n'a pas toujours été aisée ou possible. En effet, l'absence de données de référence dans certains domaines a constitué un défi majeur pour pouvoir comparer la situation d'avant et d'après la confirmation de la pandémie COVID-19, ou d'avant et d'après la période de confinement.
11. **Toutefois, l'analyse des données recueillies à travers les enquêtes conduites entre avril et juillet 2020 sont suffisamment représentatives pour démontrer de quelle manière la pandémie a aggravé les conditions de vie de la population, a creusé les inégalités, et a dégradé la performance économique du pays déjà préoccupante suite au « Peyi Lòk ».** Ainsi, les mesures imposées pour prévenir la propagation de la pandémie ont davantage entravé la situation antérieure notamment par la fermeture des frontières, les perturbations des circuits d'approvisionnement et de distribution, l'augmentation des coûts de transport internationaux et nationaux, les dépenses additionnelles imposées à la population et aux acteurs publics et économiques, et ce dans un contexte sécuritaire redevenu très instable, malgré une courte pause juste après la confirmation de la pandémie COVID-19.
12. **Après une contraction en 2019 de 1,7% du PIB, ce dernier pourrait atteindre une contraction de 3% en 2020;** le déficit budgétaire pourrait atteindre 8,6% du PIB en 2020 contre 4,6% en 2019. Le déficit global de l'administration centrale a été financé principalement par la Banque Centrale à concurrence de 3,3% du PIB, et par l'émission de certificats de trésorerie représentant 4,2% du PIB. Le compte courant en 2020 pourrait être excédentaire de 10,5% du PIB en raison de la forte baisse des exportations (-25%) et des importations (-26%). La pression fiscale en 2020 est estimée à 6,6% du PIB, la collecte totale des revenus ayant diminué de 10% en termes réels en raison de la baisse des impôts directs (-36%), des impôts indirects (-24%) et celle des recettes tarifaires (-12%)<sup>41</sup>.
13. **En 2020, si en janvier l'inflation avait atteint 20,7% en glissement annuel, elle atteignait 22% en mars, 25,7% en juillet, et 21,6% en octobre.** Quant au taux de change, la valeur moyenne de référence était de 96,6 gourdes pour 1 \$US en mars, atteignant 119,6 en août, avant de descendre à 86,7 en septembre, et à 63,9 gourdes en octobre. Cette chute fit suite à la décision de la Banque de la République d'Haïti d'injecter 150 millions \$US sur le marché financier, dont 80 millions immédiatement, afin notamment de stabiliser le taux de change de la monnaie nationale. Les subventions accordées au secteur de l'énergie -électricité et produits pétroliers- ,facteur historique de détérioration du cadre macroéconomique, ont diminué de 10 milliards de gourdes dans la Loi des finances 2020-2021 par rapport à celle de 2019-2020: ceci s'explique principalement par la diminution du prix du pétrole en 2019 et 2020, de l'appréciation de la monnaie nationale, et de la tentative d'appliquer la Loi de 1995 qui édicte que les prix des produits pétroliers doivent être fixés selon les fluctuations du marché international. Toutefois, les subsides à l'EDH continuent de représenter plus de 6% du budget de l'année 2021.

---

<sup>41</sup> CEPALC, septembre 2020  
ESI COVID-19

14. **Le budget national pour l'Année Fiscale (AF) 2019-2020 a été approuvé le 5 juin 2020 trois mois après la confirmation des deux premiers cas de COVID-19:** le budget du MSPP a été considérablement augmenté pour atteindre 10,9% du budget total de l'État, versus 7% pour l'AF 2018-2019. Toutefois cette tendance à la hausse n'a pas été confirmée pour l'AF 2020-2021, puisque le budget de la santé ne représente plus que 4,1% du budget national. De manière générale et selon la nomenclature officielle, la part des secteurs économique et social dans le budget de l'AF 2020-2021 a diminué, en perdant respectivement 4,7 et 4,3 points de pourcentage par rapport à l'AF 2018-2019.
15. **Le déclin de l'économie haïtienne depuis 2019 avec une première contraction du PIB de 1,7%, et une nouvelle contraction prévue en 2020 de l'ordre de 3% occasionnera un coût social important;** ce coût social devra simultanément tenir compte de la prédominance du secteur informel qui représente 60% de l'activité économique, des niveaux de pauvreté et de marginalisation, des conséquences de la COVID-19, et de l'impératif de construire un système de protection sociale, suite à l'approbation par décret de l'Exécutif le 5 juin 2020 de la Politique Nationale de Protection et de Promotion Sociales (PNPPS).
16. **La crise sanitaire a rendu l'accès aux soins de santé plus difficile: au cours de l'évaluation, 43% des ménages ont déclaré ne pas avoir eu accès aux traitements médicaux et médicaments de façon régulière;** la principale raison évoquée par 42% des ménages est attribuée au coût trop élevé des services de santé et des médicaments. D'autre part, près de 48% des femmes n'ont pas eu accès aux soins maternels ou de planification familiale en raison soit du manque de ressources pour payer les frais de santé (40% des femmes) ou de l'absence des services de santé dans la zone de résidence (34% des femmes). La gestion de la crise sanitaire par les autorités est perçue comme insatisfaisante par près de 67% des ménages, alors qu'elle est jugée très satisfaisante par près de 2% des ménages. Alors que le vaccin contre le virus a été mis au point, une très grande majorité des ménages - à savoir 74,4% - ne se ferait pas vacciner; cette réticence est plus élevée chez les personnes résidant en milieu urbain et chez les femmes.
17. **La scolarité de près de quatre millions d'enfants a été interrompue du 19 mars au 9 août 2020 afin de limiter la propagation de la pandémie COVID-19, alors que le système éducatif se relevait à peine des fermetures successives liées au « Peyi Lòk ».** Si l'année scolaire 2019-2020 a été perdue pour la plupart des étudiants haïtiens suite au « Peyi Lòk » et au Coronavirus, l'apprentissage à distance dans l'enseignement privé n'a touché que 5.6 % des ménages; pour près de 87% des ménages, ce service n'est pas offert par l'école de leurs enfants ; les autres raisons invoquées étant le manque d'électricité (19% des ménages), le faible accès à l'internet (près de 15% des ménages), et le manque de moyens financiers pour continuer à payer l'éducation des enfants (pour 6% des ménages). En ce qui concerne l'accès au site mis en ligne par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), 97% des ménages affirment n'y avoir jamais eu accès en raison des facteurs suivants souvent combinés: manque d'électricité (66% des ménages), d'accès à internet à la maison (près de 65%) ou le manque d'outils technologiques requis (54%).
18. **En rythme annuel, la valeur du panier alimentaire a accusé une baisse de 11% en octobre 2020 en raison de la réévaluation de la gourde dès septembre 2020.** En

effet, le coût nominal moyen du panier alimentaire par mois et par personne, se situe autour de 1716 gourdes en octobre 2020, versus 1 928 gourdes en octobre 2019. Toutefois, en raison du confinement et de la dévaluation accélérée de la gourde, ce coût minimal moyen était passé de 1960 gourdes en mars 2020 à 2 428 gourdes en août 2020, soit une augmentation de 24% en quelques mois. Après la réévaluation de la gourde en septembre 2020 - et en rythme annuel - les prix des produits alimentaires locaux ont augmenté - sauf celui du maïs - de 8% (riz) à 17% (pois rouge); par contre, ceux des produits alimentaires importés ont baissé, sauf pour l'huile, de -8% (maïs importé) à -32% (sucre crème importé).

19. **L'analyse de la situation actuelle de l'insécurité alimentaire, d'août 2020 à février 2021, indique que 42% de la population considérée se trouvent soit en situation de crise (IPC 3) soit en situation d'urgence (IPC 4).** Cette analyse de la situation actuelle, révèle également que dans cinq départements 50% de la population se trouve en situation d'insécurité alimentaire (IPC 3 et IPC 4): le Nord (zones HT01 et HT02), le Nord-ouest (zone HT02), l'Ouest (zone HT01 - île de La Gonâve), le Sud-est (zone HT01), et Cité Soleil à Port-au-Prince. Également, 20% de la population se trouvent en situation IPC 4 dans le Nord-ouest (zone HT02) et de l'Ouest (zone HT01 - île de la Gonâve), alors que 15% de la population de quatre départements s'en rapproche dans les départements du Nord-ouest (zone HT01), du Sud-est (zone HT01), du Sud (zone HT 08), et Cité Soleil.
20. **D'autre part, 46% de la population - soit 4,4 millions de personnes - se trouvent en situation d'insécurité alimentaire (IPC 3 et IPC 4) pour la période de mars à juin 2021,** dont 34% en IPC 3 et 12% en IPC 4; ceci représente une augmentation d'environ 250 000 personnes par rapport à l'analyse d'octobre 2019 qui faisait référence à la situation projetée pour la période de mars à juin 2020.
21. **Au niveau national, 39% des ménages ont une consommation alimentaire inadéquate ne leur permettant pas de mener une vie active et saine,** et 53% des ménages ont connu la faim au cours des 30 jours précédant l'enquête; en milieu rural trois zones enregistrent un taux de plus de 70% de ménages qui ont connu la faim (se déclinant comme suit :Artibonite HT01 avec 90%, Artibonite HT04 avec 86%, et l'Ouest avec 75% des ménages); en zone métropolitaine de Port-au-Prince, quatre communes enregistrent plus de 45% de ménages ayant subi la faim (Carrefour avec 63%; Croix des Bouquets avec 48%; Delmas avec 46%, et Cité Soleil avec 41% des ménages). Également au niveau national, 60% des ménages ont dû adopter une stratégie alimentaire d'adaptation de crise ou d'urgence; au niveau départemental, trois zones regroupent la plus forte densité des ménages qui ont dû adopter des stratégies d'urgence (HT01 avec 69% et HT02 avec 60% des ménages dans le Nord-ouest; HT04 dans l'Artibonite avec 58% des ménages). Les stratégies consistaient à placer les enfants en domesticité, consommer des stocks de semence qui devaient servir à la prochaine campagne agricole, ou vendre les derniers animaux femelles.
22. **De manière générale durant l'évaluation, 69% des ménages ont déclaré une baisse de revenus suite à la confirmation de la pandémie, et 52% de ce groupe estiment cette diminution de revenus entre 60 et 79%.** La faiblesse des revenus des ménages par tranches de revenus les plus faibles déjà évidente avant la pandémie COVID-19 s'est aggravée après: le pourcentage des ménages qui ont des revenus compris entre moins de 2 500 et 20 000 gourdes par mois est passé de près de 77% à 87% après la

confirmation de la COVID-19, soit une augmentation de 10,7 points de pourcentage. Cette baisse de revenus représente en moyenne pour les cinq tranches les plus basses des revenus journaliers s'estimant au pire à moins de 83 gourdes, et au mieux à 667 gourdes par ménage; La dégradation la plus significative est constatée chez des ménages rapportant aujourd'hui une tranche des revenus de moins de 2 500 gourdes par mois ; le pourcentage des ménages est passé de près de 10 % à 20% après la confirmation de la COVID-19. A noter que pour les personnes ne rapportant pas une activité rémunérée, le pourcentage des femmes n'ayant pas d'activité rémunérée est passé de près de 17% à 39% (+22 points de pourcentage), alors que celui des hommes est passé de près de 9% à près de 24 % (+15% de points de pourcentage) après la confirmation de la pandémie.

23. **La principale raison évoquée par le plus grand pourcentage des ménages (33%) pour expliquer la baisse des revenus ou la perte d'emplois dues à la pandémie peut être analysée en fonction du nombre important de ménages qui travaillent dans le secteur informel, et de la contraction de l'activité économique; à ces raisons viennent ensuite, la fermeture temporaire des entreprises ou la réduction des heures de travail pour près de 13%, ou le risque d'infection au virus pour près de 12% des ménages. Afin de compenser la perte de revenus ou d'emplois, l'emprunt d'argent est la première stratégie utilisée par près de 31% des ménages, suivie par l'utilisation de l'épargne par 28% des ménages, et la vente ou la consommation de la récolte ou du bétail pour près de 25% des ménages. Que ce soit pour les hommes et les femmes, les trois besoins prioritaires des ménages sont, dans l'immédiat, les soins de santé, la nourriture et le cash pour compenser la perte de revenus ou d'emplois.**
24. **En matière de protection, près de 84% des femmes ont déclaré lors de l'évaluation ne pas se sentir en sécurité ni dans leurs familles ni dans leurs communautés, et 22% craignent la violence, l'abus sexuel ou les violences domestiques.** En cas de crise sanitaire, il est généralement admis que le stress lié à la pandémie peut augmenter les violences liées au genre à l'égard des femmes et des filles, mais aussi la violence faite aux enfants. Ceci a notamment été constaté par les organisations de femmes qui offrent des services de prise en charge, mais également par la Coordination nationale des affaires féminines et des questions de genre de la Police Nationale d'Haïti. L'initiative U-Report de l'UNICEF estime que sur un total de 1 821 personnes répondant 71% des participants au sondage sur les violences familiales affirment ne pas savoir comment obtenir de l'aide si une personne est victime ou témoin de violence. D'autre part, 53% des familles n'utilisent aucune stratégie pour réduire ou adresser les différents risques de protection et de violence, signalant une très faible culture de prévention. Les risques de protection persistent également à l'encontre des 185 590 haïtiens qui sont rentrés volontairement de la République Dominicaine entre le début de la crise et le 1<sup>er</sup> novembre 2020 -En effet ce pays est très sérieusement affecté par la crise sanitaire et les déplacés sont revenus en raison de la perte de leurs emplois principalement dans les secteurs du tourisme, de la construction et de l'agriculture.
25. **Les leaders communautaires ont également fait état de la stigmatisation engendrée par la pandémie COVID-19 comme potentiel élément déclencheur de violence.** Le personnel de santé est en première ligne de cette stigmatisation en raison de la rumeur publique qui veut que ce personnel gagne beaucoup d'argent et se chargerait d'injecter le virus pour que les autorités puissent mobiliser des fonds

additionnels de la communauté internationale. Les personnes contaminées ne sont pas en reste, et sont susceptibles d'être victimes de violences physiques. Également, les personnes handicapées, les personnes âgées et les personnes avec une orientation sexuelle différente ont été particulièrement indexées, même si elles ne sont pas contaminées, parce qu'elles sont considérées comme étant des « morts-vivants » ou responsables de tous les maux d'Haïti, pour des raisons religieuses.

26. **Près de 2,3 milliards de gourdes ont été décaissés par le Gouvernement au Fonds d'Assistance Économique et Sociale (FAES) pour diverses mesures de protection sociales**, soit 24% du total des 9,6 milliards de gourdes alloués à la lutte contre la COVID-19 entre le 25 mars et le 30 septembre 2020. Parmi les fonds décaissés par le FAES, 40% (soit près de 896 millions de gourdes, à concurrence de 3 072 gourdes en moyenne par ménage) étaient destinés au transfert en cash à 291532 ménages précaires soit 19% de la cible initiale de 1 500 000 ménages. La communauté humanitaire a, pour sa part, rapporté en octobre 2020, qu'un total de 24 milliards de gourdes pour des transferts en cash à usage multiple était en cours d'exécution ou était sécurisé pour 2020 au bénéfice de 1 208 500 ménages précaires -à raison de 19 950 gourdes par ménage.
27. **Le secteur privé est majoritairement composé par le secteur informel qui représente 61% du PIB.** Dans un pays déjà fragilisé par l'instabilité chronique, la pandémie risque d'aggraver la situation du secteur privé qui peine à émerger, notamment, mais pas uniquement, en raison de la structure extrêmement concentrée de l'économie haïtienne. Des groupes de discussion ont été organisés durant l'évaluation auprès de 57 entreprises de différentes tailles -très grandes, grandes, petites et moyennes- en février et avril 2020. *Les pertes agrégées par les grandes et très grandes entreprises* s'élèvent à 1,805 milliard de gourdes, et les dettes de l'État à l'égard de ces entreprises s'élèvent à près de 900 millions de gourdes, dont 93% sont concentrées auprès des entreprises de la construction et de la communication. À l'époque, ces entreprises durent fermer leurs portes pendant 32 jours en moyenne. *En ce qui concerne les petites et moyennes entreprises*, les pertes agrégées s'élèvent à 142 millions de gourdes, et les dettes de l'État à leur vis-à-vis représentent 13 millions de gourdes. Ces entreprises ont dû à l'époque fermer leurs portes pendant 99 jours en moyenne.
28. **L'analyse de la campagne agricole du printemps 2020 a d'abord révélé un retard de la pluviométrie dans certaines zones, une insuffisance pluviométrique dans toutes les zones agro-écologiques, et une mauvaise répartition temporelle.** Les principaux chocs ayant affecté la campagne agricole sont causés selon les avis collectés lors des groupes de discussions ciblées organisées pendant l'évaluation: la sécheresse (près de 95%), la pandémie (près de 25%), les maladies animales (16%), autres causes (près de 13%), et les inondations ou excès des pluies (0,6%). Soixante pour cent des ménages se sont dit affectés par la crise sanitaire en ordre décroissant d'importance en raison du prix trop élevé des semences, du manque de main d'œuvre, du manque de moyens pour accéder aux semences, des difficultés de commercialisation ou de la faiblesse de la demande, et en raison des restrictions d'accès aux marchés. Cinquante pour cent (50%) des informateurs ont fait état d'une faible disponibilité de la main d'œuvre cette année principalement dans le Nord-ouest, l'Artibonite, l'Ouest et le Sud-est dont les principales causes sont: les déplacements de population - signalés surtout

dans les départements de l'Artibonite, du Nord-ouest, du Centre et du Sud-est - , le coût élevé de la main-d'œuvre dans les mêmes départements, et les mesures de distanciation sociale - surtout dans la Grand' Anse et le Nord-ouest - .

29. **L'analyse de la performance des cultures démontre que 96% et 97% des communes ont respectivement connu des cultures de céréales et de légumineuses inférieures à la normale, alors que 41% et 50% des communes ont connu une performance de ces cultures respectives largement inférieures à la normale.** Concernant l'élevage, 80% des ménages ont constaté que la taille de leur cheptel a diminué, et 30% affirment qu'elle a beaucoup diminué par rapport à 2019. À l'échelle nationale environ 79% des groupes de discussion affirment que la situation en milieu rural va continuer à se détériorer; les principales raisons par ordre décroissant d'importance sont: la sécheresse et la perte des récoltes, l'inflation et la détérioration du taux de change, les restrictions et conséquences liées à la pandémie, et les déplacements de population.
30. **Les ménages consultés sur les moyens utilisés pour gérer les déchets qu'ils produisent dans les départements de la Grand' Anse et du Sud, rapportent que:** les moyens de protection contre la COVID-19 sont jetés dans la nature par près de 50%; certains ménages (plus de 30%) incinèrent les déchets accumulés alors qu'environ 10% déversent ces déchets dans les rivières ou la mer; plus de 20% des ménages déclarent ne pas être informés de l'impact potentiel des déchets sur l'environnement, et près de 7% réutilisent les masques qui ont été retirés des déchets. Quant aux municipalités et aux centres de santé, ils ne sont pas toujours en mesure d'estimer le volume de déchets qu'ils produisent avant et après la confirmation de la pandémie. Les données collectées dans certaines communes des deux départements considérés, indiquent une augmentation des déchets produits qui pourrait avoir doublé depuis la confirmation de la pandémie. S'appuyant sur l'expérience durant la crise sanitaire, les maires ressentent le besoin, plus qu'avant, d'acquérir des compétences en tri des déchets. Quant au stockage des déchets, il ressort qu'aucun site de décharge contrôlé ne soit présent dans les communes couvertes par l'évaluation.
31. **Les revenus provenant des écosystèmes ont diminué entre 2019 et 2020 pour 70% des ménages consultés dans lesdits départements.** Ils représentent pourtant 41% du revenu total de l'ensemble des ménages enquêtés, et ces revenus proviennent de la commercialisation de plantes médicinales, de la chasse, de la cueillette, des activités agricoles, de la coupe des arbres, de la pêche et de l'élevage.
32. **La viabilité financière des entreprises de l'industrie textile et de l'habillement est en jeu suite à la confirmation de la pandémie, et à la dévaluation de la monnaie nationale qui a perduré jusqu'en septembre 2020.** Étant le plus grand employeur formel du secteur privé avec plus de 55 000 emplois directs et environ 40 000 employés indirects, et le deuxième employeur après le secteur public, les entreprises du secteur ont été fermées pendant 15 jours après la confirmation de la pandémie ; elles ont été autorisées à ouvrir début avril 2020 à condition de ne produire des équipements de protection individuelle destinés exclusivement au marché local, Les restrictions à l'exportation étaient levées en mai 2020 sous certaines conditions.
33. **Selon les dernières informations officielles disponibles, le secteur aurait perdu 16 683 emplois entre mars et avril 2020;** il a fallu attendre le mois de septembre pour retrouver - à 1 200 près - le nombre de 55 647 emplois enregistré en janvier 2020 dans

le secteur. Les défis commerciaux y compris les obstacles au rétablissement de l'activité du secteur sont nombreux. Ils sont attribuables pour 89% aux impacts négatifs de la crise sur les partenaires commerciaux, pour 81% à la baisse de la demande, pour 70% au flux insuffisant de trésorerie, pour 67% à la pénurie d'intrants, pour 63% à la pénurie de matières premières ou à leur prix trop élevé, pour 52% à la pénurie d'ouvriers, et pour 41% aux commandes annulées ou impayées. À l'époque de l'évaluation, 62% des entreprises déclaraient n'avoir reçu aucune aide de l'État, 56% n'ayant pas de plan de continuité des activités, et 30% estimant qu'il faudrait entre un et trois mois pour restaurer les opérations, ce qui en réalité s'est avéré être beaucoup plus long.

34. **Avec la crise sanitaire, la situation du secteur du tourisme s'est encore dégradée suite au « Peyi Lòk » puisque la fermeture des deux aéroports internationaux et des postes frontaliers a totalement éliminé la demande depuis l'étranger des services touristiques d'Haïti.** Alors que le secteur avait connu une augmentation de recettes sur une période de 20 ans, la majeure partie des entreprises enquêtées lors de l'évaluation, prévoit une baisse de 75 à 100% de leurs revenus pendant la période allant d'avril à juin 2020 par rapport à la même période en 2019, tout en estimant la durée de l'impact de la crise sanitaire à plus de 40 mois. A titre d'exemple, après la confirmation de la pandémie COVID-19, certains hôtels de grande taille ont fonctionné avec moins de 5 clients; 56% des entreprises sont en situation d'arriérés envers les banques, les fournisseurs de biens et de services, et la Direction générale des impôts avec des retards de paiement entre 30 et 90 jours; 32% ont accusé une augmentation des coûts de sécurité et d'assurance en dépit de la chute dramatique de leurs chiffres d'affaires; près de 32% ont dû mettre un terme à leurs opérations, et près de 26% ont dédié des chambres d'hôtel à leur personnel afin d'éviter une propagation du virus, ce confinement forcé ayant induit des charges d'opérations supplémentaires. L'évaluation a conclu que la crise sanitaire en dégradant encore plus la situation antérieure déjà fragile des entreprises du secteur, pose un risque important sur leur survie.
35. **Le creusement des inégalités suite au « Peyi Lòk » et à la pandémie** - et au changement climatique- offrent l'opportunité d'un relèvement plus juste, plus inclusif, plus vert et plus résilient à l'aube de l'Anthropocène où ce sont les êtres humains qui façonnent la planète, et non le contraire<sup>42</sup>.
36. **Le système des Nations Unies et l'Union Européenne espèrent que l'ESI COVID-19 puisse utilement contribuer à la programmation de la mise en œuvre intégrée, priorisée et coordonnée du PREPOC 2020-2023** pour la résilience d'Haïti au cours de trois prochaines années. Les données collectées et analysées par l'ESI COVID-19 mettent, en effet, en exergue les besoins économiques, sociaux et environnementaux de la population haïtienne qui constituent, en réalité, leurs droits fondamentaux essentiels.

---

<sup>42</sup> Idem  
ESI COVID-19

## 3 HAÏTI ET LA PANDÉMIE COVID-19

### 3.1 INTRODUCTION

**Les deux premiers cas de COVID-19 ont été confirmés en Haïti le 19 mars 2020, et immédiatement l'état d'urgence sanitaire nationale a été déclaré le même jour avec un ensemble de mesures à savoir:**

- \* la fermeture des écoles, des universités et des entreprises industrielles;
- \* la mise en place d'un couvre-feu s'étendant de 20 heures à 5 heures du matin;
- \* l'interdiction de toute rencontre ou rassemblement de plus de 10 personnes;
- \* l'imposition de la distanciation sociale de sécurité;
- \* la fermeture des ports et des aéroports sauf pour l'acheminement des marchandises;
- \* la fermeture de la frontière terrestre;
- \* le transport des biens restait autorisé dans les limites du territoire national, mais avec l'interdiction d'embarquer plus de deux personnes dans les véhicules de transport;
- \* Le renforcement des contrôles et des sanctions contre le marché noir des produits alimentaires, des médicaments et des produits d'hygiène.

**En l'espace d'une décennie, deux pandémies ont frappé Haïti, fait sans précédent dans l'histoire du pays:** le choléra en 2010 et la COVID-19 en 2020. L'ouvrage collectif de l'Université Quisqueya<sup>43</sup> souligne à cet égard certains faits qui méritent d'être pris en compte dans la gestion de la crise sanitaire: (i) la capacité, ou non, des haïtiens à tirer les leçons du passé, comme celles de l'expérience acquise dans la lutte pour l'élimination du choléra qui est devenue réalité après 10 ans d'efforts (ii) la méfiance et le comportement parfois hostile de la population qui peuvent occasionner un certain nombre d'incidents dictés par des comportements irrationnels conduisant à des pertes en vies humaines (iii) les caractéristiques sociodémographiques de la population, atout ou désavantage majeur, qui constituent un élément-clé dans la dynamique des épidémies (iv) les faiblesses du système de la santé qui reste un des plus faibles, sinon le plus faible des Amériques, et (v) la dépendance vis-à-vis de l'aide internationale qui reste évidente, et qui renvoie à une réflexion obligée sur la souveraineté sanitaire du pays.

**Cette partie du document se concentre principalement sur la situation épidémiologique et humanitaire suite à la confirmation des deux premiers cas de COVID-19.**

### 3.2 LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

**Du 19 mars au 31 décembre 2020, le rapport épidémiologique du MSPP a dénombré 42 820 cas suspectés de COVID-19, dont 10 127 de cas confirmés - 42,8 % de femmes -Le nombre total des décès s'élevant à 236 personnes - soit un taux de létalité de 2,3% - pour une population de 11 millions d'habitant(e)s. La propagation du virus a connu, toujours selon la même source, la progression la plus importante à date au cours du mois de juin 2020 (tableau 6). Toutefois, les cas suspectés au 31 décembre se sont élevés à 42 820 personnes ce qui**

<sup>43</sup> Université Quisqueya, Haïti COVID-19, Ouvrage collectif, 29 juin 2020  
ESI COVID-19

représente une augmentation de +6 104 cas par rapport au 30 novembre 2020 quand l'augmentation des cas suspectés mensuelle s'élevait à +3 784 personnes par rapport au 31 octobre; cette augmentation, des cas suspectés au 31 décembre, la rapproche du pic d'augmentation atteint le 30 juin lorsqu'il s'élevait à +7 296 de cas suspectés par rapport au 31 mai 2020.

**Avec 10 127 cas confirmés, la barre des 10 000 cas a été franchie au 31 décembre, ce qui représente une augmentation de +814 cas par rapport au 30 novembre 2020.** Cette augmentation mensuelle est la plus importante enregistrée depuis le 31 juillet lorsqu'elle était de +1 428 cas, ce qui avait constitué une baisse notoire depuis le 30 juin 2020 lorsque l'augmentation pic s'était élevée à +3 814 cas confirmés. Par contre au 31 décembre 2020, 236 cas de décès ont été enregistrés, ce qui représente une augmentation de trois décès par rapport au 30 novembre 2020; ceci représente également une augmentation de +129 décès par rapport au 30 juin 2020 lorsque le premier pic de 107 décès avait été enregistré représentant une augmentation de +62 cas par rapport au 31 mai 2020.

**Tableau 6 - Surveillance mensuelle de la COVID-19 du 19 mars au 31 décembre 2020**

Mois	Cas suspectés	Variation	Cas confirmés	Variation	Cas de décès	Variation
19 mars 2020	-	-	2	+ 2	-	-
20 au 31 mars	154	+ 154	16	+ 14	0	-
30 avril	848	+ 694	85	+ 69	8	+ 8
31 mai	5 270	+ 4 222	2 226	+ 2 141	45	+ 37
<b>30 juin</b>	<b>12 566</b>	<b>+ 7 296</b>	<b>6 040</b>	<b>+ 3 814</b>	<b>107</b>	<b>+ 62</b>
31 juillet	18 510	+ 5 944	7 468	+ 1 428	165	+ 58
31 août	24 062	+ 5 552	8 258	+ 790	206	+ 41
30 septembre	28 512	+ 4 450	8 792	+ 534	229	+ 23
31 octobre	32 933	+ 4 421	9 092	+ 300	232	+ 3
30 novembre	36 716	+ 3 783	9 313	+ 221	233	+ 1
31 décembre 2020	<b>42 820</b>	<b>+ 6 104</b>	<b>10 127</b>	<b>+ 814</b>	<b>236</b>	<b>+ 3</b>
<b>Total</b>	<b>42 820</b>		<b>10 127</b>		<b>236</b>	
	<b>cas suspectés</b>		<b>cas confirmés</b>		<b>Décès</b>	

Source : MSPP, Rapports épidémiologiques de surveillance du 20 mars au 31 décembre 2020

**Le Département de l'Ouest reste le plus touché depuis le début de la crise sanitaire avec 6 945 cas confirmés au 31 décembre, soit 69% du nombre total de cas confirmés en Haïti (tableau 7).**

**Tableau 7 - Cas confirmés de COVID-19 par Département**

Départements	Nombre de cas confirmés au 31 décembre 2020
Ouest	6 945
Nord	677
Artibonite	593
Centre	508
Nord-est	314

Sud-est	274
Sud	262
Nord-ouest	229
Grand' Anse	176
Nippes	149
<b>Total</b>	<b>10 127</b>

Source : MSPP, Rapport épidémiologique de surveillance, 31 décembre 2020

**Au niveau national, le taux de létalité était de 9% au 30 avril pour descendre à 2,33% au 31 décembre 2020, contre un taux mondial de 2,2%<sup>44</sup>.** La Grand' Anse et l'Artibonite enregistrent les taux de létalité les plus élevés respectivement de 7,39% et 6,58% au 31 décembre 2020 (tableau 8). Depuis le mois d'août, tous les Départements enregistrent un taux de létalité supérieur à 1%, alors qu'auparavant seul le Département du Centre connaissait un taux inférieur.

**Tableau 8 - Taux de létalité par département en ordre décroissant**

Départements	Taux de létalité	Décès	Cas confirmés
Grand' Anse	7,39%	13	176
Artibonite	6,58 %	39	593
Nord-ouest	5,24 %	12	229
Nord	5,02 %	34	677
Nippes	3,36 %	5	149
Sud-est	3,28 %	9	274
Centre	2,36 %	12	508
Sud	2,29 %	6	262
Nord-est	1,91 %	6	314
Ouest	1,44 %	100	6 945
<b>Total</b>	<b>2,33 %</b>	<b>236</b>	<b>10 127</b>

Source : MSPP, Rapport épidémiologique de surveillance, 31 décembre 2020

### 3.3 LE PLAN DE PRÉPARATION ET DE RÉPONSE À LA PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

Dès le mois de janvier 2020, le MSPP initiait des programmes de sensibilisation de la population sur la menace épidémique devenue pandémique, et finalisait en mars 2020 le premier Plan de préparation et de réponse au Coronavirus. Les principaux objectifs du plan étaient: (i) de renforcer le système de surveillance afin de détecter précocement les cas et de contenir leur propagation (ii) d'organiser une réponse nationale adaptée du système de santé afin de réduire l'impact de la COVID-19 sur le territoire national en termes de morbidité, de mortalité, de répercussions sur l'économie et le fonctionnement des services essentiels (iii) d'informer le grand public et les professionnels de santé sur l'évolution de l'épidémie et des mesures à prendre pour la contrer, et (iv) de renforcer les mesures de prévention et de contrôle de l'infection en milieu hospitalier.

<sup>44</sup> Au 31/12/20, l'OMS a enregistré 81,947,503 cas confirmés et 1,808,041 décès, soit un taux de létalité de 2.2 % au niveau mondial  
ESI COVID-19

**Le Gouvernement d'Haïti a également mis en place des mécanismes pour immédiatement répondre à la pandémie de la COVID-19, dont la Commission multisectorielle pour la gestion de la pandémie COVID-19 (CMGP)** créée par le Chef de l'État pour diriger la réponse à la pandémie. Coprésidée par le Fondateur des Centres Gheskio, et le Directeur Général du MSSP, la CMGP est devenue pleinement opérationnelle dès le 6 avril et a été organisée en quatre groupes chargés respectivement (i) de l'expansion des infrastructures cliniques et de la gestion des cas (ii) de la surveillance épidémiologique, des laboratoires et de la recherche (iii) de l'achat d'équipements et de matériels, de la logistique, du transport et de la gestion des entrepôts, et (iv) de la communication mettant en exergue les changements d'attitude à adopter.

**Sur la base du plan initial de préparation et de réponse au Coronavirus, la mission centrale assignée à la CMGP était de développer un plan national opérationnel unique et intégré pour lutter contre la pandémie COVID-19. Ce plan serait mis en œuvre sous le leadership du MSPP pour mobiliser les partenaires nationaux - y compris le secteur privé - et internationaux autour d'une approche multidisciplinaire.** La CMGP a finalisé avec le MSPP et l'appui du SNU un plan complet de réponse à la pandémie, tout en dressant un inventaire des ressources financières domestiques et internationales déjà allouées et disponibles, ou en cours de négociation (ou de renégociation avec certaines institutions financières); ceci a permis d'avoir une vue d'ensemble du financement de la réponse à la COVID-19 et d'orienter la coordination pour une efficacité accrue des interventions.

**Les principaux objectifs poursuivis par la CMGP étaient de** (i) sauver le plus de vies possibles en établissant des centres de gestion et de prévention de la COVID-19 (ii) déployer une stratégie de détection et d'isolation des cas, et (iii) mettre en œuvre un plan de communication afin d'induire des changements d'attitude à adopter et la mobilisation communautaire. Pour atteindre ces objectifs, une coordination effective a permis la mobilisation des principaux partenaires: les partenaires techniques et financiers, le SNU, le secteur privé haïtien, la Diaspora, les organisations non-gouvernementales, et les institutions privées de santé. À cette occasion, Haïti a pu démontrer avoir tiré les enseignements du passé lorsqu'une multitude d'acteurs nationaux et internationaux sont intervenus suite à des désastres majeurs ayant affecté le pays en ordre dispersé, atomisé, ou peu coordonné<sup>45</sup>.

**Une des toutes premières étapes du travail a consisté à organiser la détection précoce de cas de COVID-19 dans 128 établissements sanitaires et 45 centres fournissant des services de santé maternelle et reproductive;** au cours des toutes premières semaines après la confirmation que la pandémie avait atteint Haïti, la distribution de 3 000 kits de protection individuelle au personnel de santé pour une période de six semaines dans 45 centres de santé de six départements a eu lieu, accompagné d'autres équipements comme des thermomètres, concentrateurs d'oxygène, et oxymètres de pouls. Dans certains cas, des centres COVID-19, équipés de lits multifonctionnels, ont été mis en place en moins de 48 heures. Dans d'autres cas, des centres temporaires ont été mis en place dans un délai de 6 à 12 semaines. Entretemps, le personnel à tous les niveaux (médecins, infirmières, techniciens de laboratoires, agents communautaires de santé) ont dû être formés. En août 2020, 43 centres COVID-19 avaient été mis en place sur l'ensemble du pays, de même qu'une capacité de 1 500 lits qui pouvait être

---

<sup>45</sup> Par exemple lors du séisme de janvier 2019, et de l'ouragan Matthew en 2016  
ESI COVID-19

doublée ou triplée si nécessaire, alors qu’initialement un nombre limité de lits était disponible. Des centres de soins furent mis en place dans les communautés afin de pouvoir trier la sévérité des cas, les plus graves étant acheminés dans le centre COVID-19 le plus proche, et les moins sévères étant traités à la maison.

**En mars 2020, seulement deux laboratoires étaient en capacité d’effectuer le test PCR de la COVID-19.** Deux ans avant la pandémie, le MSPP avait pu déployer dix-huit (18) équipements GenExpert pour le dépistage biologique moléculaire de la tuberculose qui pouvaient être utilisés pour le dépistage de la COVID-19 avec des réactifs différents. En juin, ces réactifs étaient disponibles suite à un élan de solidarité internationale permettant qu’en août, dix-huit (18) laboratoires étaient opérationnels pour le dépistage de la COVID-19 à travers le pays. Dans un pays où le système de transport est limité, les leçons apprises de la surveillance de la pandémie du choléra ont permis d’utiliser les motos pour acheminer les spécimens à tester dans les laboratoires. Également, 310 équipes de traçage ont été formées et déployées pour rechercher les personnes potentiellement infectées, et 49 équipes d’investigation mobilisées pour évaluer des malades porteurs potentiels du virus.

**L’acquisition d’équipements a été exécutée, et après avoir été stockés dans un entrepôt de la SONAPI localisé à proximité directe de l’aéroport international de Port-au-Prince, les équipements ont pu être acheminés dans les dix départements du pays entre avril et août 2020:** ceci a permis la mise en disponibilité d’oxygène dans tous les centres COVID-19 opérationnels. Ces acquisitions incluent notamment: 21 générateurs d’oxygène; 2 000 réservoirs d’oxygène; 30 000 masques N95; 750 concentrateurs mobiles d’oxygène; 60 000 masques d’oxygène. La contribution du secteur privé a été essentielle à cet égard, puisque certaines entreprises privées ont contribué à une partie de l’achat d’équipements, ont monté les générateurs d’oxygène et formé les techniciens du MSPP à leur utilisation, ou ont transporté les équipements et les autres matériels à travers le pays gratuitement. De plus, les entreprises du secteur textile ont produit des équipements de protection individuelle pour utilisation sur le marché local.

**La mise en œuvre de la stratégie de communication pour générer un changement d’attitudes et une mobilisation communautaire par des campagnes multimédias de sensibilisation et de prévention** a été portée par les médias sociaux, la radio, la télévision; d’autres stratégies ont été aussi employées comme la distribution de posters et de brochures, des discussions communautaires, des visites à domicile, l’installation de stations de lavage des mains dans les lieux publics, la distribution de masques, savon et seaux, et des campagnes de sensibilisation pour protéger les femmes enceintes, et prévenir la violence basée sur le genre et domestique surtout pendant le confinement.

**La CMGP a annoncé le 17 août 2020, l’organisation d’une enquête de séroprévalence nationale** afin de pouvoir déterminer si une deuxième vague d’infection pourrait être attendue en Haïti. Le 30 décembre 2020 et afin de prévenir une seconde vague qui pourrait être plus sérieuse que la première, le MSPP<sup>46</sup> réitérait à la population l’obligation de respecter scrupuleusement les gestes barrières: lavage systématique des mains avec l’installation de

---

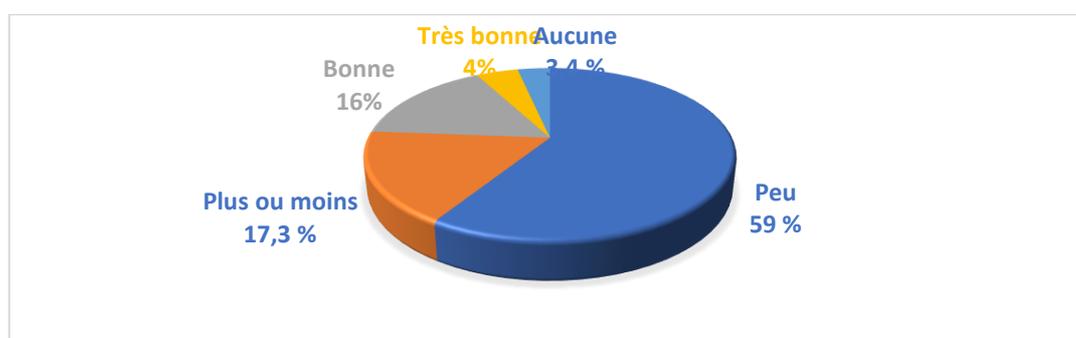
<sup>46</sup> MSPP, Note de presse 489, 30 décembre 2020  
ESI COVID-19

points d'eau dans les lieux publics, la distanciation physique d'au moins 1 mètre 50 entre chaque personne dans les lieux de grande affluence (comme les banques, les restaurants, les night clubs, les magasins, et l'administration publique), et, le port obligatoire du masque non seulement dans ces espaces, mais également dans les rues, les taxis, les taxi-motos, et les lieux ouverts (marchés etc.).

### 3.4 LES CONNAISSANCES ET ATTITUDES FACE AU VIRUS

Les résultats de l'enquête sur l'impact socioéconomique de la pandémie COVID-19 menée par le PNUD en collaboration avec la CNSA en juillet 2020 auprès d'un échantillon de 6 292 ménages, révèle que 62,3% des ménages n'ont pas du tout ou peu de connaissances de la pandémie (graphique 1).

Graphique 1 – Degré de connaissance de la pandémie (en pourcentage des ménages)



Source: PNUD/CNSA/IHSI, Impact socio-économique de la pandémie COVID-19 en Haïti, Résultats de l'enquête auprès des ménages, novembre 2020

Près de quatre-vingts pour cent (79,2%) des ménages interrogés auraient souhaité recevoir plus d'informations sur la pandémie. A la question de savoir quel type d'information aurait été souhaité en ordre décroissant d'importance (tableau 9) les mesures de prévention viennent en premier lieu suivies des signes et symptômes en milieu rural et urbain; les options de traitement viennent en troisième lieu en milieu rural, contrairement au milieu urbain où elles viennent en deuxième lieu.

Tableau 9 - Types d'information que les ménages auraient souhaité recevoir en milieu rural et urbain

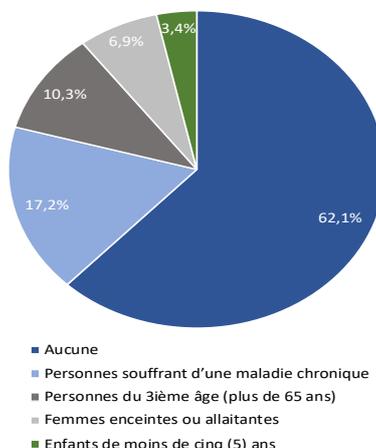
Types d'information	Ensemble	Milieu rural	Milieu urbain
Mesures de prévention	70,5 %	74,1 %	64,0 %
Signes et symptômes	56,1 %	58,3 %	51,8 %
Options de traitement	55,4 %	52,8 %	58,9 %
Causes de la pandémie	32,8 %	32,7 %	37,0 %
Conséquences du COVID-19	25,5 %	22,2 %	33,2 %

Source : PNUD/CNSA/IHSI, Impact socio-économique de la pandémie COVID-19 en Haïti, Résultats de l'enquête auprès des ménages, novembre 2020

62% des ménages ont déclaré n'avoir aucun membre de leur famille qui aurait été infecté ou serait décédé à cause de la COVID-19. La répartition des membres les plus vulnérables

des ménages ayant été infecté ou étant décédé (totalisant près de 38%) est présentée dans le graphique 2.

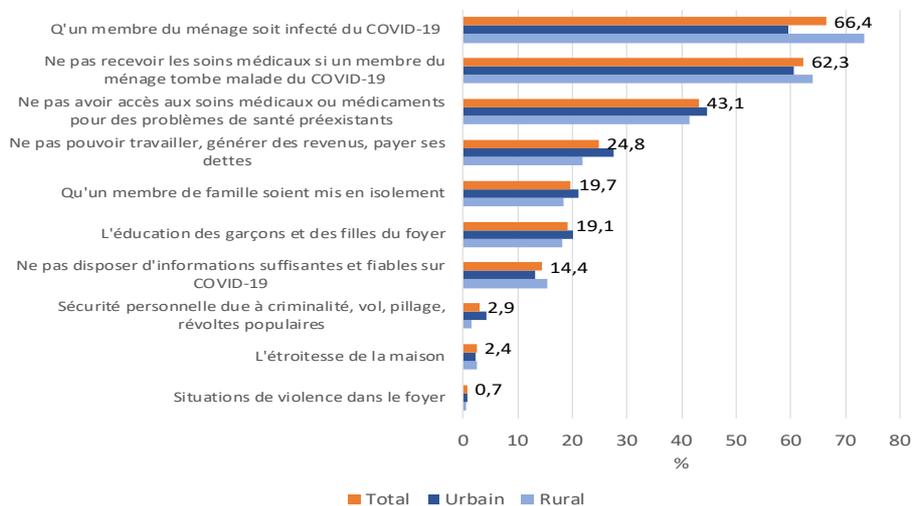
**Graphique 2** – Personnes les plus vulnérables infectées ou décédées en raison de la COVID-19



**Source:** PNUD/CNSA/IHSI, Impact socioéconomique de la COVID-19, Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens, novembre 2020

**Les principales préoccupations des ménages liées à la pandémie sont la crainte de l'infection d'un membre de la famille (66,4% des ménages), et de la possibilité de ne pouvoir recevoir les soins médicaux adéquats en cas d'infection (62,3%).** Les autres préoccupations sont présentées dans le graphique 3, en pourcentage des ménages consultés.

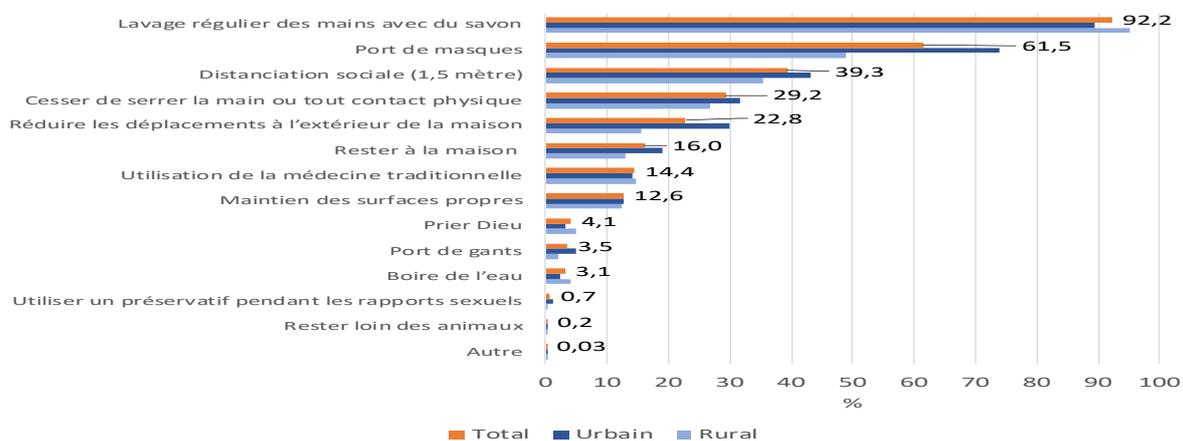
**Graphique 3** - Principales préoccupations des ménages vis-à-vis de la COVID-19



**Source:** PNUD/CNSA/IHSI, Impact socioéconomique de la COVID-19, Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens, novembre 2020

**Des ménages interrogés, 94% disent avoir pris des mesures de précaution face à la COVID-19, dont le lavage régulier des mains au savon qui est pratiqué par 92,2% d'entre eux<sup>47</sup>. Cette réponse doit être prise avec précaution dans la mesure où 69% des ménages n'ont pas accès à l'eau ou à un endroit pour se laver, soit 75% des ménages en milieu rural et 61% en milieu urbain<sup>48</sup>.**

**Graphique 4 – Mesures de précaution face à la COVID-19 (en pourcentage des ménages)**



Source : PNUD/CNSA/IHSI, « Impact socioéconomique de la pandémie de la COVID-19, Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens », novembre 2020

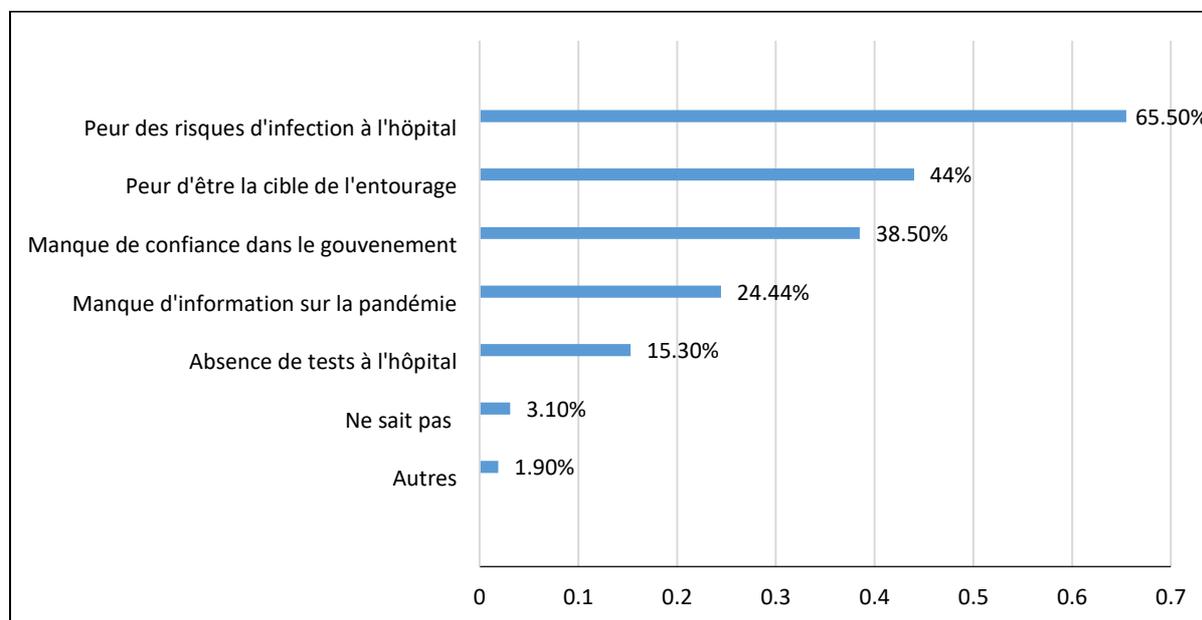
**Encadré 1. Les femmes rurales et les mesures sanitaires.** Les 340 participantes de l'enquête réalisée par ONU Femmes dans cinq communes du Grand Sud confirment toutes connaître les principales mesures de protection de lavage des mains, de port du masque, de distanciation sociale, et de restriction des mouvements vulgarisées par le MSPP. Toutes affirment se laver les mains régulièrement, et respecter la distanciation sociale surtout avec les étrangers. Les restrictions de mouvement sont beaucoup plus problématiques à respecter étant donné que les femmes rurales doivent aller aux champs et au marché pour vendre leurs produits, ou acheter ce dont leurs familles ont besoin. Seulement 20 % d'entre elles environ affirment porter le cache nez régulièrement, surtout lorsqu'elles sont en contact avec des personnes inconnues ou des personnes qui ne sont pas membres de leurs familles; les femmes invoquent un manque de moyens pour s'en procurer, estiment le port du masque très inconfortable surtout par températures élevées, ou ne font pas confiance aux autorités qu'elles perçoivent comme en train de berner la population sur la véracité de la COVID-19. D'autre part, d'après les participantes, le prix des médicaments a augmenté surtout ceux utilisés contre la grippe et la fièvre (vitamine C, paracétamol, bio grippe ou alpalide). La chloroquine est pratiquement introuvable sur le marché puisque, selon les rumeurs, elle peut traiter la COVID-19, et les pharmaciens la vendent à prix d'or. Source : ONU FEMMES, Évaluation des effets de la COVID-19 sur les femmes rurales, août 2020

<sup>47</sup> PNUD/CNSA/IHSI, « Impact socioéconomique de la pandémie du COVID-19, Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens », novembre 2020

<sup>48</sup> Haïti, Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services 2016-2017 - EMMUS-VI.

**Près de 66% des ménages ont exprimé un refus de se faire tester à la COVID-19 (36.4%) ou n’ont pas d’opinion sur le sujet (29.3%).** La principale raison de cette réticence (graphique 5) est liée à la peur d’être infecté à l’hôpital (près de 66%) suivie par la peur d’être la cible de l’entourage (44%).

Graphique 5 – Facteurs expliquant la réticence à se faire tester (en pourcentage des ménages)



Source : PNUD/CNSA/IHSI, « Impact socioéconomique de la pandémie COVID-19 en Haïti, Résultats de l’enquête des ménages haïtiens », novembre 2020

**Alors que le vaccin contre le virus est à présent mis au point, une très grande majorité des ménages - à savoir 74,4% d’entre eux -, ne se ferait pas vacciner;** cette réticence est plus élevée en milieu urbain et chez les femmes (tableau 10).

**Tableau 10 - Intention de se faire vacciner contre le virus par milieu et par genre (en pourcentage des ménages)**

Réponse	Milieu rural	Milieu urbain
Non	78,4 %	87,2 %
Réponse	Femmes	Hommes
Non	86,2 %	80 %

Source : PNUD/CNSA/IHSI, Impact socioéconomique de la pandémie COVID-19 en Haïti, Résultats de l’enquête auprès des ménages haïtiens, novembre 2020

### 3.5 L’IMPACT DE LA COVID-19 SUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE DE LA POPULATION

**Les infections respiratoires aiguës, l’hypertension artérielle, les infections sexuellement transmissibles, et le diabète restent les maladies les plus répandues en Haïti, et les personnes souffrant de ces pathologies sont les plus vulnérables au virus.** La fragilité

sanitaire de la population est entretenue par les difficultés d'accès aux soins de santé dans un contexte où le coût des services a augmenté au rythme de la dépréciation de la gourde, alors que la grande majorité des produits pharmaceutiques est importée.

**Depuis le début de la crise, les rapports journaliers de surveillance épidémiologique du MSPP révèlent que le pourcentage moyen d'hommes contaminés par le virus est plus élevé (58%) que celui des femmes (42%).** Or, la forte présence des femmes dans le secteur informel haïtien, particulièrement dans les marchés publics et les petits commerces, aurait pu faire présager une tendance inverse. Les ménages restent toutefois très vulnérables à la COVID-19 puisque dans leur grande majorité ils comprennent des enfants de moins de 5 ans; 23,8% des ménages ont des membres de leur famille qui sont affectés par des maladies chroniques; 5,8% comprennent des personnes du 3<sup>ème</sup> âge, et 4,4% comprennent des personnes handicapées<sup>49</sup>.

**La distanciation sociale est difficile, sinon pratiquement impossible, à respecter dans un contexte** où une grande partie de la population dépend d'interactions personnelles quotidiennes dans le secteur informel, vit dans de nombreux bidonvilles surpeuplés, et habite dans des habitations de fortune avec près de 10 personnes dans des espaces extrêmement restreints.

**Le rythme de progression mondiale de la pandémie aurait pu faire craindre le pire pour Haïti.** Force est de constater que - contrairement aux craintes initiales et à l'ampleur de la pandémie dans d'autres pays comme la République Dominicaine - le nombre de cas confirmés et de décès reste relativement faible dans le pays. En avril 2020, certains experts s'attendaient à plus de 1,000 décès par jour liés à la maladie dans un contexte de pauvreté généralisée, d'un système de santé déficient, et des conséquences économiques et sociales dramatiques du « Peyi Lòk ».

**Les diverses raisons évoquées pour expliquer le nombre moins important de victimes qu'anticipé mériteraient d'être approfondies de manière plus fiable ou scientifique:** les spécificités de la souche de la pandémie qui serait moins virulente qu'ailleurs; la structure de la population, puisque le risque d'être infecté augmente avec l'âge alors que plus de 50% de la population en Haïti a moins de 25 ans; la répartition de la population dans le pays où un haïtien sur deux vit en milieu rural, dont 25% dans des zones très reculées<sup>50</sup>; les bénéfices accumulés de l'immunisation pratiquée en raison des campagnes de routine qui sont pratiquées depuis plusieurs années contre la pneumonie, la diphtérie, l'hépatite ou la coqueluche; et le climat étant donné que le virus ne résisterait pas aux températures élevées.

### **3.6 LA RÉVISION DU PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE – MAI 2020<sup>51</sup>**

**Sur la base des besoins humanitaires supplémentaires engendrés par la pandémie COVID-19, le Plan de Réponse Humanitaire de janvier 2019 à décembre 2020 a été révisé une nouvelle fois en mai 2020.** Le premier volet constitue la réponse sanitaire et socio-économique à la pandémie. Cette réponse comprend des mesures de prévention et de

<sup>49</sup> PNUD/CNSA/IHSI, Impact socioéconomique de la pandémie COVID-19 en Haïti, Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens, octobre 2020

<sup>50</sup> BM, Les villes haïtiennes : des actions pour aujourd'hui avec un regard sur demain, 2017

<sup>51</sup> OCHA, Plan de Réponse Humanitaire Révisé, Janvier 2019-Décembre 2020, Révision due à la pandémie COVID-19, Mai 2020

confinement pour l'accès et le fonctionnement des services et marchés essentiels qui affectent directement la vie et les moyens de subsistance de la population. L'identification des interventions nécessaires est basée sur les impacts déjà observés, les tendances dans d'autres pays, les dimensions de la vulnérabilité locale (âge, comorbidités, dénutrition, moyens de subsistance, accès aux services essentiels), les mesures gouvernementales (fermetures partielles ou complètes, fermetures des frontières) et les dynamiques socio-économiques.

**Le second volet constitue la réponse non COVID-19** et comprend des interventions qui cherchent à assurer le maintien de la réponse déjà planifiée pour éviter que les besoins humanitaires existants ne se détériorent davantage. En raison des restrictions de mouvement, des difficultés d'accès à certaines zones, et des capacités disponibles des organisations humanitaires liées à la pandémie, il est nécessaire d'identifier et d'analyser les interventions qui ne peuvent plus être mises en œuvre, qui devraient être suspendues, reprogrammées dans le temps, ou redéfinies. Par ailleurs, la pandémie COVID-19 exige une révision des modalités utilisées pour les interventions humanitaires afin de garantir des mesures suffisantes d'éloignement physique.

**Le Plan de réponse humanitaire révisé en mai 2020 est budgétisé à 472 millions de \$US, soit une augmentation de 219 millions de dollars américains par rapport à celui publié en février 2020** (tableau 11).

**Tableau 11 - Augmentation des besoins humanitaires suite à la pandémie**

Paramètres	PRH – Février 2020	PRH – Mai 2020	Réponse COVID-19
Nombre de personnes dans le besoin	4,6 millions	5,1 millions	10,9 millions
	+ 500 000 personnes		+ 10,9 millions de personnes
Nombre de personnes ciblées	2,1 millions	2,3 millions	10,9 millions
	+ 200 000 de personnes		+ 10,9 millions de personnes
Financement à mobiliser	253 millions \$	+ 75 millions \$	+ 144 millions \$
Total	= 328 millions \$		+ 144 millions \$
Total Général	= 472 millions \$ US		

**Les personnes ciblées par la réponse humanitaire à la pandémie COVID-19 constituent les groupes les plus vulnérables de la population. Il s'agit en effet des:**

- \* **patients souffrant de la COVID-19 et du personnel médical** qui pourraient être exposés à la discrimination, à la stigmatisation, ou à la violence; des attaques contre des personnes suspectées ou confirmées à la COVID-19 ont été signalées, et les travailleurs de la santé sont particulièrement vulnérables en raison du manque d'équipements de protection individuelle;
- \* **personnes âgées, et personnes souffrant de maladies telles que le VIH** ou de maladies cardiaques dont le système immunitaire est affaibli;

- \* **femmes et filles** en particulier celles qui ont besoin de services de santé génésique et reproductive, et celles qui risquent de subir des violences sexuelles;
- \* **communautés difficiles à atteindre** dans les zones rurales éloignées et dans les zones urbaines contrôlées par les groupes armés où le déni de la pandémie est le plus marqué, et l'accès à une assistance est limité;
- \* **personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë** qui peuvent basculer dans le niveau d'urgence 4 en raison de l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de la réduction du pouvoir d'achat;
- \* **adultes et enfants en détention ou en prison**, y compris ceux en détention provisoire qui représentent 79 % de la population carcérale<sup>52</sup> et qui ne présentent pas de danger pour leurs communautés;
- \* **hommes, femmes et enfants qui sont rentrés volontairement en Haïti**, ou qui ont été expulsés d'autres pays;
- \* **enfants émaciés qui souffrent de malnutrition aiguë** qui affecte les mécanismes immunitaires et les rend plus vulnérables aux infections;
- \* **enfants vulnérables, marginalisés ou non accompagnés** dont la vulnérabilité à la violence, à l'exploitation, au travail des enfants, et à la négligence peut être exacerbée par l'isolement social et la quarantaine ainsi que par la suspension des activités scolaires;
- \* **autres personnes vulnérables ayant des revenus limités ou nuls**, personnes qui vivent dans les quartiers surpeuplés, personnes vivant avec un handicap ou ayant des besoins particuliers.

**Le Plan de réponse humanitaire révisé en mai 2020 a été financé à près de 20%** puisque 93,9 millions \$US furent mobilisés sur les 472 millions \$US sollicités.

## 4 HAÏTI ET L'IMPACT SOCIOÉCONOMIQUE DE LA PANDÉMIE COVID-19

### 4.1 PILIER 1 – LE SYSTÈME ET LES SERVICES ESSENTIELS DE SANTÉ

#### 4.1.1 INTRODUCTION

**L'EPSS – II publiée en 2019 montrait que 42% des institutions sanitaires offrent l'ensemble des services de base.** Le profil des 1 007 institutions enquêtées est diversifié : 34% sont publiques, 19% sont mixtes, 17% sont privées sans but lucratif, et 30% sont privées avec but lucratif. L'enquête a également révélé que 95% de ces institutions offrent des services de soins curatifs infantiles, 92% des services de consultation prénatales, 75% des méthodes modernes de planification familiale et 65% des services de vaccination infantile. Sur les 570 sections communales, 125 (soit 22%) seraient entièrement dépourvues d'infrastructures sanitaires<sup>53</sup>. L'EMMUS – VI indiquait pour sa part, que le pourcentage de personnes malades ayant dû parcourir au moins 15 Km pour se faire soigner est de 35% en milieu rural contre 25%

<sup>52</sup> Direction de l'Administration Pénitentiaire, Novembre 2020

<sup>53</sup> ONU Haïti, Gender Thematic Group, Prise en compte du genre dans la lutte contre le Coronavirus, Avril 2020  
ESI COVID-19

en milieu urbain<sup>54</sup>. Selon les comptes nationaux du secteur de 2018, l'État haïtien supporte les dépenses de santé autour de 12%, alors que les ménages, les PTF et les assurances volontaires y contribuent respectivement à hauteur de 44%, 39%, et 5%.

**La gestion des ressources publiques ne permet pas d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la refondation sociale du PSDH pour faciliter l'accès d'un plus grand nombre d'Haïtiens aux soins de santé.** Selon l'OPS/OMS, Haïti occupe la dernière position sur 34 pays de la région en matière de dépenses publiques per capita. Le ratio minimum de référence qui doit être investi dans le secteur est d'au moins 6% du PIB<sup>55</sup>, alors que le pays y alloue environ 1% généralement. Selon les comptes nationaux du secteur de 2018, l'État haïtien supporte les dépenses de santé autour de 12%, alors que les ménages, les PTF et les assurances volontaires y contribuent respectivement à hauteur de 44%, 39%, et 5%.

**Selon le Plan de réponse humanitaire révisé en février 2020, plus de 2,3 millions de personnes auraient eu besoin d'une aide humanitaire en matière de santé, dont plus d'un million d'enfants et 315,000 femmes enceintes.** L'accès déjà faible aux services de santé, en particulier à ceux liés à la santé reproductive, risque d'augmenter la mortalité maternelle et infantile.

#### 4.1.2 LES EFFETS DE LA PANDÉMIE SUR L'ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ

**Les effets de la pandémie sur l'accès aux services de santé ont été rapidement visibles.** De nombreuses activités liées à la santé reproductive et à la violence basée sur le genre, y compris les cliniques mobiles, ont été considérablement réduites. Les programmes de vaccination de routine contre la polio, la rougeole et d'autres maladies mortelles ont été interrompus. La surveillance de maladies telles que le paludisme et la diphtérie a également été considérablement réduite, l'attention et les ressources étant détournées vers la pandémie COVID-19. En raison du manque d'équipements de protection individuelle pour les professionnels de la santé<sup>56</sup>, de nombreux services de santé et de nutrition, tels que les soins maternels et néonataux, la promotion des pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et la gestion de la malnutrition aiguë ont été réduits ou arrêtés

**Selon l'Aperçu des Besoins Humanitaires 2021-2022, la pandémie a également eu un impact important sur les soins de santé qui ne sont pas directement liés à la COVID-19:** une forte diminution de la fréquentation des services de santé essentiels a été constatée en raison de perturbations tant du côté de l'offre et de la demande. En ce qui concerne l'offre, la diminution de la fréquentation des services de santé est principalement due au manque de personnel de santé, aux lacunes dans la disponibilité des médicaments vitaux, des fournitures, et des appareils médicaux. En ce qui concerne la demande, cette diminution de fréquentation est attribuée à la désinformation, à la stigmatisation et rumeurs sur la pandémie COVID-19, au sentiment général de méfiance à l'égard des institutions gouvernementales qui s'étend aux établissements de soins de santé, à diverses barrières culturelles et socio-économiques, notamment financières liées au paiement au point de prestation des services de santé ; c3ela ce

<sup>54</sup> ONU FEMMES et CARE, Analyse Rapide Genre COVID-19, Haïti, 29 septembre 2020.

<sup>55</sup> <https://www.paho.org/salud-en-las-americanas-2017>

<sup>56</sup> OCHA Haïti, Révision du PRH, mai 2020.

serait traduit, entre autres, par une augmentation de la mortalité maternelle et infantile et une diminution des taux de vaccination pour un certain nombre d'antigènes<sup>57</sup>.

**Le nombre d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition pourrait augmenter de 25% en 2020, alors que le taux de malnutrition aiguë sévère au niveau national était déjà supérieur au seuil d'urgence de 2% en décembre 2019.** La diminution des moyens de subsistance et donc de l'accès à une alimentation nutritive est exacerbée par la réduction et, dans certains cas, la suspension des services de nutrition au niveau des communautés et des établissements de santé. La peur et la stigmatisation étant répandues, certaines familles sont réticentes à recevoir des agents de santé communautaires sans équipement de protection. Dans les établissements de santé qui sont toujours opérationnels, le nombre d'enfants malnutris admis a diminué et un nombre croissant d'enfants malnutris abandonnent leur traitement<sup>58</sup>.

**Près de 26,000 enfants placés dans des institutions et en détention sont exposés à la surpopulation, et à de mauvaises conditions sanitaires ce qui pourrait faciliter la propagation du virus.** D'autre part, l'isolement social et le stress accru résultant de la pandémie pourraient se manifester par une augmentation du recours à la violence au sein des foyers tout en limitant l'accès des victimes aux services essentiels de prise en charge, y compris aux poursuites judiciaires contre les auteurs de la violence et à la mise en place des mesures de protection pour les victimes. Les femmes et les jeunes filles sont confrontées à des risques plus élevés de violence basée sur le genre (VBG) lorsque les soins et le soutien aux survivants de VBG, y compris la gestion clinique, la santé mentale et le soutien psycho-social en cas de viol, peuvent être perturbés en raison du transfert des ressources vers la réponse COVID-19, ou leur provision interrompue par les mesures de confinement<sup>59</sup>.

**La crise provoquée par la COVID-19 a rendu l'accès aux soins de santé plus difficile: 42,5% des ménages déclarent ne pas avoir eu accès aux traitements médicaux ou médicaments réguliers.** La raison principale de cet état de fait est attribuée par 41,5% de ces ménages au coût trop élevé des services de santé et des médicaments (graphique 6).

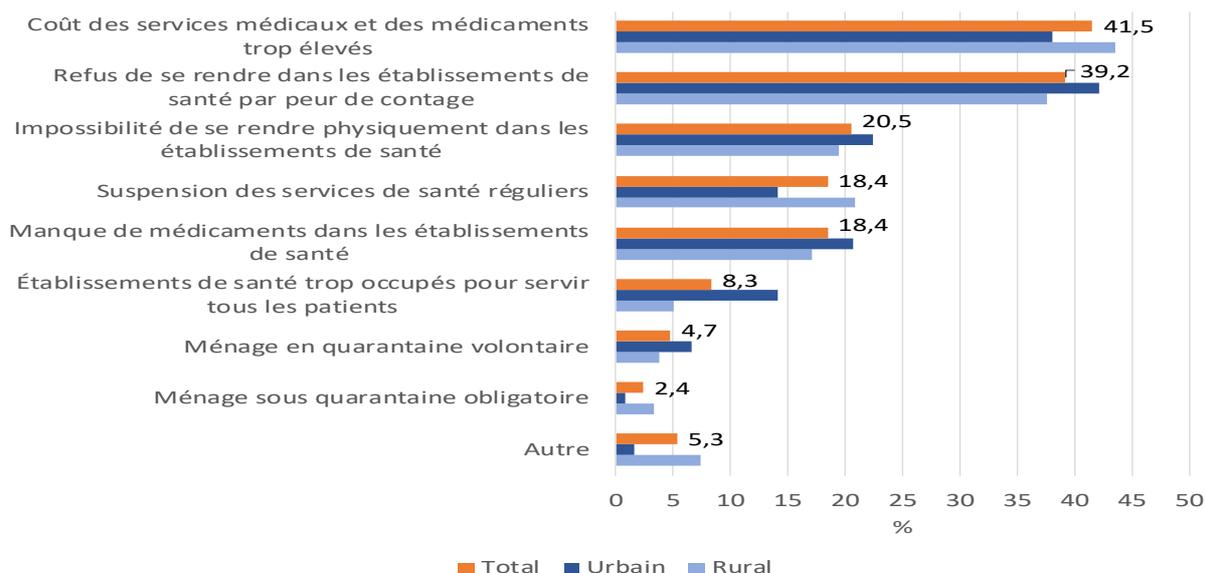
Graphique 6 – Raisons principales du manque d'accès aux services de santé et aux médicaments

---

<sup>57</sup> OCHA, Aperçu des Besoins humanitaires 2021-2022

<sup>58</sup> Idem

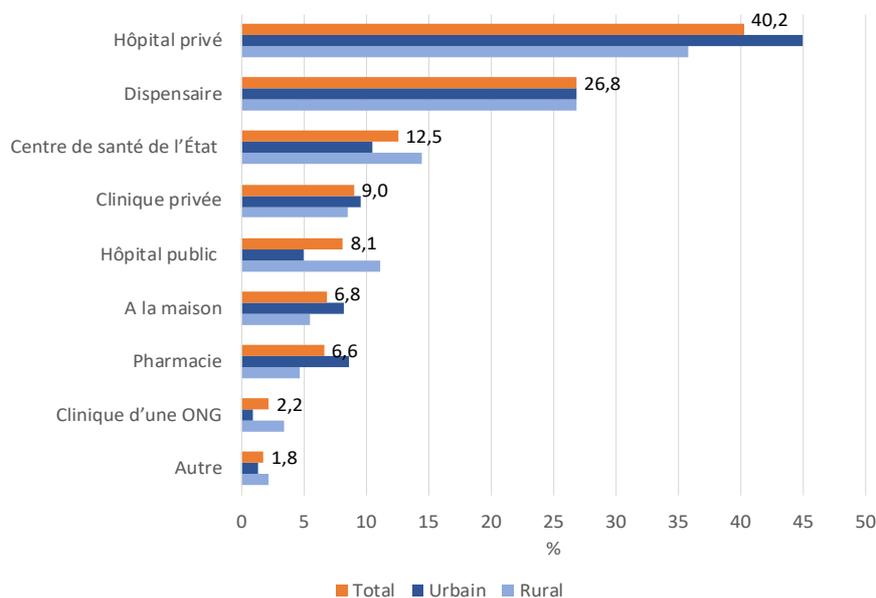
<sup>59</sup> OCHA Haïti, Révision du PRH, mai 2020.



Source: PNUD/CNSA/IHSI, Impact socioéconomique de la pandémie COVID-19 en Haïti, Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens, novembre 2020

**Les établissements de santé les plus accessibles sont les établissements privés pour 40,2% des ménages, et les dispensaires pour 26,8% d'entre eux, alors que les cliniques des ONG sont les moins accessibles (selon 2,2% des ménages) surtout en milieu rural.**

Graphique 7 – Types d'établissement de santé auxquels les ménages ont eu accès



Source: PNUD/CNSA/IHSI, Impact socioéconomique de la pandémie COVID-19 en Haïti, Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens, novembre 2020

**Près de la moitié des femmes (47,8%) n'ont pas accès aux soins maternels ou de planification familiale**, en raison du manque de ressources pour payer les frais de santé (40%), et de la non-disponibilité des services de santé dans la zone de résidence (34,1%)<sup>60</sup>. Parmi le personnel de santé, certains préfèrent attendre entre sept et neuf mois pour mesurer l'incidence de la COVID-19 sur la disponibilité des soins maternels ou de planification familiale à partir du nombre de grossesses éventuelles ou de naissances. D'autres, par contre, ont constaté une diminution de fréquentation de ces services en raison d'un sentiment généralisé de peur qui est généré par les rumeurs ambiantes au sujet de la COVID-19. Cette tendance est confirmée par les données du Système d'Information Sanitaire qui montre une baisse générale de l'utilisation des services de santé maternelle et infantile de l'ordre de 20 à 30% comparativement à l'année 2019<sup>61</sup>.

**Au niveau émotionnel, 19% des ménages déclarent avoir besoin de soutien psychologique suite à la pandémie**, 78% disent ne pas en avoir besoin, et près de 3% n'ont pas d'opinion à ce sujet<sup>62</sup>. Dans les communautés, le besoin de services en santé mentale se ferait sentir, mais aucun service ne semble disponible pour l'accompagnement psychologique des personnes infectées par le virus, et de leurs proches. Les services psychologiques, lorsqu'ils existent, ne semblent accessibles qu'aux personnes touchées par le virus du VIH/SIDA<sup>63</sup>.

#### 4.1.3 LES PRÉOCCUPATIONS PRINCIPALES DES MÉNAGES

**Les chefs de ménage sont majoritairement préoccupés par la possibilité que leurs enfants ou que les femmes allaitantes ou enceintes puissent être contaminés par le virus, et par l'éventualité de ne pas pouvoir trouver les soins nécessaires au cas où ils tomberaient malades.** Alors que 53,2% des ménages déclarent aller à l'hôpital lorsqu'un des membres du ménage est atteint par la COVID-19 près de 28% restent à la maison et se soignent eux-mêmes et près de 24% appellent le numéro d'urgence COVID-19. On note que près de 14% vont voir un guérisseur traditionnel local<sup>64</sup>.

**Depuis la confirmation de la pandémie COVID-19, 20% des ménages estiment que leurs dépenses en matière de santé ont augmenté;** près de 38% de ces ménages sont obligés d'emprunter de l'argent pour faire face à cette augmentation des dépenses (graphique 8)

Graphique 8 – Réponse des ménages face à l'augmentation des dépenses de santé

---

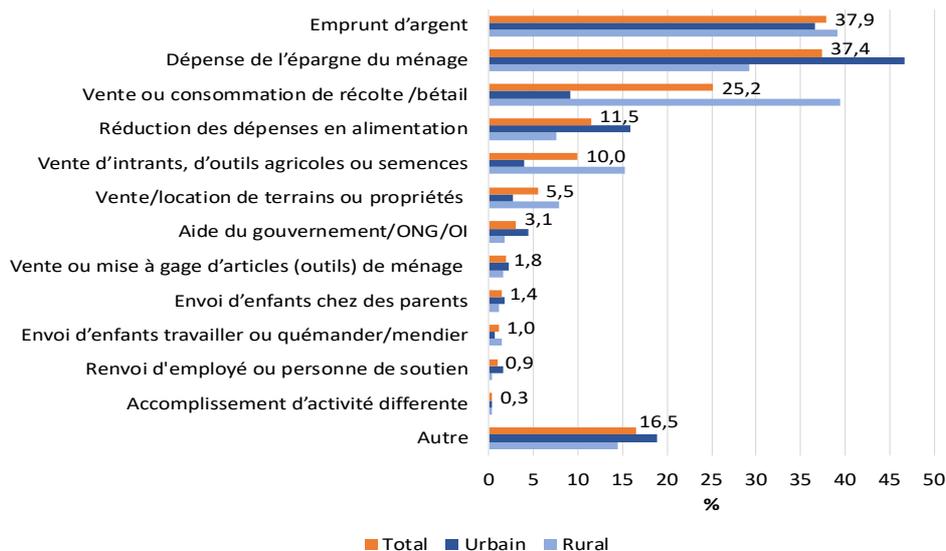
<sup>60</sup> ONU FEMMES et CARE, Analyse Rapide du Genre COVID-19, Haïti, 25 septembre 2020

<sup>61</sup> UNFPA, 17 janvier 2021

<sup>62</sup> PNUD/CNSA/IHSI, Impact socioéconomique de la pandémie COVID-19, Résultats de l'enquête auprès des ménages, novembre 2020

<sup>63</sup> ONU FEMMES et CARE, Analyse Rapide du Genre COVID-19, Haïti, 25 septembre 2020

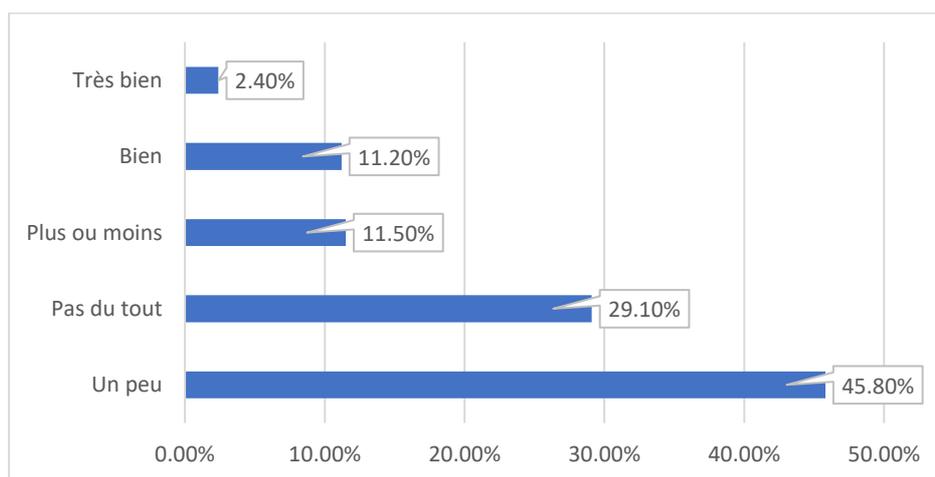
<sup>64</sup> PNUD/CNSA/IHSI, Impact socioéconomique de la pandémie COVID-19, Résultats de l'enquête auprès des ménages, novembre 2020



Source: PNUD/CNSA/IHSI, Impact socioéconomique de la pandémie COVID-19 : résultats de l'enquête auprès des ménages, novembre 2020

**La gestion de la crise sanitaire par le Gouvernement est perçue par les ménages de manière très mitigée:** près de 67% des ménages se disent insatisfaits, alors que 1.6% se déclare très satisfait. Le pourcentage d'insatisfaction doit être mis en perspective selon le niveau de connaissance qu'ont les ménages des mesures prises par le Gouvernement pour gérer la crise sanitaire, Selon les répondants, près de 46% des ménages déclarent avoir un peu de connaissance, et 29% n'avoir aucune connaissance des mesures prises par le Gouvernement pour gérer la crise sanitaire.

Graphique 9 – Degré de connaissance des mesures prises par le Gouvernement pour gérer la crise (par pourcentage des ménages)



Source: PNUD/CNSA/IHSI, Impact socioéconomique de la pandémie COVID-19, Résultats de l'enquête auprès des ménages, novembre 2020

**Encadré 2. Le Coronavirus et la croyance populaire qui limite la demande des services de santé.** Plusieurs espaces publics ont été convertis en centres de traitement de la COVID-19. Ceux-ci restent peu fréquentés, car une partie de la population pense que des intérêts politiques se cachent derrière la sensibilisation contre la propagation de la COVID-19 au point que certaines personnes doutent de l'existence même de la pandémie. La plupart des professionnels de la santé et des leaders communautaires interrogés ont souligné que la demande de services a fortement chuté également en raison d'une rumeur répandue. Selon cette rumeur, durant la période de l'urgence sanitaire, le personnel de santé en complicité avec le gouvernement, se serait fait injecter le virus afin de contaminer la population et augmenter le nombre de personnes infectées dans le but de motiver les autorités à trouver une assistance internationale supplémentaire. D'autres personnes croient que la COVID-19 n'atteindra pas la population haïtienne, car le virus ne peut pas résister à la chaleur. Parmi les personnes qui acquiescent à l'existence de la maladie, la plupart pratique les gestes barrières, mais en cas d'infection préfère se soigner à la maison avec les remèdes traditionnels à base de plantes (thés et bains) ou par automédication. Une grande partie de la population ne se rend à l'hôpital que lorsqu'elle tombe dans un état critique. *Source* : ONU Femmes et CARE, Analyse Rapide Genre et COVID-19, Haïti, 25 septembre 2020.

## 4.2 PILIER 2 - LES SERVICES DE BASE ET LA PROTECTION SOCIALE

### 4.2.1 INTRODUCTION

**Avec la confirmation de la pandémie COVID-19, et de manière générale, les ménages haïtiens ont évoqué des difficultés d'accès aux services et produits de base (tableau 12).**

**Tableau 12 – Difficultés d'accès aux services et produits de base (en pourcentage des ménages)**

Électricité	60,3 %
Détergent, chlore, désinfectant pour les mains ou alcool	40,6 %
Masque et gants	35,5 %
Eau potable	34,3 %
Produits d'hygiène personnelle (savon, dentifrice etc.)	26,2 %
Eau à usage domestique (lavage, lessive, nettoyage)	22,5 %
Éducation à travers l'internet, la radio ou la télévision	20,7 %
Transport public	19,4 %
Médicaments de tous les jours (contre la fièvre, les antidouleurs etc.)	17,2 %
Gaz ou charbon de bois pour la cuisson	15,4 %
Communication, internet et cellulaire	13,1 %

*Source* : PNUD/CNSA/IHSI, Impact socioéconomique de la pandémie COVID-19 en Haïti, Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens, novembre 2020

### 4.2.2 L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

**Haïti espérait réduire de moitié le pourcentage de la population n'ayant pas accès à une source d'eau améliorée et à des services améliorés d'assainissement à l'échéance de 2015.** Or, les ressources financières allouées à l'eau et l'assainissement ne se sont élevées qu'à 69

millions \$US en 2014 représentant 0,8% du budget national; en comparaison, les subsides alloués la même année aux carburants représentaient 2% du budget national<sup>65</sup>.

**Le pourcentage de la population qui a accès à l'eau courante serait de 11% et celui de la population qui aurait accès à des installations sanitaires améliorées, serait de 31 %** <sup>66</sup>. La quasi-totalité des approvisionnements en eau potable dans le pays est assurée par des fournisseurs privés ou gérée au niveau communautaire. La pandémie risque de mettre à rude épreuve les services d'eau et d'assainissement fournis par les autorités et les partenaires en raison des pénuries de carburant et de pièces détachées, de la capacité limitée en personnel et de la diminution attendue de la capacité de la population à payer les services d'eau. La continuité des projets encourageant l'auto-construction et l'entretien de toilettes privées pourrait également être compromise<sup>67</sup>.

**L'une des toutes premières mesures pour lutter contre la propagation de la pandémie COVID-19 est le lavage fréquent des mains.** Dans le cadre de l'analyse rapide de l'impact de la COVID-19 sur le genre effectuée par ONU Femmes et CARE, l'enquête révèle que la moitié des ménages interrogés (50,3%) ont un espace, du savon ou du détergent pour se laver les mains. Seulement un ménage sur cinq (21,3%) dispose de l'accès à l'eau courante à la maison, et un peu plus de la moitié (54,5%) ont un espace disponible pour se laver les mains avec une disponibilité de savon ou de détergent dans 88% de ces espaces. Plus de la moitié (57,2%) des ménages passe moins de 30 minutes pour aller chercher de l'eau et plus d'un quart (25,2%) y dédie entre 30 minutes et une heure. Cette situation souligne les difficultés auxquelles sont confrontées les familles haïtiennes pour pouvoir observer les mesures de prévention contre la propagation de la COVID-19. D'autre part, environ 30,2% des femmes déclarent que leurs besoins hygiéniques (surtout en rapport à la menstruation) ne sont pas satisfaits. Cette situation existait bien avant la pandémie pour la plupart des femmes (82,8%) mais s'est aggravée avec la pandémie pour 17,2% d'entre elles.

**Encadré 3. L'accès à l'eau au temps de la COVID-19.** Selon l'enquête des ménages réalisée par ONU Femmes et CARE du 29 mai au 31 juillet 2020, l'une des plus grandes inquiétudes exprimées est que l'eau se fait de plus en plus rare dans le pays. Notamment dans le département de l'Artibonite ; un leader communautaire a souligné « que même pour se baigner ou réaliser une tâche ménagère, les habitant(e)s de sa communauté se trouvent dans l'obligation d'acheter de l'eau par seau. Certaines fois, l'eau n'est même pas disponible lorsqu'il y a un souci avec la voiture qui la distribue. Dans certains cas, c'est la non-disponibilité des 10 gourdes que coûte le seau d'eau, ajoute-t-il ». *Source* : ONU FEMMES et CARE, Analyse Rapide Genre-COVID-19, Haïti, 25 septembre 2020

**Concernant les familles rurales, la majorité d'entre elles achètent de l'eau traitée des fournisseurs pour leur consommation journalière depuis l'apparition du choléra en 2010.** Sur la période de mars à juin 2020, le prix du récipient de cinq (5) gallons est passé de 30 à 40 gourdes selon la zone et les fournisseurs. Les sachets qui se vendaient à trois pour 5 gourdes se

<sup>65</sup> Université Quisqueya, Haïti COVID-19, Ouvrage collectif, 29 juin 2020

<sup>66</sup> MEF et MPCE, PREPOC, Projet de rapport, 27 septembre 2020

<sup>67</sup> OCHA, PRH, Mai 2020

vendent maintenant à 5 gourdes la pièce. La bouteille d'eau qui se vendait à 30 gourdes se vend à présent entre 45 et 50 gourdes<sup>68</sup>.

### 4.2.3 L'ACCÈS À L'ÉDUCATION

**Le budget alloué à l'éducation est passé de 9,2% du total des dépenses publiques au cours de l'AF 2008-2009 à 11,6% pour l'AF 2018-2019.** Sur la période 2015-2019, les dépenses consacrées à l'éducation représentent en moyenne 2,8% du PIB versus 4,7% en moyenne dans la région Amérique Latine et Caraïbes. Avec un soutien financier international non négligeable, les dépenses totales pour l'éducation ont accusé une progression de 145% au cours de la dernière décennie. L'AF 2011-2012 a connu le niveau le plus élevé des dépenses en investissement qui a représenté 67,3% des dépenses générales du secteur de l'éducation contre 32,7% des dépenses de fonctionnement. Force est cependant de constater que cette tendance s'est depuis renversée au profit des dépenses courantes qui représentaient 73,5% des dépenses totales du secteur contre 26,5% des dépenses en investissement au cours de l'AF 2018-2019<sup>69</sup>. D'après le projet de rapport du PREPOC<sup>70</sup>, 80% des écoles sont gérées par le secteur privé. Le taux de fréquentation scolaire des enfants ayant l'âge d'être au primaire est de 84% mais le taux n'est que de 46% pour les enfants en âge de fréquenter le secondaire au niveau national. L'on notera que seulement 6 travailleurs sur 1 000 sont détenteurs d'un diplôme technique ou professionnel.

**La scolarité de près de quatre millions d'enfants a été interrompue du 19 mars au 9 août 2020 afin de limiter la propagation du coronavirus, alors que le système éducatif était en train de se relever des fermetures successives liées aux troubles de 2019.** Le Ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle (MENFP) estime le temps d'apprentissage à 70 jours sur les 195 prévus (soit 36%), au cours de l'année scolaire 2019-2020<sup>71</sup>. Le dernier *Aperçu des besoins humanitaires 2021-2022* estime que 750 000 filles et garçons n'ont pas pu retourner à l'école depuis la reprise officielle de nouvelle année scolaire 2020-2021.

**La très grande majorité des enfants et adolescents - à savoir 81,1% - n'ont jamais pu s'adonner à des activités d'apprentissage depuis la fermeture des classes** (graphique 10). Ce phénomène est plus accentué en milieu rural, et touche plus pour les garçons que pour les filles.

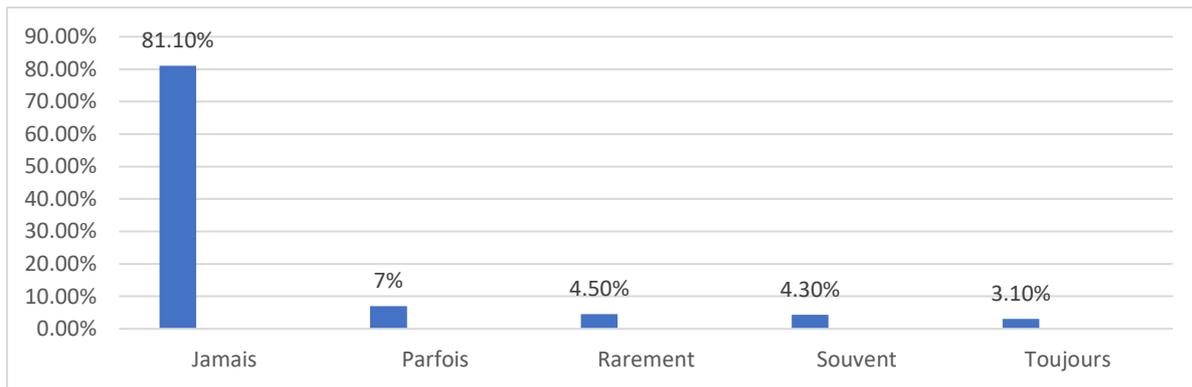
Graphique 10 – Exercice de l'apprentissage depuis la fermeture des classes (en pourcentage des enfants et des adolescents)

<sup>68</sup> ONU FEMMES, Évaluation des effets du COVID-19 sur les femmes rurales, août 2020

<sup>69</sup> Université de Quisqueya, Haïti COVID-19, Ouvrage collectif, 29 juin 2020

<sup>70</sup> MEF et MPCE, PREPOC, Projet de rapport », 27 septembre 2020

<sup>71</sup> ONU FEMMES et CARE, Analyse Rapide Genre COVID-19, Haïti, 25 septembre 2020



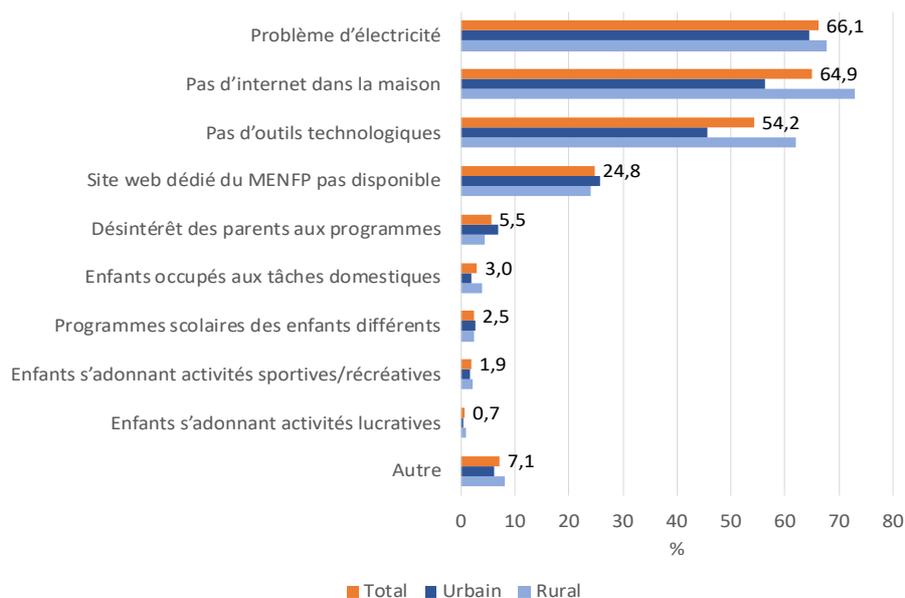
Source: PNUD/CNSA/IHSI, « Impact socioéconomique de la pandémie COVID-19 en Haïti, Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens », novembre 2020

**L'année scolaire 2019-2020 a été pratiquement perdue pour la plupart des étudiants haïtiens, l'enseignement à distance n'a pas fonctionné pour la plupart des enfants vulnérables et marginalisés**, y compris ceux qui sont handicapés, les apprenants en difficulté, les enfants migrants et déplacés, ou ceux qui vivent dans des communautés rurales et pauvres. La perte de la protection et des autres aides que les écoles fournissent, comme l'alimentation scolaire, a également compromis le bien-être des enfants.

**Certaines écoles, principalement dans le secteur éducatif privé, ont choisi de fonctionner à distance durant cette période** mais d'après l'enquête réalisée par ONU Femmes et CARE, cet apprentissage à distance n'a touché que 5,6% des ménages. Pour 86,7% des ménages, le service n'est pas offert par l'école que fréquentent leurs enfants ; d'autres raisons n'ayant pas facilité l'accès à l'apprentissage étant le manque d'accès à l'électricité (19%), à l'internet (14,9%), et le manque de moyens financiers pour continuer à payer l'éducation des enfants (6,1%).

**L'enquête du PNUD auprès des ménages confirme cette tendance dans la mesure où elle révèle que 97,3% des enfants et adolescents n'ont jamais eu accès au site mis en ligne par le MENFP** (graphique 11): par manque d'électricité (66%), manque d'accès à internet à la maison (64,9%), ou manque d'outils technologiques requis (54,2%).

Graphique 11 – Raisons expliquant le manque de disponibilité de l'outil mis en ligne par le MENFP (en pourcentage des ménages)



Source : PNUD/CNSA/IHSI, Impact socioéconomique de la pandémie COVID-19 en Haïti, Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens, novembre 2020

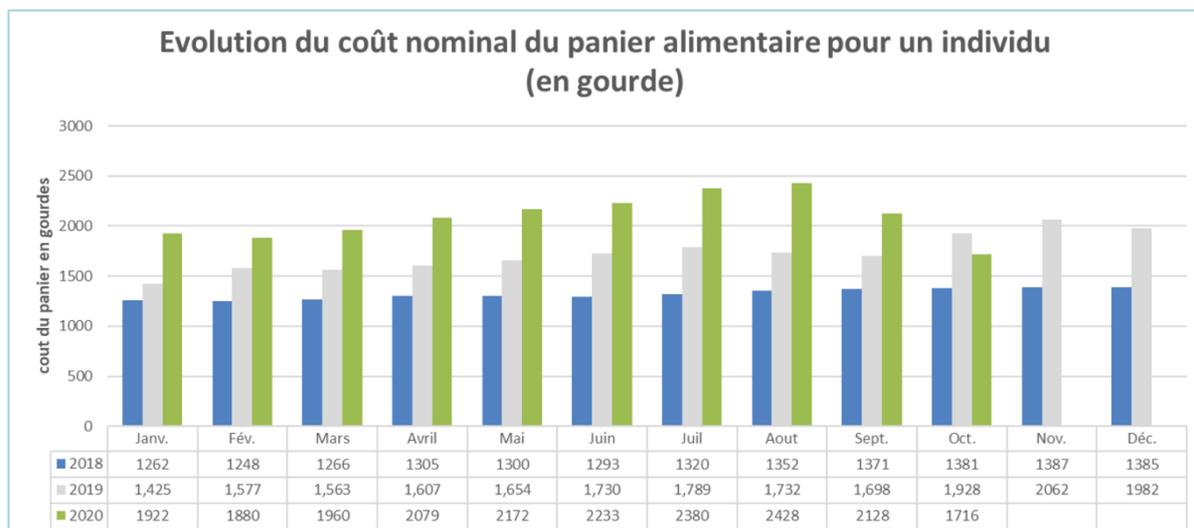
**Encadré 4. L'accès à l'école au temps de la COVID-19.** Après avoir vécu les conséquences de la pandémie, la plupart des parents ont exprimé une grande inquiétude vis-à-vis de l'année scolaire perdue, mais également vis-à-vis des obligations financières qu'ils devront assumer au cours de la nouvelle année académique. Pour les familles monoparentales dirigées par une femme, la situation sera d'autant plus difficile. Le revenu de ces femmes est généralement moins élevé que celui des hommes, en tenant compte de leur place sur le marché du travail, les secteurs d'activité dans lesquels elles s'investissent, et leur niveau de formation. En expliquant les conséquences de la crise sanitaire, beaucoup de leaders communautaires ont également souligné les pertes subies par les marchandes et les activités connexes (tels que les taxi-moto) qui dépendent en temps normal de l'activité scolaire. Source : ONU FEMMES et CARE, Analyse Rapide Genre-COVID-19, Haïti, 25 septembre 2020

#### 4.2.4 LE PANIER ALIMENTAIRE

**Selon le bulletin publié en novembre 2020 par la CNSA, la valeur du panier alimentaire a accusé, en octobre 2020, une baisse de 11% en rythme annuel** (graphique 12). Ceci s'explique principalement par la réévaluation de la gourde enregistrée dès septembre 2020. En effet, le coût nominal moyen du panier alimentaire se situait en octobre 2020 autour de 1 716 gourdes par personne et par mois, contre 1 928 gourdes en octobre 2019, soit une diminution de 212 gourdes. Pour une famille de cinq personnes ceci représente un coût mensuel de 8 580 gourdes. Le panier alimentaire composé de six produits de base - riz, farine de blé, maïs, haricots, sucre et huile végétale - qui représentent 1 870 calories consommées par jour et par personne, reflète la consommation alimentaire des ménages pauvres à faible niveau de revenu, et n'est donc pas un panier nutritionnel. En ramenant le panier alimentaire sur la base de 2 100

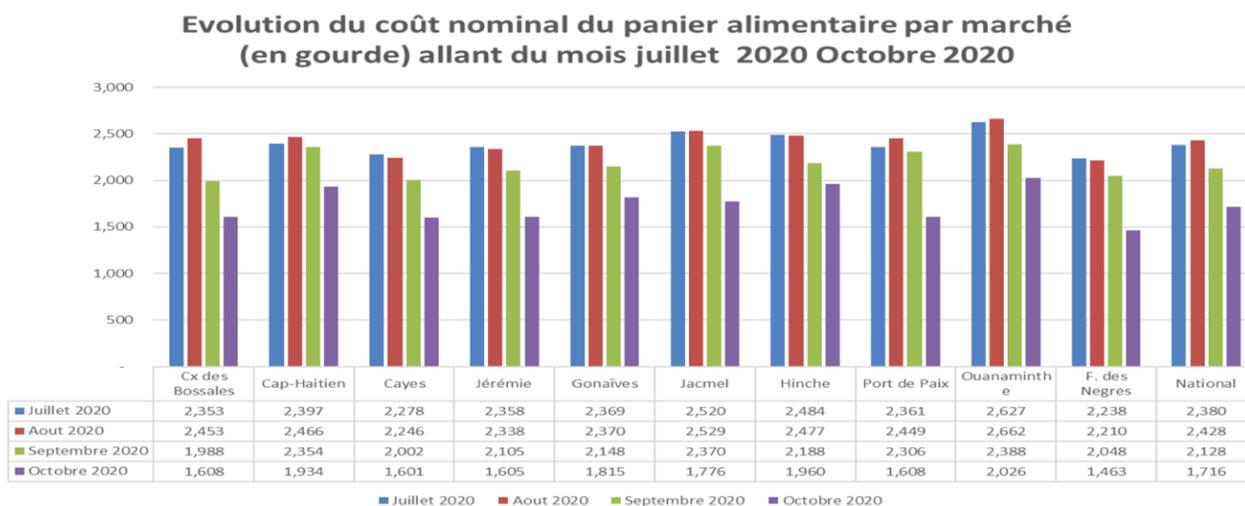
calories recommandées par les normes SPHÈRE, un ménage de cinq personnes aurait besoin de 9 635 gourdes par mois pour accéder aux aliments de base.

**Graphique 12** : Évolution du coût nominal du panier alimentaire pour un individu de janvier 2018 à octobre 2020, en gourdes



**Source** : Coordination Nationale de Sécurité Alimentaire (CNSA), Ministère de l’Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDP) – Bulletin du Panier alimentaire, novembre 2020

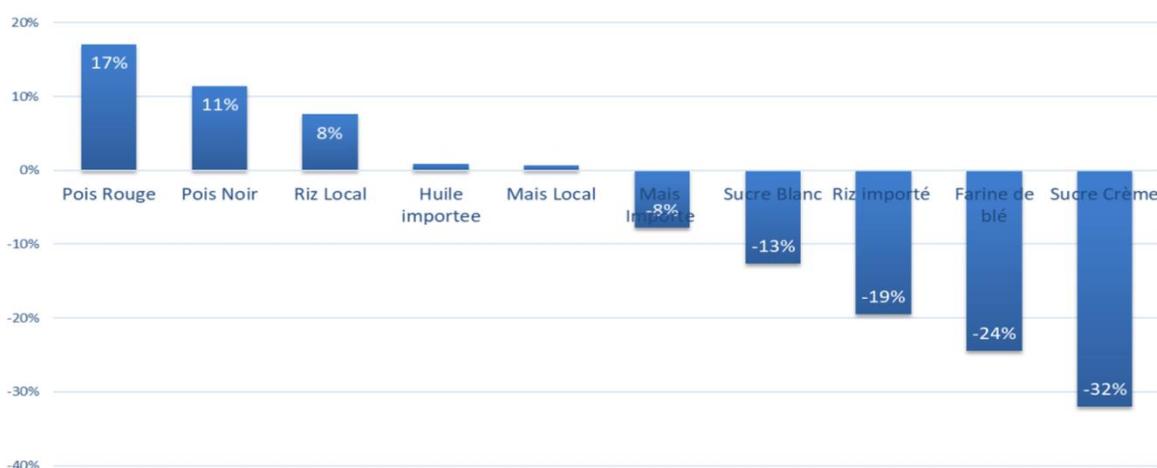
**En rythme mensuel, cette diminution du coût du panier alimentaire s’élève au niveau national à 19% et se reflète au niveau de tous les marchés régionaux.** La diminution varie sur les marchés régionaux. La variation minimum de 10% se retrouve à Hinche, et la variation maximum de 30% à Port-de-Paix (graphique 13).



**Source** : Coordination Nationale de Sécurité Alimentaire (CNSA), Ministère de l’Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDP) – Minutes du GTSAN, 26 novembre 2020

**En rythme annuel, le prix des produits locaux a augmenté sauf pour le maïs, tandis que ceux des produits importés ont baissé, sauf pour l’huile** (graphique 14). En rythme mensuel, il y a une diminution des prix des tous les produits du panier alimentaire, notamment des produits importés tels que le riz, la Farine et le sucre.

**Graphique 14 – Variation des prix des produits du panier alimentaire entre octobre 2019 et octobre 2020**



Source : Coordination Nationale de Sécurité Alimentaire (CNSA), Ministère de l’Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) – Minutes du GTSAN, 26 novembre 2020

#### 4.2.5 LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE<sup>72</sup>

**Une évaluation rapide de l’impact de la pandémie COVID-19 sur la Sécurité alimentaire, les Moyens d’existence et la Production agricole (SAMEPA 2020) a été conduite par la CNSA en juin 2020, avec l’appui du PAM, de la FAO et de l’USAI/MARNDR, . Cette évaluation fut faite auprès de 3 062 ménages dont 2 120 ménages dans les zones rurales d’Haïti (69%) et 942 (31%) dans l’aire métropolitaine de Port-au-Prince<sup>73</sup>. En ce qui concerne la sécurité alimentaire, l’analyse est fondée sur cinq indicateurs principaux qui sont: (i) le score de sécurité alimentaire (ii) le score de diversité alimentaire (iii) l’échelle de la faim (iv) les stratégies de survie alimentaire, et (v) les stratégies de moyens d’existence.**

**Au niveau national, l’enquête montre que 39% des ménages ont une consommation inadéquate<sup>74</sup> ne leur permettant pas de mener une vie active et saine : 11% de ces ménages ont une consommation alimentaire limitée constituée de céréales, d’huile et de sucre; 29% de ces ménages sont privés de protéines animales, de légumineuses, de fruits ou de produits laitiers. L’analyse des données par département montre que ce sont les départements du Nord-ouest, de la Grand’ Anse et l’île de Gonâve qui enregistrent le plus grand nombre de ménages (20% et plus) ayant une consommation inadéquate; dans la zone métropolitaine de Port-au-**

<sup>72</sup> Coordination Nationale de Sécurité Alimentaire, Synthèse de l’analyse de classification de la sécurité alimentaire, IPC, Octobre 2019

<sup>73</sup> CNSA/FAO/PAM/USAI, SAMEPA, octobre 2020

<sup>74</sup> L’alimentation inadéquate en quantité et en qualité nutritive est classifiée en alimentation pauvre et en alimentation limitée

Prince, ce sont les communes de Delmas et de Cité Soleil. L'analyse des données de la diversité alimentaire<sup>75</sup> au niveau national révèle que seulement 2% des ménages ne consomment que deux groupes ou moins d'aliments (faible diversité), 18% consomment entre trois et quatre groupes d'aliments (diversité moyenne), et 80% consomment cinq groupes ou plus d'aliments (diversité élevée).

**En ce qui concerne l'échelle de la faim des ménages<sup>76</sup>, 53% des ménages au niveau national ont connu la faim au cours des 30 jours précédant l'enquête**, dont 42% ont indiqué une faim modérée, 5% une faim sévère, et 6% une faim très sévère. En milieu rural, trois zones enregistrent plus de 70% des ménages ayant connu la faim au cours des 30 jours précédant l'enquête (Artibonite HT01 avec 90%; Artibonite HT04 avec 86% ; et Ouest HT01 avec 75%). Dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, quatre communes enregistrent plus de 45% des ménages ayant subi la faim (Carrefour avec 63%; Croix-des-Bouquets avec 48%; Delmas avec 46%; et Cité-Soleil avec 41%).

**L'évolution de l'insécurité alimentaire dans le contexte de la COVID-19 est également documentée dans l'analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) réalisée par la CNSA en août 2020 avec la participation de 15 partenaires nationaux et internationaux.** Cette analyse a conclu que:

- \* 42% de la population analysée se trouve en situation d'insécurité alimentaire (IPC 3 et IPC 4) pour la période d'août 2020 à février 2021;
- \* 46% se trouve en situation d'insécurité alimentaire (IPC 3 et IPC 4) pour la période de mars à juin 2021 ;
- \* 4 355 735 personnes seraient donc potentiellement affectées par l'insécurité alimentaire IPC 3 et IPC 4, ce qui représente une augmentation d'environ 250 000 personnes, par rapport à l'analyse d'octobre 2019 qui fait référence à la situation projetée de mars à juin 2020<sup>77</sup>.

**Tableau 13 – Évolution de l'insécurité alimentaire dans le contexte de la pandémie COVID-19**

<b>IPC – 2019 (Mars 2020-Juin 2020)</b>	<b>IPC – 2020 (Mars 2021-Juin 2021)</b>
Population analysée: 10 450 082 personnes	<b>Population analysée:</b> 9 536 143 personnes
<b>IPC 3:</b> 28% de la population en situation de crise	<b>IPC 3:</b> 34% de la population en situation de crise
<b>IPC 4:</b> 12% de la population en situation d'urgence	<b>IPC 4:</b> 12% de la population en situation d'urgence
<b>Total IPC 3 et IPC 4:</b> 40% de la population analysée se trouveraient en situation d'insécurité alimentaire	<b>Total IPC 3 et IPC 4:</b> 46% de la population analysée se trouveraient en situation d'insécurité alimentaire

Source : Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire, Présentation power point des résultats de la classification de sécurité alimentaire, septembre 2020

<sup>75</sup> Le score de diversité alimentaire est basé sur le nombre de groupes d'aliments consommés par les ménages sur une période de 24h. Ce score est utilisé comme mesure supplétive au niveau socio-économique du ménage

<sup>76</sup> L'échelle de la faim des ménages capture la privation de nourriture ou la faim des ménages afin de classer la sévérité de l'insécurité alimentaire pendant les 30 jours précédant l'enquête. La sévérité est classée en 5 phases : pas de faim, peu de faim, faim modérée, faim sévère, et faim très sévère. La faim modérée, sévère ou très sévère détermine l'état de faim subi par les ménages.

<sup>77</sup> Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA), Présentation des résultats de la classification de Sécurité alimentaire, septembre 2020

**L'analyse de la situation actuelle d'août 2020 à février 2021, révèle également que 50% de la population de quatre(4) départements du pays sont en situation d'insécurité alimentaire (IPC 3 et IPC 4), et plus spécifiquement dans les zones suivantes<sup>78</sup>: zones HT01 et HT02 dans le département du *Nord*, zone HT02 dans le *Nord-ouest*, zone HT01 de la *Gonâve* dans le département de l'*Ouest*, zone HT01 dans le département du *Sud-est*, et à *Cité Soleil* (Port-au-Prince). Également, 20% de la population sont en situation IPC 4 dans la zone HT02 du *Nord-ouest*, HT02 de la *Gonâve* dans l'*Ouest*, alors que quatre zones s'en rapprochent avec 15% de la population en situation d'urgence: HT01 du *Nord-ouest*, zone HT01 du *Sud-est*, zone HT08 du *Sud*, et *Cité Soleil*<sup>79</sup>.**

**L'analyse de l'indice de stratégie alimentaire<sup>80</sup> indique pour sa part que plus de 60% des ménages au niveau national ont dû adopter une stratégie d'adaptation** desquels 37% ont adopté des stratégies de crise, et 25% des stratégies d'urgence. Au niveau départemental, trois zones regroupent la plus forte densité des ménages qui doivent adopter des stratégies alimentaires d'urgence, comme placer les enfants en domesticité, consommer des stocks de semence qui devaient servir à la prochaine saison agricole, ou vendre les derniers animaux femelles (Nord-ouest HT01 avec 69%; Nord-ouest HT02 avec 60%; et Artibonite HT04 avec 58% des ménages)<sup>81</sup>. Les restrictions liées à la COVID-19 ont entraîné une perte ou une pression sur les sources de revenus, en particulier sur les revenus agricoles ; la situation n'est pas différente pour les ménages qui travaillent dans l'économie informelle, et les travailleurs journaliers. En effet, ces ménages avaient de plus en plus de difficultés à accéder aux denrées alimentaires sur les marchés en raison de la dévaluation continue de la gourde jusqu'en septembre 2020.

**Encadré 5. Stratégie d'adaptation alimentaire pour compenser la perte de revenus, par genre.** La plupart des femmes et des hommes utilisent au moins une des 5 stratégies d'adaptation qui composent l'indice universel réduit (i) manger des aliments moins chers ou moins appréciés (ii) emprunter de la nourriture ou compter sur l'aide d'amis ou de parents (iii) limiter les quantités de nourriture par repas (iv) limiter la ration des personnes plus âgées au profit des enfants (v) réduire le nombre de repas par jour. Les stratégies les plus utilisées par les femmes en comparaison à celles employées par les hommes sont de (i) réduire le nombre de repas par jour (77,9% versus 71,2%), et (ii) d'emprunter de la nourriture ou faire appel aux amis et voisins (36,3% versus 28%). La stratégie la plus utilisée par les hommes, comparée à celles des femmes, est de limiter la quantité de nourriture par repas (75,8% versus 70,1%). *Source* : ONU Femmes et CARE, Analyse Rapide Genre et COVID-19, 29 septembre 2020

#### 4.2.6 LA PROTECTION SOCIALE

**Une analyse des dépenses publiques affectées à la protection sociale durant la décennie 2010-2020 révèle le faible niveau de fonds destinés aux segments très vulnérables de la**

<sup>78</sup> Ces zones font référence aux Zones des moyens d'existence (ZME) définies par la CNSA

<sup>79</sup> CNSA, Présentation des résultats de la classification de Sécurité alimentaire, septembre 2020

<sup>80</sup> L'indice des stratégies d'adaptation prend en compte la fréquence et la gravité des actions prises par les ménages quand ils n'ont pas assez de nourriture ou pas assez d'argent pour acheter de la nourriture

<sup>81</sup> CSNA/FAO/PAM/USAI, SAPEMA 2020, novembre 2020

**population.** En termes de pourcentage du budget national, ces dépenses n’ont jamais atteint le niveau de 4%, alors que les allocations budgétaires pour le Parlement ont franchi cette barre durant cette période. Au cours de l’AF 2016-2017, les dépenses effectuées pour la protection sociale sont passées en dessous de la barre de 1% soit moins d’un milliard de gourdes. Une légère progression a été notée pour les deux exercices suivants mais le montant allait plafonner par la suite à 2,2 milliards de gourdes ce qui représente moins de 2% du budget national<sup>82</sup>.

**Avec plus de 20 programmes en cours, la couverture des programmes de protection sociale est fragmentée, et même limitée en termes de couverture des bénéficiaires<sup>83</sup>.** Ces programmes souvent trop petits, avec des groupes cibles très limités, sont supervisés par neuf ministères, et exécutés par 11 institutions publiques et ministères. Selon les données de la dernière enquête des ménages réalisée en 2012, les programmes sociaux auraient contribué à la réduction de la pauvreté à concurrence de 1%<sup>84</sup>. Toutefois, l’adoption, le 5 juin 2020, de la Politique Nationale de Protection et de Promotion Sociales (PNPPS) ouvre de nouvelles perspectives encourageantes, et comprend quatre axes principaux : (i) l’enfance, (ii) le travail, l’emploi et l’employabilité, (iii) la protection sociale de la santé, de la vieillesse et de l’invalidité, et (iv) la protection et la promotion sociales réactives aux chocs<sup>85</sup>. Elle explore également des pistes permettant d’élargir la base budgétaire afin de sécuriser des ressources financières dans la durée<sup>86</sup>.

**Peu après la confirmation des deux premiers cas de COVID-19, le Gouvernement annonçait le déboursement pour 1 500 000 familles vulnérables d’un paiement unique en cash.** Du 25 mars au 30 septembre 2020, le Gouvernement décaissait un total de 2 254 751 187 de gourdes au Fonds d’Assistance Économique et Sociale (FAES) pour la protection sociale des plus vulnérables (tableau 14).

**Tableau 14 – Décaissements au FAES du 25 mars au 30 septembre 2020**

Description des décaissements	Montants en gourdes
Lutte contre l’insécurité alimentaire liée à l’urgence sanitaire COVID-19	1 102 287 483,53
Transfert de cash dans le cadre du programme d’appui à 1 500 000 ménages en réponse à la COVID-19	895 586 304,00
Subvention aux ouvriers des usines textiles en chômage partiel en raison de la COVID-19	20 040 000,00
<b>Total des décaissements au FAES</b>	<b>2 254 751 187,21</b>
Total des dépenses exécutées	2 200 913 787,53
<b>Taux d’exécution</b>	<b>98 %</b>
Solde	53 837 399,68

*Source* : Ministère de l’Économie et des Finances, Rapport consolidé des décaissements et des dépenses exécutées par institution dans la lutte contre la COVID-19 du 25 mars au 30 septembre 2020, Site officiel

<sup>82</sup> Université de Quisqueya, Haïti COVID-19, Group Croissance, Ouvrage collectif, 29 juin 2020

<sup>83</sup> IMF, Country Report N°20/121, Section on Social protection expenditures, April 2020

<sup>84</sup> IMF, Country Report N°20/121, Section on Social protection expenditures, April 2020

<sup>85</sup> IMF, Country Report N°20/121, Section on Social protection expenditures, April 2020

<sup>86</sup> MAST/PAM, Sous-Commission de rédaction de la PNPPS, Potentiel pour l’élargissement de l’espace budgétaire en Haïti, 2019

**Le transfert en cash a bénéficié à 291 532 ménages soit 19% de la cible initiale;** le montant total alloué à cette mesure de protection sociale, s'élevant à 895 586 304 gourdes, représente 40% du total des mesures de protection sociale prises par le Gouvernement. En moyenne, les ménages bénéficiaires ont reçu 3 072 gourdes.

**Le Secteur de sécurité alimentaire en lien avec le Groupe de travail sur les transferts monétaires en Haïti (CBTWG) estimait, en octobre 2020, que l'aide d'urgence est constituée à 32% de vivres et à 68% de transferts monétaires et de coupons.** Les transferts monétaires sont constitués à 13 % de « cash for work », à 15% de coupons et 133 72% de transferts monétaires à usage multiple.

**Les transferts monétaires à usage multiple sont, en moyenne, effectués en trois versements par ménage, et équivaut à un montant de 6 650 gourdes par versement.** Toujours en octobre 2020, le CBTWG prévoyait qu'un total de 1 208 500 ménages recevraient une aide monétaire d'urgence en 2020. La répartition de ces bénéficiaires se présente comme suit par départements par ordre décroissant d'importance:

**Tableau 15 - Nombre anticipé de ménages bénéficiaires de transferts monétaire en 2020**

Départements	Nombre de ménages bénéficiaires
Ouest	59 856
Artibonite	30 900
Grand' Anse	28 471
Nord-ouest	28 422
Nord	26 871
Sud	21 413
Sud-est	15 288
Centre	13 660
Nord-est	11 647
<b>Total</b>	<b>1 208 500 ménages</b>
Valeur monétaire totale	24 109 575 000 Gourdes
Moyenne par ménage	19 950 Gourdes

Source : Groupe de Travail sur les Transferts Monétaires (TM). TM en cours ou sécurisés pour l'année 2020, 8 octobre 2020

**Le dernier aperçu des besoins humanitaires indique que 4,4 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire en 2021.** Pour répondre à ces besoins humanitaires, le Plan de réponse humanitaire 2021-2022 ciblera 1,5 million de personnes parmi les plus vulnérables dans 65 des 147 communes, et devrait être lancé en février 2021. Un budget de 235,6 millions de dollars américains a été établi pour mettre en œuvre la stratégie de réponse humanitaire 2021-2022 qui adressera quatre axes stratégiques à savoir:

**Tableau 16 – Stratégie humanitaire 2021-2022**

Axes	Résultats Attendus
1. NEXUS humanitaire-développement	D’ici fin 2022, les efforts conjoints des acteurs humanitaires et du développement contribueront à une réduction d’au moins 20% du nombre de personnes ayant besoin d’une assistance humanitaire
2. Besoins et services essentiels	D’ici fin 2022, 60% de la population ciblée aura la capacité de satisfaire ses besoins essentiels (éducation, santé, eau, alimentation, habitat, protection)
3. Protection et redevabilité	Tout au long du cycle de programmation humanitaire, les actions entreprises contribuent à renforcer la protection de 1,5 million de personnes / ainsi que la redevabilité envers ce même nombre de personnes particulièrement envers les groupes de personnes les plus vulnérables
4. Préparation et réponse aux chocs	Au moins 60% des personnes ciblées à la suite d’une catastrophe naturelle ou d’un autre choc, bénéficient d’une intervention opportune, efficace et coordonnée

Source : OCHA Haïti, Aperçu des Besoins Humanitaires 2021-2022

#### 4.2.7 LA PROTECTION DES FEMMES ET DES MINORITÉS<sup>87</sup>

**83.5% des femmes ne se sentent pas en sécurité ni dans leur maison ni dans leur communauté pour diverses raisons (tableau 17), et 22% craignent la violence, l’abus sexuel ou la violence domestique.**

**Tableau 17 - Préoccupations sécuritaires des femmes et des filles (en pourcentage)**

	Femmes	Filles
Pas d’espaces sécuritaires dans la communauté	36,50%	37,3%
Incapacité à avoir accès aux services et aux ressources	28,00%	23,0%
Risque d’être attaqué en dehors de la communauté	22,30%	17,3%
Maison ou logement pas sécurisé / ou pas de serrure	13,50%	10,6%
Violence, abus sexuel	11,50%	10,1%
Risque de se faire attaquer en se déplaçant à l’intérieur de la communauté	11,20%	9,2%
Trafic	10,80%	8,8%
Violence domestique	10,30%	3,4%
Pas assez d’intimité à la maison	8,10%	14,2%
Autres	23,20%	22,5%

Source : ONU Femmes et CARE, Analyse Rapide Genre et COVID-19, 25 septembre 2020

**Avant la crise sanitaire, vingt-neuf pour cent (29%) des femmes âgées de 15-49 ans ont déclaré avoir subi des actes de violence physique depuis l’âge de 15 ans.** Parmi les femmes qui ne sont pas célibataires, cette violence a été perpétrée, dans 45% des cas, par le mari ou le partenaire actuel. Une femme sur huit (12%) a déclaré avoir subi des violences sexuelles, et 34% des violences conjugales. Seul un quart (24%) des femmes ayant subi des violences physiques ou sexuelles a déclaré avoir recherché de l’aide, et 76% n’ont jamais recherché de

<sup>87</sup> Cette section a été extraite de l’Analyse Rapide Genre et COVID-19 d’ONU Femmes et CARE publiée le 25 septembre 2020

l'aide dont la majorité (54%) n'en a jamais parlé à personne. Parmi celles qui ont cherché de l'aide quelle que soit la forme de violence subie, la majorité l'a cherché auprès des membres de leur propre famille (64%), des membres de la famille de leur mari ou partenaire (22%) ou auprès de leur voisin (18%).

**Avec la crise sanitaire, il est généralement admis que le stress lié à la pandémie peut augmenter la violence à l'égard des femmes et des filles.** Cette augmentation a été notamment constatée par les organisations de femmes qui offrent des services de prise en charge aux femmes et filles violentées: une augmentation de 5 à 40% a été rapportée selon la structure de services dans plusieurs régions du pays. La Coordination nationale des affaires féminines et des questions du genre de la Police nationale d'Haïti a également souligné que la période de confinement a provoqué une augmentation des cas de violence à l'égard des femmes (mais également des enfants). Ainsi, au cours de la période de janvier à juillet 2020, les cas de violences rapportés par les points focaux de la violence basée sur le genre de la Police nationale se sont élevés à 726, y compris les viols sur mineures et les violences conjugales. Le nombre total des cas enregistrés par la police dans tout le territoire national n'était pas disponible. En dépit de l'augmentation des dénonciations et cas signalés, seulement 5,7% de femmes sont au courant des structures de service pour la prise en charge de victimes de violence dans leur zone, ce qui limite sévèrement leur accès à ces services essentiels. Ce manque d'information est aussi observé parmi les adolescents et jeunes personnes qui participent aux sondages téléphoniques de l'initiative U-report d'UNICEF: 71% des personnes sur un total de 1 821 répondants du sondage sur les violences familiales pendant la COVID-19 disaient ne pas savoir comment obtenir de l'aide si une personne est victime ou témoin de violence.<sup>88</sup> D'une autre part, 53,1% des familles n'utilisent aucune stratégie pour réduire ou adresser les différents risques de protection et violence,<sup>89</sup> signalant une faible culture de prévention.

**De manière générale, la question de la violence est abordée selon une vision très réductrice du phénomène.** La plupart des cas de violence relaté ne concerne que le viol et les abus sexuels sur des mineures ou de jeunes écolières. Aucune des déclarations ne prend en compte des cas de violence conjugale (frapper sa femme par exemple) ou familiale (comme l'inceste). La vision limitée de ce qui est considéré comme « violence » est un des principaux facteurs des « chiffres invisibles » de la violence faite aux femmes et aux filles, mais également aux enfants en général; à cela s'ajoute la peur des représailles en cas de dénonciation, et la faiblesse de la chaîne pénale en matière de poursuites et de condamnations.

**Cette réalité résulte principalement du nombre limité de plaintes introduites auprès des autorités, de l'accès limité des plaignantes à la justice, et de la faiblesse de la chaîne pénale dans le pays. En effet,** comme différentes études l'ont signalé depuis des années, moins d'un tiers de femmes violentées porte plainte à la police et ces plaintes semblent essentiellement se concentrer sur les violences sexuelles commises dans les lieux publics et le plus souvent par des bandes criminelles. Les cas de violence domestique sont rarement rapportés à la police<sup>90</sup>. Les motifs les plus souvent cités pour expliquer cette situation<sup>91</sup> s'apparentent aux barrières

---

<sup>88</sup> U-Report Haïti, Sondage 'Violence Familiales dans le contexte COVID-19', 15 mai 2020 (<https://haiti.ureport.in/opinion/4222/>)

<sup>89</sup> ONU Femmes et CARE, Analyse Rapide Genre et COVID-19, 25 septembre 2020

<sup>90</sup> PNUD, Assistance Légale pour les femmes victimes de violence de genre en Haïti, 2013

<sup>91</sup> OFPRA, Haïti : Les violences faites aux femmes, 2017

linguistiques au manque de ressources économiques, à la honte, à la menace d'ostracisme des familles et communautés, à la peur des représailles de la part des agresseurs, aux difficultés d'obtention d'un certificat médico-légal, à l'apathie et au manque d'action de la police et du système judiciaire. Dans ce contexte déjà très précaire, le confinement et autres restrictions imposées par la lutte contre la COVID-19 ne pourraient qu'aggraver cette réalité imposée aux femmes et aux filles.

**Des leaders communautaires ont également fait état de la stigmatisation engendrée par la pandémie comme potentiel élément déclencheur de la violence.** Cette stigmatisation s'exprime à l'encontre de différents groupes de la population. Le personnel de santé se trouve en première ligne de ces risques car la rumeur publique diffuse l'idée que ce personnel gagne beaucoup d'argent et se chargerait d'injecter le vaccin provoquant la COVID-19. Les personnes contaminées ne sont pas en reste et sont souvent rejetées, au point que certains individus - lorsqu'ils sont au courant de leur statut positif - menacent de les attaquer physiquement. Les personnes handicapées, les personnes âgées, ou les personnes ayant une orientation sexuelle différente ont été particulièrement indexées, même si elles ne sont pas contaminées, parce qu'elles sont considérées successivement comme étant des « morts-vivants », ou responsables pour des raisons religieuses de tous les maux d'Haïti.

**Les risques de protection persistent également pour les migrants haïtiens.** Si les rapatriements ont été interrompus un temps en raison des restrictions imposées par la COVID-19, ils ont cependant repris en juin, avec un total de 1 054 migrants haïtiens rapatriés en Haïti entre le 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup> novembre, la grande majorité d'entre eux n'étant pas des retours volontaires depuis les États-Unis et différents pays et territoires en Amérique Latine et les Caraïbes. En ce qui concerne la République Dominicaine, 185,590 migrants haïtiens sont rentrés volontairement depuis le début de la crise COVID-19 en mars 2020 jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre. Les retours ont presque triplé depuis 2019 quand la majorité des mouvements étaient vers la République Dominicaine; suite à la COVID-19 les migrants sont massivement rentrés en raison de la perte d'emplois dans les secteurs du tourisme, de l'agriculture et de la construction principalement. La plupart des personnes entrent dans le pays par des points de passage informels, ce qui non seulement les expose à des risques plus élevés de contracter et de transmettre le virus, mais fait également encourir un risque accru de trafic et d'autres abus aux femmes, aux filles et aux enfants.

**L'enquête auprès des ménages réalisée en juillet 2020 par le PNUD et la CNSA révèle que 41% des ménages ont au moins un membre de la famille qui a choisi de s'installer ailleurs suite à la pandémie COVID-19; 71% de ces personnes se sont déplacées dans une autre commune ou département du pays, 14% en République Dominicaine, et 1% dans un autre pays.**

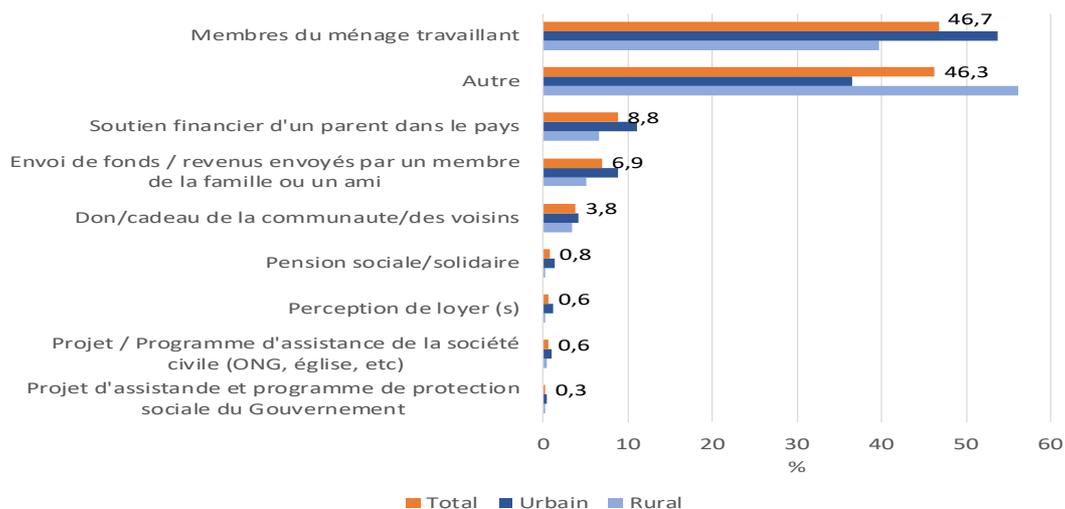
### **4.3 PILIER 3 – LES REVENUS ET L'EMPLOI DES MÉNAGES, LE SECTEUR PRIVÉ ET INFORMEL, ET LES SECTEURS PRODUCTIFS**

#### **4.3.1 LES REVENUS ET L'EMPLOI DES MÉNAGES**

### 4.3.1.1 Les Sources de Revenu des Ménages Avant et Après la COVID-19

Les sources principales de revenus proviennent pour 46,7% des ménages d'un travail rémunéré, et pour 46,3% d'une autre source -ce qui pourrait expliquer l'importance du secteur informel (graphique 15). Malgré l'importance des transferts de fonds sans contrepartie dans le PIB, seulement 6,9% des ménages déclaraient recevoir des fonds de l'étranger d'un membre de la famille ou d'un ami<sup>92</sup>.

Graphique 15 – Principales sources de revenus (en pourcentage des ménages)<sup>93</sup>



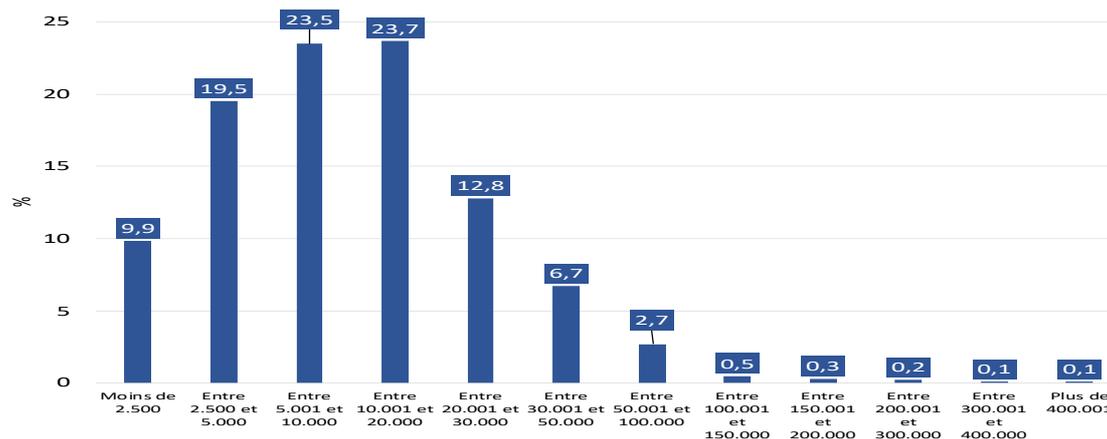
Source: PNUD/CNSA/IHSI, Impact socioéconomique de la pandémie de la COVID-19 en Haïti - Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens, novembre 2020

Avant la COVID-19, et de manière générale, près de 77% des ménages (76,6%) avaient des revenus compris entre moins de 2 500 gourdes et 20 000 gourdes par mois (graphique 16). Ceci représente des revenus journaliers allant au pire 83 gourdes et atteignant au mieux 667 gourdes par jour et par ménage.

Graphique 16 – Tranches de revenus avant la COVID-19 (en pourcentage des ménages)

<sup>92</sup> Les autres revenus atteignant moins de 1 % provenaient de la pension, d'un projet d'assistance de la société civile, de loyers perçus, ou d'un projet d'assistance sociale du gouvernement.

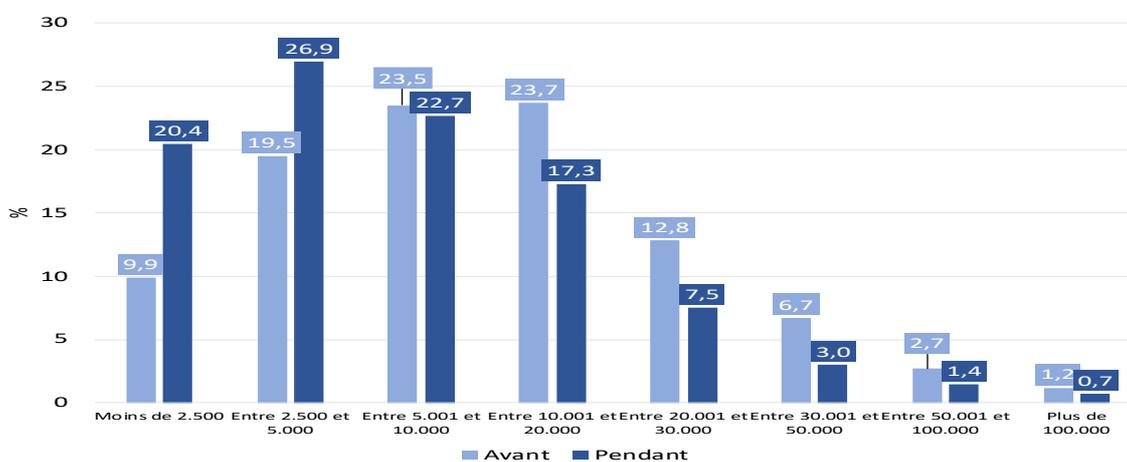
<sup>93</sup> PNUD/CNSA/IHSI, Impact socioéconomique de la pandémie du COVID-19 en Haïti - Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens, novembre 2020



Source: PNUD/CNSA/IHSI, Impact socioéconomique de la pandémie de la COVID-19 en Haïti - Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens, novembre 2020

**Après la confirmation de la pandémie COVID-19, le pourcentage des ménages bénéficiant de revenus situés entre moins de 2 500 et 20 000 gourdes par mois est passé à 87,3% soit une augmentation de 10,7 points de pourcentage.** Le pourcentage de ménages bénéficiant de revenus situés dans les cinq tranches de revenus entre 5 001 et plus de 100 000 gourdes a diminué, Celui de ménages bénéficiant de revenus dans les quatre tranches de revenus situés entre moins de 2 500 et 10 000 gourdes a par contre considérablement augmenté. L'augmentation la plus significative du pourcentage des ménages est constatée dans la tranche de revenus de moins de 2 500 gourdes par mois qui est passé de 9,9% à 20,4% des ménages après la confirmation de la COVID-19 (graphique 17).

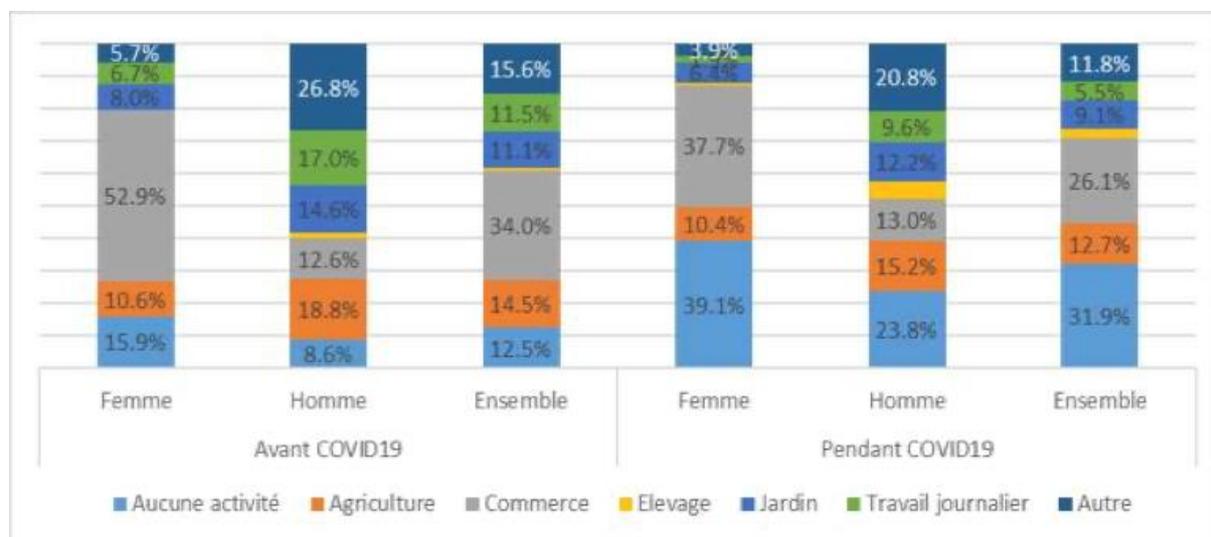
Graphique 17 – Variation du pourcentage de ménages par tranches de revenus avant et après la pandémie COVID-19



Source: PNUD/CNSA/IHSI, Impact socioéconomique de la pandémie de la COVID-19 en Haïti - Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens, novembre 2020

Avec l'apparition de la pandémie de COVID-19, le pourcentage des femmes n'ayant pas d'activité rémunérée (graphique 22) est passé de 15,9% à 39,1% (+22,2%); celui des hommes est passé de 8,6 % à 23,8 % (+15,2%). Avec la COVID-19, il y a toujours plus de femmes que d'hommes sans travail rémunéré (graphique 18).

Graphique 18 - Travail rémunéré par secteur d'activité et par genre

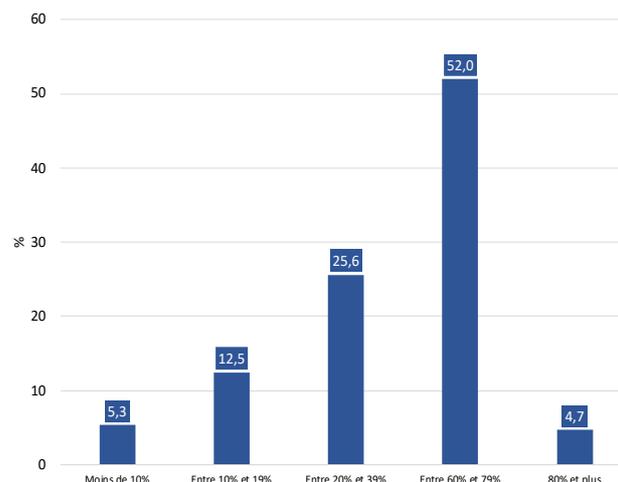
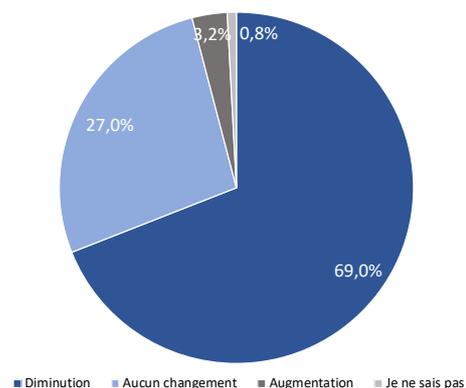


Source : ONU Femmes et CARE, Analyse Rapide Genre et COVID-19, 25 septembre 20

#### 4.3.1.2 Les Variations du Niveau de Revenu des Ménages *après* la Confirmation de la COVID-19

De manière générale, 69 % des ménages évoquent une baisse de revenus suite à la confirmation de la COVID-19. Pour 52% d'entre eux, cette diminution se situe entre 60 et 79% (graphique 19).

Graphique 19 – Variation générale des revenus suite à l'apparition de la COVID-19

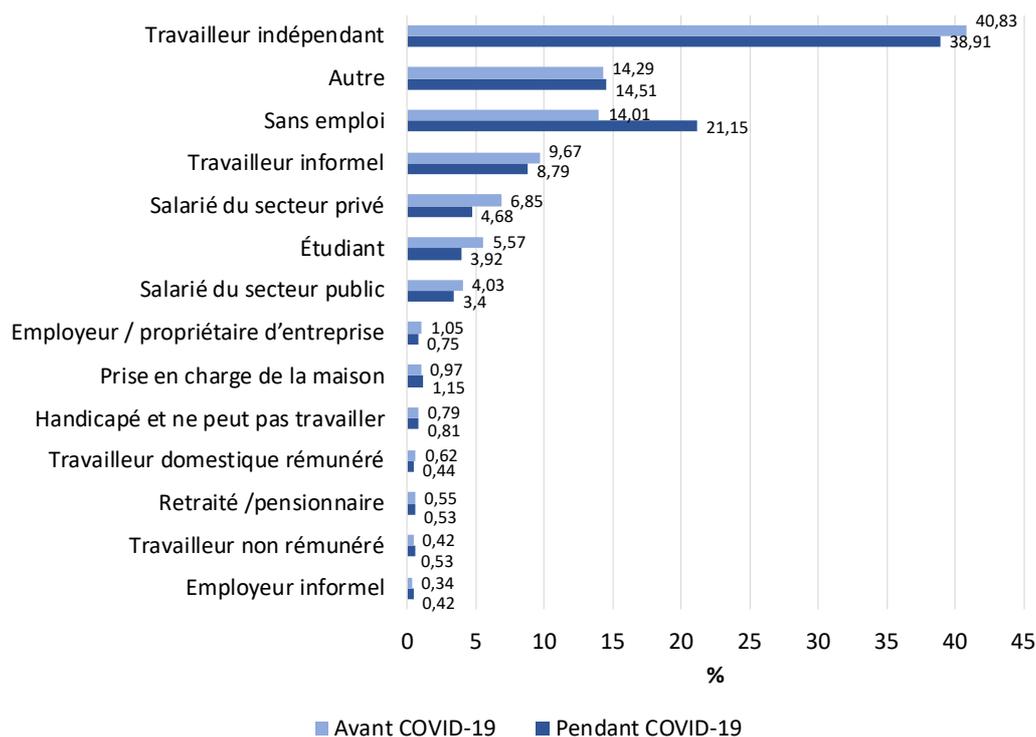


**Source:** PNUD/CNSA/IHSI, Impact socioéconomique de la pandémie de la COVID-19 en Haïti - Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens, novembre 2020

**En ce qui concerne l'emploi, avant la pandémie de COVID-19, près de 41% des personnes étaient des travailleurs indépendants, et avec sa confirmation ils ne représentent plus que 38,91% des ménages consultés** (graphique 20). Le pourcentage de « sans emploi » est pour sa part passé de 14,01% à 21,15% depuis la confirmation de la COVID-19. Les autres variations enregistrées en termes d'emploi sont en lien au travail informel, aux emplois dans les secteurs public et privé, aux employeurs du secteur privé, et aux travailleurs domestiques dont le pourcentage a diminué suite à la confirmation de la pandémie.

**Avec la confirmation de la COVID-19, les « autres occupations » ont augmenté de manière marginale (passées de 14,29% à 14,51%), de même que le travail non-rémunéré, et les employeurs dans le secteur informel.** Le nombre de personnes handicapées ne pouvant pas travailler a augmenté, et représente 0,81% des personnes interrogées (graphique 21).

Graphique 20 – Situation d'emploi avant et après la pandémie COVID-19 (en pourcentage des personnes consultées)



Source: PNUD/CNSA/IHSI, Impact socioéconomique de la pandémie de la COVID-19 en Haïti - Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens, novembre 2020

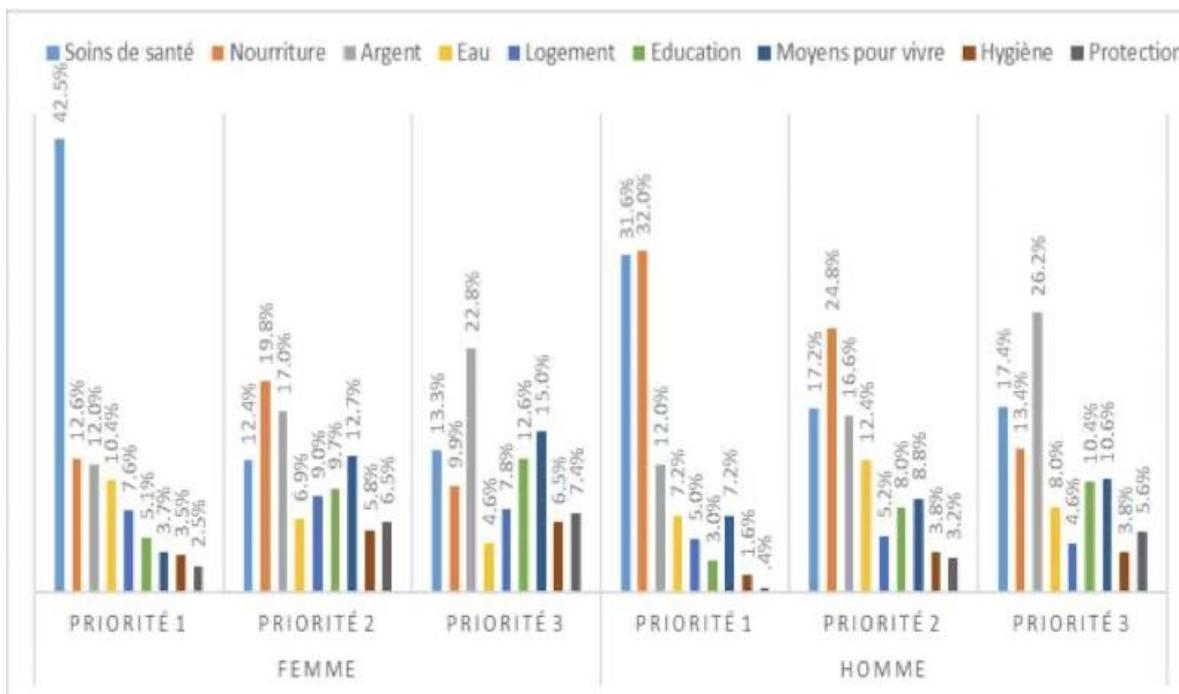
**Les causes évoquées par les ménages pour expliquer la baisse des revenus ou la perte d'emploi (33,1% pour autres raisons)** peuvent être liées en fonction du nombre important des ménages qui travaillent dans le secteur informel et de la contraction de l'activité économique. La deuxième raison principale (13,4%) est liée à la fermeture temporaire de l'entreprise où ces personnes étaient embauchées ou à la réduction temporaire des heures de travail. Enfin, la troisième raison principale (11,8%) résulte du risque d'infection au virus<sup>94</sup>.

#### 4.3.1.3 Les Besoins Prioritaires des Ménages

**Les trois premiers besoins exprimés suite à l'apparition de la pandémie de COVID-19 tant pour les hommes que pour les femmes, sont les soins de santé, la nourriture et l'argent** (graphique 21). Les soins de santé viennent en première position pour 42,5% de femmes suivi par les besoins d'argent pour 22,8% et de nourriture pour 19,8% d'entre elles. Pour les hommes, la nourriture et les soins de santé arrivent quasi ex-aequo en première place pour respectivement 32% et 31,6% d'entre eux, suivis par les besoins d'argent pour 26,2%.

Graphique 21 – Besoins prioritaires exprimés selon les relations de genre

<sup>94</sup> PNUD/CNSA/IHSI, Impact socioéconomique de la pandémie du COVID-19 en Haïti - Résultats de l'enquête auprès des ménages haïtiens, octobre 2020  
ESI COVID-19



Source : ONU Femmes et CARE, Analyse Rapide Genre et COVID-19, 25 septembre 2020

### 4.3.2 LE SECTEUR PRIVÉ ET INFORMEL

#### 4.3.2.1 Introduction

**Le secteur privé est majoritairement composé du secteur informel qui représente 61 % du PIB selon le diagnostic entrepris par la Banque Mondiale en septembre 2020.** Les entreprises formelles du secteur privé sont relativement jeunes en nombre d'années d'opération, avec une forte participation de femmes entrepreneures, qui rencontrent des obstacles à croître, à gagner des parts de marché, et à créer des emplois. Dans un pays déjà fragilisé par l'instabilité, la pandémie de COVID-19 risque d'aggraver la situation d'un secteur privé qui peine à émerger. Il est donc crucial de s'attaquer aux contraintes qui affectent l'investissement privé et sa productivité, à savoir un manque d'infrastructures adéquates, ainsi qu'un cadre institutionnel et réglementaire défavorable.

**En sus des infrastructures inadéquates, le manque de transparence et la faible dynamique concurrentielle figurent parmi les principales contraintes rencontrées par le secteur privé.** La forte concentration des marchés et certaines pratiques entraînant une concurrence déloyale affectent la croissance de la productivité des firmes, en amont et en aval des chaînes de valeur, limitent la capacité des firmes les plus productives à gagner des parts de marché, et augmentent les prix à la consommation. Le climat des affaires demeure risqué du fait du manque (i) de sécurité dans l'exécution des contrats, et (ii) de transparence dans la définition et dans la mise en œuvre des réglementations.

**Le cadre réglementaire du marché foncier représente également un grand handicap pour le secteur privé.** Le cadre réglementaire relatif au régime et droits fonciers reste complexe,

fragmenté et obsolète. En dehors des zones économiques spéciales, l'absence de cadastre est l'une des contraintes majeures à l'investissement privé. Moins de cinq pour cent (5%) des terres haïtiennes ont fait l'objet d'un arpentage et plus de 75% des contrats fonciers ruraux sont établis selon les procédures traditionnelles et ne sont pas officiellement enregistrés.

**L'incertitude dans l'application du Code du travail est également contraignante.** La réglementation du marché du travail en Haïti ne fournit pas assez de prévisibilité pour les entrepreneurs et accorde un faible niveau de protection aux travailleurs, en raison du manque de directives claires de mise en œuvre. Les salaires minimums deviennent moins compétitifs une fois que la productivité du travail est prise en compte.

#### *4.3.2.2 Les Grandes et Très Grandes Entreprises*

**La Banque interaméricaine de développement (BID) a organisé des discussions de groupes ciblées avec les entreprises les plus représentatives des principaux secteurs de l'économie en février et avril 2020.** Cette initiative avait pour objectif de recueillir des informations et recommandations pour permettre à la BID en Haïti de prendre les décisions appropriées pour un appui rapide, direct et efficace aux entreprises les plus touchées par la crise. Il ne s'agissait pas de mener une enquête en profondeur mais plutôt de répondre aux besoins urgents exprimés par de nombreux opérateurs économiques, et de dégager des mesures d'urgence.

**Une première rencontre de discussions de groupes ciblées fut organisée en février avec 16 très grandes et grandes entreprises<sup>95</sup> des secteurs suivants :** l'agro-industrie, les boissons, l'import-export, le tourisme, la construction, la sous-traitance, la manufacture et les télécommunications; 40% de ces très grandes et grandes entreprises ont un effectif entre 399 et 100 employés, et 20% respectivement entre 1 000 et plus, entre 999 et 400, et entre 99 et 20 employés. Leur chiffre d'affaires se situe pour 67% d'entre elles à plus d'un milliard de gourdes, et pour 33% entre 999 et 100 millions de gourdes. Il apparaît que la sécurité sur le lieu de travail ainsi que les difficultés de mouvement des marchandises et du personnel ont été les contraintes les plus importantes rencontrées. La sous-traitance et le secteur hôtelier ont été les plus affectés par la pénurie d'énergie. Toutes les entreprises, sauf une dans le secteur textile, ont enregistré une baisse médiane de leur chiffre d'affaires de 20%, et une baisse médiane de leurs résultats nets de 21%.

**Le total des pertes agrégées et autres pertes enregistrées par les très grandes et grandes entreprises s'élève à près de 2 milliards 203 millions de gourdes ;** le détail est illustré dans le tableau 18.

---

<sup>95</sup> Sur les 57 entreprises invitées  
ESI COVID-19

**Tableau 18 - Total des pertes agrégées et autres pertes enregistrées par les 16 très grandes et grandes entreprises entre 2018 et 2019**

<b>Pertes agrégées des très grandes et grandes entreprises</b>	
<b>Catégories</b>	<b>Valeur en gourdes</b>
Immobiliers	155 000 000
Machines et autres équipements	53 340 000
Stocks	139 051 301
Mobiliers	50 000 000
<b>Total</b>	<b>397 391 301</b>
<b>Autres pertes</b>	
Valeur des comptes à recevoir non perçus	976 120 024
Montant des comptes à payer non réglés	802 179 972
Frais de crédit supplémentaires encourus	27 232 051
<b>Total</b>	<b>1 805 532 047</b>

Les dettes de l'État envers ces entreprises qui s'élèvent à 888 150 000 milliards de gourdes sont concentrées à 93% dans les secteurs de la construction et de la télécommunication, et ont aggravé les difficultés de celles-ci. Collectivement les entreprises ont licencié 524 employés nombre qui représente un chiffre conservateur dans la mesure où l'hôtellerie a mis beaucoup de leurs employés en disponibilité par manque de clients. Les entreprises ont fermé leurs portes, en moyenne, pendant 32 jours.

#### 4.3.2.3 Les Petites et Moyennes Entreprises

**La deuxième rencontre de discussions de groupes ciblées» a rassemblé en avril 2020, treize (13) Petites et moyennes entreprises (PME)<sup>96</sup> représentatives des mêmes secteurs économiques:** 42% de ces entreprises compte respectivement un effectif entre 30 et 16 employés, et entre 15 et 0 employés; 16% des entreprises compte un effectif de 31 et plus d'employés; 67% de ces entreprises a un chiffre d'affaires situé entre 0 et 50 millions de gourdes et 33% entre 50 et 100 millions de gourdes. Il apparaît que la sécurité sur le lieu de travail ainsi que les difficultés de mouvement des marchandises et du personnel ont été les plus grandes contraintes rencontrées par les PME pendant la crise politique. Les secteurs du textile et des services ont été les plus affectés par le non-fonctionnement des institutions gouvernementales et financières. L'impact de la crise sur les résultats des PME s'est traduit par une baisse médiane de 40% du chiffre d'affaires, et une baisse médiane de 18% des résultats nets de ces PME de 2018 à 2019.

**Le total des pertes agrégées et autres pertes enregistrées par les PME s'élèvent à près de 142 millions de gourdes. Les pertes sont détaillées dans le tableau 19.**

<sup>96</sup> Sur les 57 entreprises invitées  
ESI COVID-19

**Tableau 19 – Total des pertes agrégées et autres pertes enregistrées par les 13 PME**

<b>Pertes agrégées des PME</b>	
<b>Catégories</b>	<b>Valeur en gourdes</b>
Immobiliers	6 325 000
Machines et équipements	32 770 000
Stocks	24 727 500
Mobiliers	885 000
<b>Total</b>	<b>64 707 500</b>
<b>Autres pertes</b>	
Valeur des comptes à recevoir non perçus	37 368 800
Montant des comptes à payer non réglés	29 632 455
Frais de crédit supplémentaires encourus	10 059 02
<b>Total</b>	<b>77 060 357</b>

**Les dettes de l'État envers ces PME s'élèvent à 13 millions de gourdes et sont concentrées à 100% chez deux entreprises des secteurs de l'agro-industrie et des services.** Collectivement, ces PME ont licencié 115 employés, et ont fermé leurs portes en moyenne pendant 99 jours.

**Les pertes dans l'immobilier, le mobilier, les stocks et les machines ont été entièrement subies par l'agro-industrie.** Ce secteur doit recevoir ses matières premières à temps et livrer rapidement sa marchandise qui est la plupart du temps périssable. Aussi les convulsions causées par la crise le rendent très vulnérable aux pertes causées par l'insécurité et le blocus des voies de communication. La plupart des PME ont été particulièrement sensibles aux retards de paiement de leurs clients, et ont dû cesser de fonctionner.

### 4.3.3 L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE

#### 4.3.3.1 *La Campagne Agricole de Printemps 2020*

**L'analyse rapide de l'impact de la pandémie COVID-19 (SAMEPA-2020) conduite par la CNSA en juin 2020 comporte un volet communautaire qui porte sur l'évaluation de la campagne agricole de printemps, et sur l'évaluation des marchés.** Pour l'évaluation de la campagne de printemps, 155 des discussions de groupe ciblées ont été organisées dans 70 communes du pays en tenant compte de leur représentativité en termes de moyens d'existence, et des caractéristiques agro-écologiques. Pour l'évaluation des marchés, 219 commerçants ont été contactés en vue d'un entretien face-à-face dans 53 communes selon les mêmes principes de représentativité<sup>97</sup>.

<sup>97</sup> CNSA/FAO/PAM/USAI, Évaluation rapide de l'impact du COVID-19 sur la Sécurité alimentaire, les Moyens d'existence, et la Production agricole, SAMEPA, Octobre 2020  
ESI COVID-19

**L’observation des images satellitaires de la pluviométrie a permis de faire les constats suivants:**

- \* les pluies semblent avoir démarré à temps dans certaines zones agro-écologiques, alors que dans le Nord-ouest, le Nord-est, le Haut plateau, et la Grand’ Anse elles ont accusé du retard;
- \* toutes les zones agro-écologiques ont connu un certain niveau de déficit hydrique qui paraissait particulièrement sévère au niveau de toute la presqu’île du Sud, le bas Nord-ouest les plaines côtières du Nord-est durant le mois de mai;
- \* vers la fin de la saison de printemps, une différence positive de végétation a été observée particulièrement dans la région transversale (Centre et Artibonite) mais certainement trop tard pour être valorisée par les cultures;
- \* la campagne a été caractérisée globalement par un retard de la pluviométrie dans certaines zones, une insuffisance pluviométrique dans toutes les zones agro-écologiques, et une mauvaise répartition temporelle<sup>98</sup>.

**Concernant l’accès aux semences et matériels végétaux, près de 75% des groupes consultés ont signalé des difficultés d’accès aux semences de maïs et des légumineuses qui sont celles les plus couramment utilisées.** Les difficultés d’accès proviennent principalement de l’augmentation du prix des semences ainsi que du manque ou de l’absence de subventions. Cette année, par rapport à l’année dernière, 50% des informateurs ont fait état d’une plus faible disponibilité de main d’œuvre principalement dans le Nord-ouest, l’Artibonite, l’Ouest et le Sud-est. Les principales raisons de cette faible disponibilité de la main d’œuvre sont par ordre décroissant d’importance:

- \* l’émigration signalée surtout dans les départements de l’Artibonite, du Nord-ouest du centre et du Sud-est;
- \* le coût élevé de la main d’œuvre, signalé dans ces mêmes départements;
- \* **les mesures de distanciation sociale**, signalées surtout dans le Nord-ouest et la Grand’ Anse<sup>99</sup>.

**Les principaux chocs qui ont affecté la campagne agricole sont en pourcentage des groupes consultés:**

- \* la sécheresse: 94,8%
- \* **la pandémie du Coronavirus: 24,5%**
- \* les épidémies de maladies animales: 16,1%
- \* autres: 12,9%
- \* les inondations ou excès de pluie: 0,6%<sup>100</sup>.

**Les ménages interrogés individuellement à 60% ont déclaré être affectés par la crise sanitaire.** À la question de savoir comment la crise sanitaire a affecté les activités agricoles de la campagne de printemps 2020, les ménages ont classé en ordre décroissant d’importance:

- \* le prix trop élevé des semences;
- \* le manque de main d’œuvre;

---

<sup>98</sup> CNSA/FAO/PAM/USAI, SAMEPA, octobre 2020

<sup>99</sup> Idem

<sup>100</sup> Idem

- \* le manque de moyens pour accéder aux semences;
- \* les difficultés de commercialisation, ou la faiblesse de la demande;
- \* les restrictions pour aller aux marchés<sup>101</sup>.

L'analyse de la performance démontre que les cultures des racines et tubercules sont celles qui ont le mieux réussi lors de la campagne de printemps 2020 (tableau 20).

**Tableau 20 – Niveaux de performance par culture et en pourcentage des 70 communes analysées**

Niveaux de performance	Culture des Céréales	Culture des Légumineuses	Culture des Racines et Tubercules
Autour de la normale	4 % des communes <sup>102</sup>	3 % des communes <sup>103</sup>	20 % des communes
Inférieure à la normale	96 % des communes	97 % des communes	
Largement inférieure à la normale (performance de moins de 75 % par rapport à la normale)	41 % des communes	50 % des communes	

Source : CNSA/FAO/PAM/USAI, SAMEPA-2020, octobre 2020

Concernant l'élevage, environ 80% des ménages ont déclaré que la taille de leur cheptel a diminué et 30% que leur cheptel a beaucoup diminué par rapport à l'année précédente. La décapitalisation est la plus importante dans le bas du Nord-ouest, la Gonâve, et la zone littorale sèche de l'Artibonite. La diminution du cheptel a été enregistrée au niveau de toutes les espèces; les porcs et les volailles semblent toutefois être les espèces les plus touchées<sup>104</sup>.

À l'échelle nationale, environ 79% des groupes de discussions pensent que la situation générale en milieu rural va continuer à se détériorer dont les principales raisons sont par ordre décroissant d'importance:

- \* la sécheresse, et la perte des récoltes;
- \* l'inflation, et la détérioration du taux de change;
- \* les restrictions et les conséquences liées suite à la pandémie;
- \* les déplacements de population en provenance de la République Dominicaine et de Port-au-Prince<sup>105</sup>.

Les besoins prioritaires identifiés pour soutenir l'agriculture sont en ordre décroissant d'importance: (i) l'accès aux intrants incluant les semences, les fertilisants et les produits phytosanitaires (ii) l'accès au crédit (iii) la réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles existantes, et (iv) l'accès à l'eau à travers la construction de citernes, le forage de puits, et la construction de retenues collinaires<sup>106</sup>.

<sup>101</sup> Idem

<sup>102</sup> Seulement 3 communes : La Victoire, Acul du Nord, et Saint Michel

<sup>103</sup> Seulement 2 communes : La Victoire et Saint Michel

<sup>104</sup> CNSA, SAMEPA-2020, octobre 2020

<sup>105</sup> Idem

<sup>106</sup> CSNA et PAM, Évaluation rapide de la situation des marchés dans le contexte de la COVID-19, Avril 2020

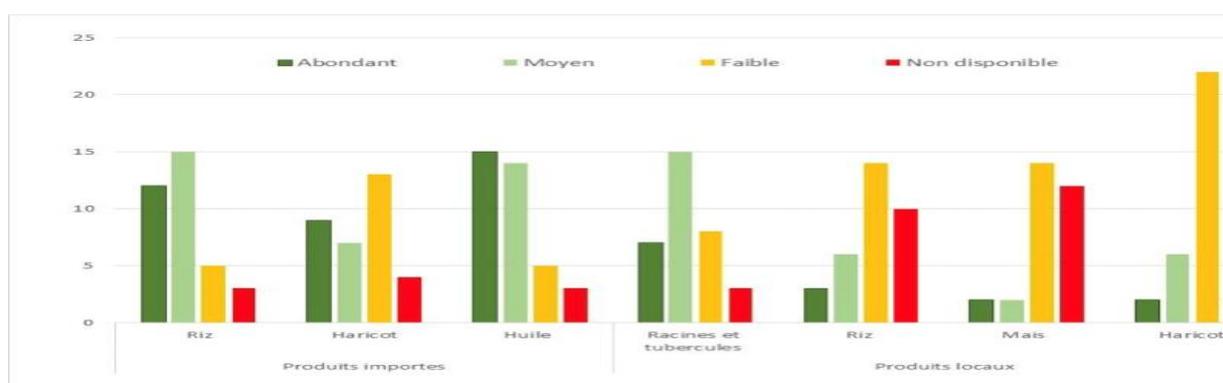
### 4.3.3.2 L'Évaluation des Marchés

**L'évaluation rapide des marchés dans le contexte de la COVID-19 publiée en avril 2020 par la CNSA avec l'appui du PAM<sup>107</sup> avait pour objectifs** (i) d'évaluer l'impact de la crise sanitaire sur la disponibilité des produits alimentaires de base, et sur l'accès des ménages à ces produits, et (ii) d'identifier les principales contraintes sur le fonctionnement des marchés, et les besoins prioritaires des ménages.

**Cette première analyse des marchés effectuée directement après la confirmation des premiers cas de COVID-19**, s'appuie sur des données secondaires notamment les prix de marché de la CNSA et une analyse de données primaires collectées au niveau de 11 communes, 11 marchés, auprès de 17 informateurs clé, 40 commerçants. Les marchés ont été sélectionnés de manière à prendre en compte la diversité socio-économique du pays. Pour les zones urbaines, les Cayes, Gonaïves, Cité Soleil; pour les zones frontalières, Belladère, Anse à Pitre, et Capotille; pour les zones de production agricole, Desdunes, Chambellan, et Torbeck; enfin pour les zones arides, les marchés de Pointe à Raquette et de Bombardopolis ont été sélectionnés.

**Cette première enquête a révélé la disponibilité relative des produits importés comme le riz et l'huile, alors que les produits locaux restent faiblement présents comme le riz, les haricots et le maïs.** Le graphique 22 illustre cette disponibilité relative entre produits importés et locaux.

Graphique 22 : Disponibilité relative des produits importés et locaux<sup>108</sup>



Également, l'enquête a révélé :

- \* La baisse importante du nombre de clients et de la demande des produits alimentaires de base. Interrogés sur la tendance du nombre de clients desservis par jour, environ deux commerçants sur trois ont déclaré que le nombre de clients reçus est à la baisse depuis l'apparition de la COVID. Parmi les commerçants ayant mentionné une baisse de clients, environ un commerçant sur cinq pense que le nombre de clients a baissé de plus

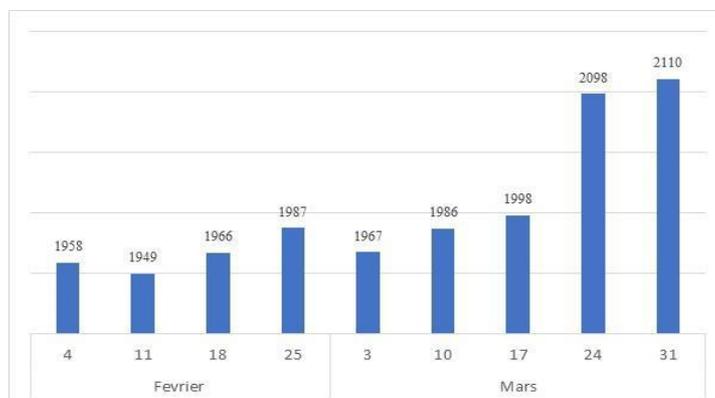
<sup>107</sup> CSNA et PAM, Évaluation rapide de la situation des marchés dans le contexte de la COVID-19, Avril 2020

<sup>108</sup> Idem

de la moitié tandis que quatre sur cinq pensent que le nombre de clients a baissé de moins de moitié. Concernant la demande des produits de base, entre cinq et sept commerçants sur dix ont déclaré que la demande des produits alimentaires de base est à la baisse;

- \* La hausse générale des prix, et une hausse de la valeur du panier alimentaire d'environ 5% à partir de la semaine suivant l'annonce des premiers cas des personnes infectées. La panique engendrée par l'annonce des premiers cas confirmés de la COVID-19 a entraîné une forte pression sur les marchés entraînant une augmentation soudaine des prix des produits alimentaires de base. Une analyse de la tendance de la valeur hebdomadaire du panier de la CNSA au cours des mois de février et mars montre que le coût du panier alimentaire de base est passé de 1 998 gourdes le 17 mars à 2 098 gourdes le 24 mars soit une augmentation de 5% la semaine suivant l'annonce des premiers cas de contamination (graphique 23).

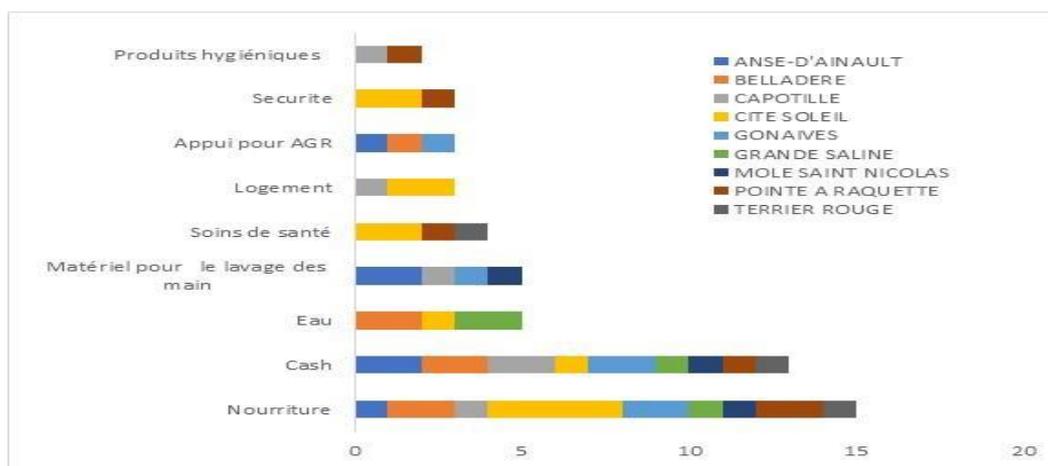
Graphique 23 : Coût du panier alimentaire entre le 17 mars et le 31 mars 2020



Source : CNSA/PAM, Évaluation rapide de la situation des marchés dans le contexte de la COVID-19, Avril 2020

- \* L'exacerbation des contraintes affectant déjà le fonctionnement des commerçants, en raison des restrictions liées à la pandémie, sont: la faiblesse du pouvoir d'achat, l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement, le manque de capacité financière, et l'accessibilité aux moyens de transport. Presque tous les groupes de moyens d'existence sont tout aussi affectés par les mesures de restriction liées à la COVID-19. Il n'y a en effet pas de différence significative entre la fréquence des réponses pour les différents types d'activités entre les commerçants de produits alimentaires, les chauffeurs de taxi moto, les commerçants de produits non alimentaires, les ouvriers agricoles, les petits producteurs agricoles, les pêcheurs auxquels s'ajoutent à présent les enfants obligés de rester toute la journée à la maison, les vieillards et les personnes souffrant de déficiences physiques ou mentales.
- \* Les besoins prioritaires des ménages sont, de loin, la nourriture et le cash, viennent largement derrière: l'eau, les matériels pour le lavage des mains et les soins de santé, comme illustré au graphique 24.

Graphique 24 : Besoins prioritaires des ménages



Source : CNSA/PAM, Évaluation rapide de la situation des marchés dans le contexte de la COVID-19, Avril 2020

**L'analyse rapide de l'impact de la COVID-19 (SAMEPA-2020) conduite par la CNSA en juin 2020 comporte un volet communautaire qui porte également sur l'évaluation des marchés. Près de 80% des commerçants ont mentionné une disponibilité moyenne des produits importés sur les différents marchés (riz, maïs, farine de blé et huile importés). Par contre, ils ont mentionné une faible disponibilité voire une indisponibilité des produits locaux (riz local, maïs moulu, haricot noir local). Dans tous les départements, plus de 50% des commerçants ont accusé des difficultés d'approvisionnement tant pour les produits importés que locaux, bien que 45% d'entre eux estiment que ces difficultés affectent plus les produits importés que locaux. Ces difficultés d'approvisionnement sont liées principalement à (i) l'inflation surtout mentionnée dans le Centre et l'Artibonite (ii) la hausse du prix du transport surtout mentionnée dans le Sud-est et le Centre, et (iii) la diminution des stocks des fournisseurs, surtout rencontrée dans l'Ouest, le Nord, les Nippes et le Nord-est<sup>109</sup>.**

**Environ 80% des commerçants ont fait état d'une hausse considérable des prix des produits du panier alimentaire** (riz, maïs, haricot, farine de blé, sucre et huile importés; huile, riz et haricot locaux) à l'exception du maïs local qui a été mentionné par un peu moins de 50% des commerçants. En juin 2020. Le coût nominal moyen du panier alimentaire mensuel se situe autour de 2 233 gourdes par personne, soit une augmentation de 373 gourdes depuis mars 2020. Pour une famille de 5 personnes, ceci représente un coût mensuel de 11 165. Pour la période avril-juin 2020 marquée par l'apparition de la COVID-19, la valeur du panier alimentaire a augmenté de 3% en rythme mensuel, et de 29% en rythme annuel.

**La grande majorité des commerçants (près de 90%) a rapporté une baisse du nombre de clients** : plus de 50% a rapporté une baisse de plus de 25% du nombre de clients. Plus de 60% des ménages ont mentionné une demande inférieure à la demande habituelle, mis à part pour la farine, le sucre et l'huile. Les commerçants semblent avoir une bonne capacité de réponse. En effet, 75% des commerçants pensent pouvoir répondre à une augmentation d'environ 25% de la demande; ainsi, environ 32% d'entre eux s'estiment capables de renflouer leurs stocks en moins d'une semaine, et 86% en moins de deux semaines. L'absence de moyens financiers et

<sup>109</sup>CNSA/FAO/PAM/USAI, SAMEPA 2020, octobre 2020  
ESI COVID-19

de stocks sont raisons expliquant que certains commerçants ne sont pas en mesure de faire face à une augmentation de la demande.

#### 4.3.4 LE SECTEUR TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT

**L'industrie du textile et de l'habillement est le plus grand employeur formel du secteur privé avec plus de 55 000 emplois directs et environ 40 000 employés indirects, et le deuxième après le secteur public.** Sa contribution au PIB est de 10% et cette industrie est la deuxième plus grande source brute de devises étrangères pour Haïti après les transferts de fonds de la diaspora haïtienne, au cours de la dernière décennie, Plus de 90% des exportations totales du pays proviennent du secteur du textile et de l'habillement avec 1 032 milliard de dollars américains en 2018 et une croissance de 10% en 2019. Certains experts estiment qu'au cours des cinq prochaines années le secteur pourrait générer 200 000 emplois, trois milliards de dollars américains d'exportations et 60 000 emplois au cours des trois prochaines années<sup>110</sup>en utilisant son plein potentiel, Cependant, le secteur souffre de contraintes internes et structurelles qui menacent sa viabilité à long terme parmi lesquelles l'instabilité politique et le manque de sécurité, l'absence d'une stratégie publique sectorielle, les faibles mécanismes de coordination entre les acteurs pour assurer des relations harmonieuses et continues, la dépendance excessive vis-à-vis du marché américain, l'absence de gammes de produits diversifiés, l'imprévisibilité du salaire minimum, et l'insuffisance ou l'inadéquation des infrastructures affectant les coûts d'exploitation (coûts élevés de l'électricité, absence de gestion efficace des déchets solides, moyens de transport limités pour les travailleurs, absence de certification du port du Cap Haïtien, programmes inadéquats de formation pour les travailleurs)<sup>111</sup>.

**Encadré 6. Les politiques publiques et les chaînes de valeur.** Les politiques publiques ne facilitent pas les remontées des filières en l'absence d'investissements dans les savoirs et dans les connaissances techniques ainsi qu'à l'absence de maîtrise des intrants et des facteurs stratégiques. L'assemblage textile pour l'exportation, secteur privilégié, en est un parfait exemple ; il est resté à un très bas niveau au sein de la filière avec une valeur ajoutée très limitée. Des tarifs dégressifs sont pratiqués au détriment de la petite industrie de l'habillement qui n'est pas soutenue : les devises tirées de l'exportation retournent à l'étranger pour l'achat des vêtements neufs assemblés en Haïti (avec de la matière première en franchise) ou pour l'achat de vêtements de seconde main. La longue crise politique en 2018 et 2019 et la pandémie du Coronavirus ont provoqué la décapitalisation des entreprises dont la recapitalisation devrait être adressée dans l'immédiat. Source : MEF et MPCE, PREPOC, Projet de rapport, 27 septembre 2020

**Par contre, les avantages comparatifs du secteur en Haïti sont certains avec des solides avantages concurrentiels dans certaines catégories de produits:** une main d'œuvre compétitive au niveau mondial avec malheureusement des salaires très bas, la proximité du marché américain, un accès très préférentiel aux droits de douane à l'importation, une disponibilité d'espaces industriels adéquats (parcs industriels et zones franches), des

<sup>110</sup> Association des Industries d'Haïti (ADIH), L'industrie du vêtement face au COVID-19. Contributions à l'énoncé d'une Politique publique sectorielle, Ouvrage Collectif de l'Université Quisqueya, 29 juin 2020

<sup>111</sup> Idem

opportunités d'investissement dans la chaîne de valeur, et un engagement des bailleurs de fonds à accompagner la croissance du secteur.<sup>112</sup>

**La crise sanitaire a sérieusement affecté le secteur du textile et de l'habillement tant du point de vue de l'offre que de celui de la demande.** En effet, et de manière générale, l'impact de la pandémie COVID-19 sur le secteur peut se résumer comme suit<sup>113</sup>:

<b>Impact de la pandémie COVID-19 sur l'offre</b>	<b>Impact de la pandémie COVID-19 sur la demande</b>
Dès le 19 mars 2020, toutes les usines de l'habillement ont été fermées pendant 15 jours. Chaque travailleur a reçu du Gouvernement 3 750 gourdes en guise de subvention à concurrence de 50% de leur salaire.	Le monde fait face à une crise économique sans précédent et en particulier les États Unis où la plus grande partie de la production nationale est exportée
Dès le début d'avril, des entreprises ont été autorisées sous certaines conditions à se remettre à fonctionner à condition de ne produire que des masques et des uniformes et des blouses d'isolation ou équipements de protection individuelle (EPI) pour le marché local. Le Gouvernement a exigé qu'un million de masques soit offert à titre de don par les entreprises, et s'engageait à en acheter un total de 20 millions. Mi-avril, 23 entreprises étaient certifiées pour produire des EPI. Début mai 2020, 19 entreprises avaient livrés 704 906 masques	L'approvisionnement en Chine devient de plus en plus difficile, et d'autres pays sont pris en considération comme sources d'approvisionnement. Également, des regroupements importants de détaillants ont été constatés ce qui changera fondamentalement le contexte concurrentiel dans le secteur. D'autre part, le volume des achats numériques a considérablement augmenté depuis le début de la pandémie, réduisant les marges de profit des détaillants, et offrant une énorme concurrence avec des choix comparables sur le marché.
Le Gouvernement autorisait la réouverture de toutes les usines textiles à partir du 20 avril avec une rotation de 30 % des travailleurs et dans le respect des consignes de sécurité de la COVID-19: postes de lavage des mains, distance sociale pour accéder à l'usine et pendant les heures de travail, achat de matériels et d'équipements spécifiques (nettoyage, fumigation etc.), et distribution d'EPI aux travailleurs.	La plupart des opérateurs d'usine n'ont pas de plan d'urgence, ni de stratégie de sortie. Les acheteurs annulent, réduisent ou reportent leurs commandes existantes et certains ne paient plus leurs commandes déjà livrées.
En mai 2020, le Gouvernement clarifiait la levée de l'interdiction de l'exportation des masques en précisant qu'une entreprise serait autorisée à en exporter après avoir livré 500 000 masques au Gouvernement.	

<sup>112</sup> Idem

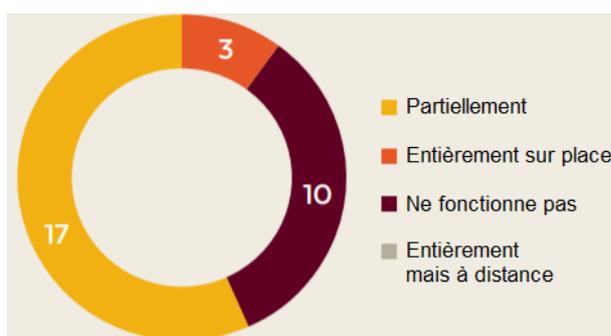
<sup>113</sup> Idem

**En résumé, la viabilité financière des entreprises du secteur est en jeu.** Le million de masques à remettre en don ne génère aucun revenu, alors que les entreprises ont besoin de fonds de roulement pour acheter les matières premières. Les restrictions et consignes liées à la pandémie entraînent une charge financière additionnelle pour les entreprises. Leur capacité à produire des EPI est également affectée à moins que le travail en rotation de plusieurs équipes ne soit autorisé ou appliqué. Enfin, un nouveau réseau de PME produit également des masques ce qui pourrait être positif pour le secteur, à condition que la qualité et le respect des normes ne nuisent pas à la réputation des EPI « Fait en Haïti »<sup>114</sup>.

**L'enquête d'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les entreprises du textile conduite par « Better Work Haïti<sup>115</sup> » entre le 7 avril et le 9 mai 2020<sup>116</sup> confirme ce diagnostic général.** En effet, il ressort de l'enquête que:

- \* **La plupart des opérateurs connaissent des perturbations opérationnelles importantes suite à la COVID-19:** un peu plus de la moitié des gestionnaires déclarent que leur entreprise ne fonctionne actuellement que partiellement, tandis qu'un tiers déclare n'être pas opérationnels au moment de l'enquête. Seuls trois répondants ont déclaré être opérationnels ; aucun n'a affirmé une quelconque forme d'opération intégrant le travail à distance (graphique 25) .

Graphique 25 - Nombre d'entreprises en activité sur un total de 30



Source: Better Work Haïti, Haïti COVID-19: Enquête d'impact sur les entreprises, Mai 2020

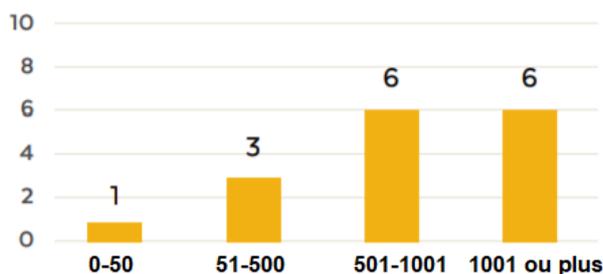
- \* **Dix-neuf usines (63%) signalent un niveau élevé d'impact financier négatif sur les revenus et les ventes.** Seulement neuf usines (30%) ont déclaré avoir une assurance avant la crise COVID-19; sept n'étaient pas assurées du tout, tandis que les onze restantes n'étaient que partiellement assurées.
- \* **Les effets négatifs sur l'emploi sont généralisés, notamment les suspensions et les licenciements:** pour 53% des usines interrogées, les gestionnaires déclarent avoir suspendu au moins une partie de la main-d'œuvre 40% des usines (12 sur 30) ont suspendu 500 ouvriers et plus (graphique 26).

<sup>114</sup> Association des Industries d'Haïti (ADIH), L'industrie du vêtement face au COVID-19. Contributions à l'énoncé d'une Politique publique sectorielle, Ouvrage Collectif de l'Université Quisqueya intitulé « Haïti COVID-19. Des instruments pour comprendre et agir », 29 juin 2020

<sup>115</sup> BETTER WORK HAÏTI, Haïti COVID-19 : Enquête d'impact sur les entreprises , Mai 2020

<sup>116</sup> 41 entreprises du secteur ont été consultées et 30 entreprises ont répondu, soit 73 %

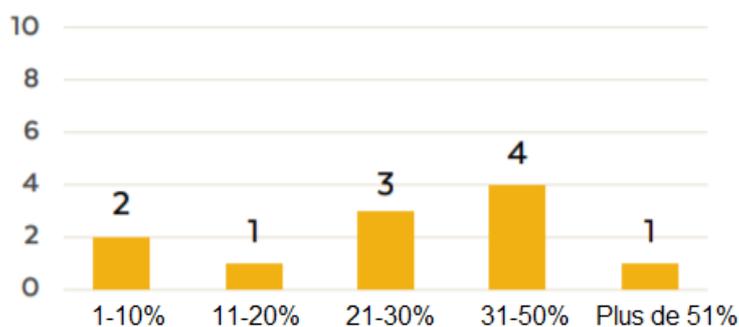
Graphique 26 - Nombre moyen d'ouvriers suspendus



Source: Better Work Haïti, Haïti COVID-19: Enquête d'impact sur les entreprises, Mai 2020

- \* D'autre part, dans 12 usines (40% de l'échantillon total), les dirigeants affirment qu'ils ont licencié ou envisagent de licencier des travailleurs en raison de la crise sanitaire. Six fabricants indiquent que 30% ou moins de la main-d'œuvre totale a été ou sera licenciée; pour quatre usines, cette part se situe entre 31 et 50%, et pour une usine, ce chiffre dépasse 51% de la main-d'œuvre (graphique 27).

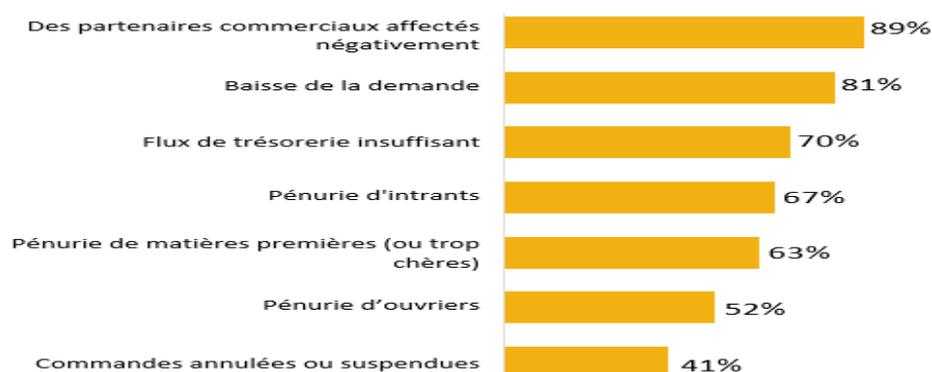
Graphique 27 - Pourcentage d'ouvriers congédiés sur la main d'œuvre totale



Source: Better Work HAÏTI, Haïti COVID-19 : Enquête d'impact sur les entreprises, Mai 2020

- \* Les défis commerciaux sont nombreux, y compris les obstacles au rétablissement de l'activité du secteur: à la question de savoir quels sont les principaux défis résultant de la crise de la COVID-19, les réponses sont clairement illustrées dans le graphique 28.

Graphique 28 - Principaux défis commerciaux et autres suite à la crise sanitaire



Source: Better Work Haïti, Haïti COVID-19: Enquête d'impact sur les entreprises, Mai 2020

**En ce qui concerne les voies potentielles de reprise, un peu plus d'un tiers des usines ont bénéficié de mesures gouvernementales spéciales depuis le début de la pandémie: les transferts en espèces et les subventions salariales sont le type d'aide gouvernementale le plus souvent cité.** Cependant, 62% des usines n'ont reçu aucune forme de soutien gouvernemental ; seulement 41% des entreprises possèdent des financements pour assurer la reprise des activités (argent en caisse, économies ou accès à des sources alternatives/externes, telles que des prêts ou des subventions). Également, 56% des entreprises n'ont pas de plan de continuité des activités, et un tiers des dirigeants déclarent qu'il faudrait entre 31 et 90 jours pour restaurer complètement les opérations de leur usine.

**L'Association des Industries d'Haïti (ADIH) publie régulièrement le nombre d'emplois dans le secteur textile. Selon les dernières informations disponibles, l'évolution indique une chute de près de 17 000 emplois entre la fin de mars et la fin d'avril 2020 (tableau 21).** D'après ces informations, il aura fallu attendre le mois de septembre pour retrouver un nombre de plus ou moins 55 000 emplois équivalent au niveau d'emplois de janvier 2020 dans le secteur textile.

**Tableau 21 – Emplois dans le secteur textile Janvier-Septembre 2020**

Janvier 2020	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre 2020
55 647	56 051	55 389	38 706	47 842	51 618	51 111	52 208	54 378

Source : Association des Industries d'Haïti, ADIH NEWS, Septembre-Octobre 2020

#### 4.3.5 LE SECTEUR DU TOURISME <sup>117</sup>

**Les recettes touristiques sont passées d'environ 81 millions de dollars américains en 1998 à 620 millions de dollars américains en 2018<sup>118</sup>.** En tenant compte du fait que le tourisme se caractérise par des pics saisonniers, le flux de visiteurs a évolué de 145 000 en 1998 à 467 000

<sup>117</sup> Cette section est largement extraite du rapport de Fritz DUROSEAU publié le 2 décembre 2019 par l'AHT intitulé « Analyse des impacts de la crise socio-politique sur le secteur touristique et propositions de voies et moyens pour leur mitigation »

<sup>118</sup> Depuis la période ayant suivi le séisme de janvier 2010, des efforts notoires visant à augmenter le nombre de chambres d'hôtel de qualité dans le pays ont été observés. Ces efforts se sont traduits par des investissements directs étrangers et locaux importants dans le secteur avec un nombre de chambres potentiellement classées passant de moins de 500 à 5,250 Chambres.

touristes en 2018<sup>119</sup>. Le nombre de croisiéristes ayant fait escale en Haïti a doublé en un an et est passé de 482 077 personnes en 2017 à 885 152 en 2018.

**A partir de l'année fiscale 2017-2018, le climat des affaires a été altéré par un ensemble de chocs récurrents. Dans le cadre d'une enquête réalisée auprès d'un échantillon des membres de l'Association Touristique d'Haïti (ATH) en décembre 2019, ces chocs -tels que les manifestations souvent violentes, des blocages de rue et des routes nationales, l'insécurité, les entraves à la circulation des biens et des personnes, des actes de pillage et de vandalisme- ont eu des conséquences générales négatives sur le secteur du tourisme telles que:**

- \* le relèvement des niveaux d'alerte concernant les déplacements vers Haïti;
- \* l'exclusion ponctuelle d'Haïti de certaines plateformes virtuelles d'achats de service de voyage;
- \* la réduction du nombre de vols à destination d'Haïti;
- \* la baisse drastique des flux de voyageurs entrant, en particulier ceux de la Diaspora;
- \* la chute du taux d'occupation des hôtels qui, dans certains cas, a atteint moins de 10 %;
- \* la baisse dramatique de la demande des services de restauration ;
- \* les pertes en vie humaine;
- \* les pertes occasionnées par les actes de vandalisme et de pillage;
- \* la baisse des rentrées en devise, et des contributions fiscales du secteur au budget de l'État.

**Ces impacts négatifs ont également favorisé une dégradation de la situation financière des entreprises du secteur** dont le chiffre d'affaires n'a fait que diminuer, alors que, les charges d'exploitation et les coûts fixes liés à la sécurité et à l'électricité n'ont fait qu'augmenter. Cette situation génère des désinvestissements locaux et internationaux, des retards ou l'abandon de nouveaux projets d'investissement, de nombreuses faillites ou des interruptions temporaires d'activité, et des licenciements.

**L'ATH a publié en décembre 2019 une enquête auprès des entreprises du secteur du tourisme** comprenant en grande majorité des hôtels mais également des restaurants, des compagnies de location d'automobiles et d'autres fournisseurs de services touristiques. Après analyse des contributions de 58 répondants, il s'avère que:

- \* la valeur des investissements se situe dans une fourchette de 85 000 dollars à 41 millions de dollars américains; la valeur moyenne des investissements est de 8,9 millions de dollars américains;
- \* l'encours de leur dette envers les banques se situe dans une fourchette de 38 000 dollars à 10 millions de dollars américains alors que l'encours moyen de leur dette se chiffre à 2,2 millions de dollars américains; mais environ 19% des opérateurs n'ont aucune dette;
- \* les prêts en gourdes sont sujets à des taux d'intérêts de 10, 14 ou 18%, alors que ceux en dollars américains sont rémunérés dans une fourchette se situant entre 3 à 10%; la plupart fait l'objet de frais de 1 à 2% et la maturité des prêts se situe dans la fourchette de 2 à 17 ans; environ 9% des opérateurs ont des dettes à l'étranger à un taux maximum de 5% l'an;

---

<sup>119</sup> Les voyageurs sont constitués principalement de visiteurs de la diaspora haïtienne, dont 78% viennent des États-Unis, 8% du Canada, 5% de la France et 9% du reste du monde

- \* environ 47% des débiteurs ont enregistré des retards de paiements en 2019 et 11,7% sont en cessation de paiements alors que leur business a été fermé; 7,6% de l'échantillon ont mis fin à leurs opérations<sup>120</sup>;
- \* toutes les entreprises ont enregistré des baisses de leur chiffre d'affaires dans une fourchette de 30% en 2018 à 90% en 2019;
- \* certaines entreprises ont signalé des pertes matérielles importantes dues à la crise, notamment suite à des actes de vandalisme ; l'une d'elles peine à se faire dédommager par sa compagnie d'assurance pour un montant d'environ 4 millions de dollars;
- \* 14% des entreprises versent des redevances internationales (« royalties ») relatives à l'exploitation de leur nom commercial;
- \* parmi les entreprises financées par les banques, 41% ont déjà obtenu des restructurations de leurs prêts;
- \* environ 80% des entreprises ont dû licencier du personnel; de 2015 à 2019, les révocations se situent dans une fourchette de 40 à 93% du personnel ; le taux moyen de licenciement est d'environ 66% ;
- \* le taux d'occupation des hôtels est passé d'une borne maximale de 65% à une borne minimale de 5%, de 2016 à 2019; les taux moyens d'occupation, pour la même période, ont baissé dans la fourchette de 41 à 93% et la baisse moyenne du taux d'occupation en 2019 a été d'environ 53%;
- \* en 2019, la baisse de la demande enregistrée pour les compagnies de location d'automobiles utilisées par les touristes a été d'environ 75% par rapport à 2015.

**Suite à la confirmation de la pandémie sur le territoire national, la situation du secteur du tourisme s'est encore dégradée.** La fermeture justifiée des deux aéroports internationaux et des postes frontaliers, a totalement éliminé la demande pour les services touristiques d'Haïti. L'enquête publiée en décembre 2019 par l'ATH a été mise à jour en avril 2020<sup>121</sup>. L'analyse des contributions des 58 répondants, révèle que:

- \* certains hôtels de grande taille fonctionnent avec moins de 5 clients;
- \* 32,3% ont subi une augmentation des coûts de sécurité et d'assurance, en dépit de la chute drastique de leur chiffre d'affaires;
- \* 25,8% ont dédié des chambres d'hôtels à l'hébergement de leur personnel afin d'éviter une propagation du virus dans leurs établissements ; ce confinement forcé ayant induit des charges d'opérations supplémentaires pour les hôtels concernés;
- \* certains opérateurs arrivent jusqu'à présent à offrir une rémunération partielle au staff restant, cependant, un grand nombre a dû licencier ses employés;
- \* 31,9% ont dû mettre un terme à leurs opérations;
- \* 56% des entreprises enquêtées sont en situation d'arriérés envers les banques, les fournisseurs de biens et de services, et la Direction générale des impôts avec des retards de paiement allant de 30 à 90 jours;

<sup>120</sup> L'hôtel Best Western de Pétiou-Ville, dont le coût de construction était estimé à 15 millions de dollars, a récemment annoncé la fermeture de ses portes, ce qui implique environ 150 pertes d'emplois directs et 500 d'emplois indirects. La Colline Enchantée, située à Marigot, est l'un des hôtels à avoir annoncé sa fermeture définitive récemment. Cette décision est attribuable principalement à la montée de ses charges financières et autres charges (sécurité, énergie, etc), dans un contexte de chute de la demande. Cet exemple traduit la réalité de la majeure partie des opérateurs du Sud-Est, du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse. L'hôtel Resort « All Inclusive », Royal de Cameron, avant son ouverture en novembre 2015, a consenti environ 8 millions de dollars pour la rénovation de ses 400 chambres. Son personnel est composé entre autres de 400 résidents de la zone de Montrouis. Il priorise l'approvisionnement sur le marché local et a donc des retombées positives sur l'économie locale. Il est en passe à d'énormes difficultés liées à l'insécurité et aux blocages fréquents sur la Route Nationale N° 1.

<sup>121</sup> « Mesures de mitigation « Peyi Lock et CORONAVIRUS », Fritz DUROSEAU pour l'ATH, avril 2020

- \* la majeure partie des entreprises enquêtées prévoit une baisse de 75 à 100% de leurs revenus pour la période d'avril à juin 2020 par rapport à la même période de 2019;
- \* les entreprises sondées ont formulé leur appréciation des mesures annoncées après la COVID-19 par la BRH qui prévoit notamment une période de grâce de 3 mois, relative à l'amortissement du service de la dette envers les créanciers bancaires;
- \* La majeure partie, vu les difficultés actuelles ainsi que les projections relatives à la durée des impacts de la crise estimée à plus de 40 mois, a jugé la période insuffisante et sollicite une extension de 9 à 12 mois.

**En résumé, l'enquête a conclu que la crise sanitaire, en dégradant encore plus la situation antérieure déjà fragile des entreprises du secteur, pose un risque important sur leur survie.** Certains opérateurs, sans l'accompagnement de l'État, risquent de disparaître à jamais, alors que d'autres viennent déjà augmenter le nombre d'entreprises fermées après la conduite de l'enquête.

#### **4.4 PILIER 4 – LES MESURES MACROÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES**

##### **4.4.1 LES PRÉVISIONS GÉNÉRALES POUR 2020<sup>122</sup>**

**La Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), anticipe une performance négative des principales variables macroéconomiques par rapport à 2019, et une contraction du PIB de 3% en 2020.** L'Institut haïtien de la statistique et de l'information (IHSI) a publié en juillet 2020 une nouvelle série du système comptable national qui utilise l'année 2012 comme année de base en remplacement de la série précédente des années 1986-1987. Cette réévaluation du PIB a engendré une hausse de 73% en termes nominaux par rapport à la série précédente, ce qui a eu pour effet de revoir à la baisse la part relative du PIB de certains indicateurs macroéconomiques. C'est en tenant compte de ce changement, et de l'effet conjugué des perturbations des chaînes d'approvisionnement entraînées par la crise de la COVID-19, que la prévision de contraction de 3% du PIB en 2020 a été établie, et que le déficit budgétaire est estimé à 8,6% du PIB en 2020 contre 4,6% en 2019.

**Le déficit global de l'administration centrale a été financé principalement par les contributions nettes de la Banque centrale à hauteur de 42,894 millions de gourdes, soit 3,3% du PIB,** et l'émission de certificats de trésorerie qui représente 4,2% du PIB. Une clôture anticipée des engagements de l'exercice fiscal 2020 a été décrétée fin août 2020 afin d'éviter l'expansion saisonnière des dépenses publiques en fin d'année. Le compte courant est excédentaire (10,5% du PIB) en raison de la forte baisse des exportations (-25%) et des importations (-26%), et en compensation des niveaux soutenus de trésorerie<sup>123</sup>.

**Le déficit de la balance commerciale serait réduit de 26% en 2020 principalement en raison de la réduction des importations en provenance des États-Unis, et de la République Dominicaine.** La baisse des exportations a été causée par les mesures sanitaires de fermeture

<sup>122</sup> CEPALC, Balance preliminar de las economias de America Latina y el Caribe, 16 décembre 2020

<sup>123</sup> CEPALC, idem

totale ou partielle des opérations pendant la phase la plus critique de la pandémie, couplées aux troubles sociaux récurrents qui ont entraînés une perte des heures de travail. Concernant les importations, la baisse des prix internationaux des hydrocarbures a eu influence certaine sur la réduction du déficit de la balance commerciale: la baisse de ces prix a été de 25% en 2020, en plus de la baisse de 10% enregistrée en 2019.

**La pression fiscale est estimée à 6,6% du PIB en 2020**, niveau similaire à celui de 2019. La collecte totale a diminué de 10% en termes réels en raison de la baisse des impôts directs (-36%), indirects (-24%), et de celle des recettes tarifaires (-12%). Le taux d'inflation est estimé à 25,1% en décembre 2020, la moyenne annuelle étant estimée à 23%<sup>124</sup>.

**Le déclin de l'économie haïtienne depuis 2019 avec une première contraction du PIB de 1,7%, et une nouvelle contraction prévue en 2020 de l'ordre de 3% constituent le premier changement négatif depuis 10 ans.** Le coût social en sera important en tenant compte de la prédominance de l'emploi informel dans l'activité économique, les niveaux de pauvreté et de marginalisation, et l'impératif de construire le système de protection sociale suite à l'approbation de la PNPPS en juin 2020. Alors que les transferts de la Diaspora représentent une véritable bouée de sauvetage pour les ménages les plus précaires, ils ont été maintenus en 2020 à leur niveau de 2019 avoisinant les 3 milliards de \$US, contrairement à toutes les attentes ou prévisions. Toutefois, lorsque la monnaie nationale a gagné 28% de sa valeur en moins d'un mois en septembre 2020, les revenus que les ménages tirent de ces transferts ont également diminué. Cette situation a été aggravée par l'obligation de vendre 30% de tous les envois de fonds à un taux de change officiel défavorable tandis que les marchés de taux de change parallèles restaient actifs.

#### *4.4.1.1 La Politique Monétaire du Gouvernement*

**Le 20 mars 2020, la Banque centrale adoptait une série de mesures afin de mitiger l'impact économique de la pandémie COVID-19:** certaines de ces mesures visaient à accroître le niveau des liquidités (réduction des obligations de réserve légale, augmentation des limites des transactions effectuées par les services mobiles de paiement, et l'annulation des commissions sur les virements bancaires); d'autres mesures étaient prises pour appuyer le crédit accordé au secteur privé, comme celle d'un moratoire temporaire de 90 jours sans pénalité sur le paiement des intérêts qui fut par la suite prolongé jusqu'en décembre 2020. En fin d'année et en termes nominaux, le crédit au secteur public a presque doublé pour atteindre 82% alors que le crédit au secteur privé atteignait à peine 20%.

**En mars 2020, le dollar américain s'échangeait au taux moyen de référence de 96,6 gourdes. La gourde continua à se déprécier pour atteindre, en août 2020, le niveau record de 119,6 contre 1 dollar américain (\$US).** La Banque de la République d'Haïti prit la décision d'injecter 150 millions de \$US sur le marché monétaire-dont 80 millions immédiatement- pour renverser cette tendance alarmante. Les effets positifs, mais transitoires selon les analystes, se firent sentir à partir de septembre 2020 (tableau 22).

---

<sup>124</sup> CEPALC, idem  
ESI COVID-19

**Tableau 22 - Valeur moyenne de référence de la gourde vis-à-vis du \$US Mars-Octobre 2020**

Mars 2020	96,6
Avril 2020	99,9
Mai 2020	106,3
Juin 2020	111,4
Juillet 2020	116,7
<b>Août 2020</b>	<b>119,6</b>
<b>Septembre 2020</b>	<b>86,7</b>
Octobre 2020	63,9

Source : Banque de la République d'Haïti, Service de change, Site officiel

**Quant à l'inflation**, les dernières données publiées par l'IHSI précisent un taux d'inflation en glissement annuel de 21,6% arrêté fin octobre 2020 (tableau 23).

**Tableau 23 - Indice des prix à la consommation et inflation de janvier à octobre 2020**

Indicateurs	Janvier 2020	Mars 2020	Juillet 2020	Août 2020	Septembre 2020	Octobre 2020
Indice des prix à la consommation	136,4	141,2	155,3	150,4	159,6	157,7
Variation mensuelle	1,6 %	1,7 %	2,4 %	-3,2 %	6,1 %	- 1,2 %
Glissement annuel	20,7 %	22 %	25,7 %	27,8 %	25,1 %	21,6 %

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, et IHSI, Bulletin Indice des prix à la consommation, Août-octobre 2020

#### 4.4.1.2 Le Financement Monétaire du Déficit Fiscal<sup>125</sup>

**Il se pourrait que le financement monétaire du déficit fiscal puisse atteindre 5,1% au cours de l'AF 2020.** En raison du manque de financement interne et externe du déficit fiscal, ce dernier est en grande partie financé par la Banque centrale et a atteint 1,3% du PIB au cours de l'AF 2019. Bien que ce niveau soit nettement inférieur à celui de l'AF 2018 quand il atteignait 4,1% du PIB, cette mesure a résulté dans l'accroissement de la base monétaire du pays et a affecté négativement l'inflation et la valeur de la monnaie nationale versus les devises comme le \$US. Au cours de l'AF 2020, le financement monétaire du déficit fiscal pourrait s'accroître d'un tiers, principalement en raison des dépenses additionnelles requises dans lutte contre la COVID-19.

#### 4.4.1.3 Les Subventions Accordées au Secteur de l'Énergie

**Les subventions accordées au secteur de l'énergie - électricité et produits pétroliers - ont contribué au fil des années à la détérioration du cadre macroéconomique.** Au cours de l'AF 2019, ces subsides ont représenté 16,3% des dépenses du secteur public non financier (DSPNF). Ces dépenses ont diminué au cours de l'AF 2020 et ne représentent plus que 10,9% des DSPNF.

<sup>125</sup> Informations partagées par la BID Haïti en décembre 2020  
ESI COVID-19

La loi des finances 2020-2021 clarifie en effet les dotations spéciales accordées par l'État à ce secteur pour un total de 25,698 milliards de gourdes lors de l'AF 2019-2020, et de 16 milliards pour l'AF 2020-2021, indiquant une diminution de près de 10 milliards de gourdes (tableau 24). Cette diminution est due en partie à la diminution du prix du pétrole, et de l'appréciation de la monnaie nationale. Le prix de la gazoline et du diesel a été réduit sur le marché local dans une tentative d'appliquer une loi de 1995 relative aux produits pétroliers qui édicte que leurs prix doivent être fixés selon les fluctuations enregistrées sur le marché international. Cependant, les subsides à l'EDH continuent de peser lourdement sur le budget national ; plus de 6% du budget de l'AF 2021 a été accordé à l'entreprise étatique<sup>126</sup>.

**Tableau 24 - Dotation spéciale de l'État au secteur de l'énergie 2020-2021**

Dotation spéciale de l'État au secteur de l'énergie	Projections de fonctionnement 2019-2020 en gourdes	Projections de fonctionnement 2020-2021 en gourdes	Variations en gourdes
Total des subventions au secteur de l'énergie	25 698 200 000	16 000 000 000	(9 698 200 000)
Subventions à l'EDH	18 051 268 697	16 000 000 000	(2 051 268 697)
Subventions aux produits pétroliers	7 646 931 303	-	(7 646 931 303)

Source : Ministère de l'Économie et des finances, Loi des Finances 2020-2021

#### 4.4.2 LE BUDGET NATIONAL POUR L'AF 2019-2020 ET L'AF 2020-2021

**Le budget national pour l'AF 2019-2020 a été approuvé, le 5 juin 2020, trois mois après la confirmation de la COVID-19:** le budget du MSPP a été considérablement augmenté pour atteindre 10,9% du budget total de l'État, versus 7% lors de l'AF 2018-2019. Toutefois cette tendance à la hausse n'a pas été confirmée pour l'AF 2020-2021, puisque le budget de la santé ne représente plus que 4,1% du budget national. De manière générale, la part des secteurs économique et social dans le budget de l'AF 2020-2021 a largement diminué, en perdant respectivement 4,7 et 4,3 points de pourcentage par rapport au budget de l'AF 2018-2019 (tableau 25).

**Tableau 25 - Les secteurs économique et social dans le budget national 2018-2020**

Secteurs	Lois des Finances 2018-2019 en gourdes		Loi des Finances 2019-2020 en gourdes		Loi des Finances 2020-2021 en gourdes	
Budget total	172,825 milliards	100 %	198,700 milliards	100 %	254,704 milliards	100 %
Secteur économique <sup>127</sup>	57 270 161 489 HTG	33,1 %	46 704 859 221 HTG	23,5 %	72 225 020 990 HTG	28,4 %

<sup>126</sup> Idem

<sup>127</sup> Dans le budget national, le secteur économique comprend les budgets des Ministères de la Planification et de la coopération externe, de l'Économie et des Finances, de l'Agriculture, des Travaux publics, du Commerce et de l'industrie, de l'Environnement, et du Tourisme

Secteur social <sup>128</sup>	36 599 118 455 HTG	21,2 %	43 525 528 225 HTG	21,9 %	43 044 589 651 HTG	16,9 %
-------------------------------	--------------------------	--------	--------------------------	--------	-----------------------	--------

Source : Ministère de l'Économie et des finances, Site officiel; Le Moniteur, Spécial N°8, mercredi 10 juin 2020

**En ce qui concerne le secteur économique, le budget alloué à l'agriculture continue de diminuer pour n'atteindre que 3,3% du budget de l'AF 2020-2021; par contre, le budget des travaux publics, transport et communication gagne quatre points de pourcentage par rapport à l'AF 2018-2019 (tableau 26).**

**Tableau 26 - Évolution des budgets du secteur économique 2018-2020**

Secteurs économique	Loi des Finances 2018-2019 en gourdes		Loi des Finances 2019-2020 en gourdes		Loi des Finances 2020-2021 en gourdes	
MPCE	7 527 997 701	4,4 %	2 916 124 770	1,5 %	4 902 960 607	1,9 %
MEF	10 672 906 374	6,2 %	8 625 373 506	4,3 %	10 296 311 624	4,0 %
<b>MARNDR</b>	11 759 005 256	<b>6,8 %</b>	6 763 285 767	<b>3,4 %</b>	8 373 546 361	<b>3,3 %</b>
<b>MTPTC</b>	22 006 738 721	<b>12,7 %</b>	26 049 940 982	<b>13,1 %</b>	44 147 504 367	<b>17,3 %</b>
MCI	1 888 156 192	1,1 %	741 173 042	0,4 %	1 281 624 282	0,5 %
MDE	1 802 909 294	1,0 %	1 252 128 395	0,6 %	2 586 579 942	1,0 %
<b>MTourisme</b>	1 612 447 951	0,9 %	356 832 759	0,2 %	636 493 808	0,2 %

Source : Ministère de l'Économie et des finances, Site officiel; Le Moniteur, Spécial N°8, mercredi 10 juin 2020

**Concernant le secteur social, le budget de la santé perd 6,7 points de pourcentage au cours de l'AF 2020-2021 par rapport à l'année fiscale précédente, et ne parvient pas à se stabiliser autour du niveau de 7% atteint lors de l'AF 2018-2019 ; par contre, le budget de l'éducation retrouve pratiquement le niveau atteint lors de l'AF 2018-2019 (entre 11 et 12%), mais le budget des affaires sociales continue de décliner (tableau 27). D'autre part, le Ministère de la Condition et des droits de la femme continue d'être un des ministères avec les allocations budgétaires les plus réduites, représentant 0,1% du budget national, malgré qu'il soit l'institution centrale pour diriger et faire appliquer les politiques d'égalité entre les sexes et le plan national de lutte contre les violences à l'égard de femmes 2017-2027, ainsi que conduire la réponse à la VBG pendant les crises comme la pandémie COVID-19.**

**Tableau 27 - Évolution de budgets du secteur social 2018-2020**

Secteurs sociaux	Année fiscale 2018-2019 (en gourdes)		Année fiscale 2019-2020 (en gourdes)		Année fiscale 2020-2021 (en gourdes)	
<b>MENFP</b>	19 974 985 692	<b>11,6 %</b>	18 601 855 443	9,4 %	29 100 446 627	<b>11,4 %</b>
MAST	3 288 435 462	1,9 %	2 364 869 234	1,2 %	2 336 254 935	0,9 %
<b>MSPP</b>	12 135 873 222	<b>7,0 %</b>	21 658 861 276	<b>10,9 %</b>	10 454 028 940	<b>4,1 %</b>
MCFemme	221 620 461	0,1 %	203 212 636	0,1 %	280 460 660	0,1 %
MJSAC	978 203 618	0,6 %	696 729 636	0,5 %	873 398 490	0,3 %

Source : Ministère de l'Économie et des finances, Site officiel; Le Moniteur, Spécial N°8, mercredi 10 juin 2020

<sup>128</sup> Dans le budget national, le secteur social comprend les budgets des Ministères de l'Éducation, des Affaires sociales, de la Santé, de la Condition féminine, et de la Jeunesse  
ESI COVID-19

#### 4.4.3 LE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT POUR LUTTER CONTRE LA COVID-19

Du 25 mars au 30 septembre 2020, le Gouvernement a décaissé 9,6 milliards de gourdes à sept institutions (tableau 28) pour lutter contre la COVID-19, dont 88% ont été exécutés.

**Tableau 28 - Décaissements de l'État haïtien pour la lutte contre la COVID-19 (25 mars – 30 septembre 2020)**

Institutions récipiendaires	Décaissements effectués en HTG	Dépenses exécutées en HTG	Solde
MSP	5 708 777 367,49	5 663 225 018,99	45 552 348,50
FAES	2 254 751 187,21	2 200 913 787,53	53 837 399,68
MENFP	1 000 000 000,00	103 500 000,00	896 500 000,00
MTPTC	360 000 000,00	242 761 367,15	117 238 632,85
PNH	146 096 500,00	146 096 500,00	-
SNGRS	50 000 000,00	49 052 283,86	947 716,14
MDE	30 000 000,00	29 955 460,00	44 540,00
<b>Total</b>	<b>9 552 625 054,70</b>	<b>8 438 504 417,53</b>	<b>1 114 120 637,17</b>

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Rapport consolidé des décaissements effectués dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 de mars à septembre 2020, Site Officiel

Le tableau suivant détaille les décaissements reçus et dépenses exécutées par institution dans la lutte contre la COVID-19, à l'exception du FAES dont les détails sont présentés dans la section consacrée à la protection sociale du Pilier 2.

**Tableau 29 – Décaissements et dépenses exécutées par institution dans la lutte contre la COVID-19**

Institutions	Résumé des décaissements et dépenses en gourdes		Rubriques des dépenses exécutées	% des dépenses
<b>MSP</b>	Décaissement reçu	5 708 777 367	Achat matériels et équipements (importés)	56 %
	Dépenses exécutées	5 663 225 019	Achat matériels et équipements	1 %
	Taux exécution	99 %	Frais transport et manutention	17 %
	Solde	45 552 48	Achat de masques	14 %
			Carburant et activités opérationnelles	6 %
			Rémunération et incitatifs au personnel médical impliqué dans la gestion de la COVID-19	4 %
			Achat autres matériels et équipements (génératrices, climatiseurs, motos, bus etc.)	2 %
<b>MENFP</b>	Décaissement reçu	1 000 000 000	10 paiements de subventions aux écoles privées pendant la période de mai à août 2020	100 %
	Dépenses exécutées	103 500 000		
	Taux exécution	10 %		
	Solde	896 500 000		
	Décaissement reçu	360 000 000	Achat de matériels	23 %

<b>MTPTC</b>	Dépenses exécutées	242 761 367	Rémunération et incitatifs au personnel	40 %
	Taux exécution	67 %	Carburant et activités opérationnelles	37 %
	Solde	117 238 633		
<b>PNH</b>	Décaissement reçu	149 096 500	Subvention au personnel pour faire face à la COVID-19	100 %
	Dépenses exécutées	149 096 500		
	Taux exécution	100 %		
	Solde	-		
<b>SNGRS</b>	Décaissement reçu	50 000 000	Achat de produits sanitaires	15 %
	Dépenses exécutées	49 052 284	Achat outils et matériels de nettoyage	34 %
	Taux exécution	98 %	Location véhicules et engins lourds	16 %
	Solde	947 716	Carburant et activités opérationnelles	34 %
<b>MDE</b>	Décaissement reçu	30 000 000	Achat produits sanitaires	66 %
	Dépenses exécutées	29 955 460	Achat outils et produits de nettoyage	7 %
	Taux exécution	99 %	Achat matériel communication et sensibilisation	21 %
	Solde	44 540	Carburant et activités opérationnelles	6 %

Source : Ministère de l'Économie et des finances, Rapport consolidé des décaissements effectués dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 de mars à septembre 2020, Site officiel

**Le décaissement en faveur du Ministère de l'environnement (MDE) est destiné à la sensibilisation et à la distribution de kits sanitaires face à la COVID-19.** Les décaissements en faveur du Service national de gestion des résidus solides (SNGRS) et au Ministère des travaux publics, du transport et de la communication (MTPTC) sont destinés à l'assainissement et au nettoyage sur tout le territoire national dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

## 4.5 PILIER 5 – LA GOUVERNANCE, LA COHÉSION SOCIALE ET LA RÉSILIENCE

### 4.5.1 LA GOUVERNANCE ET LA COHÉSION SOCIALE

#### 4.5.1.1 L'Instabilité Institutionnelle et l'Incertitude Électorale<sup>129</sup>

**Le souffle de cohésion nationale qui s'était manifesté suite à la confirmation des premiers cas de COVID-19 en mars 2020, fut de courte durée,** la classe politique ne parvenant pas à atteindre un consensus sur un agenda politique commun. Le report « sine die » des élections législatives et municipales qui devaient se tenir en octobre 2019, et un parlement devenu inopérant depuis janvier 2020, ont laissé l'Exécutif comme seul centre de décision adoptant une gouvernance basée sur des décrets ou arrêtés pris en conseil des ministres présidé par le Chef de l'État<sup>130</sup>. La recrudescence de l'insécurité liée aux activités des gangs, et les assassinats

<sup>129</sup> Cette section a été consolidée principalement sur la base des rapports des Nations unies S/2018/2410 du 10 avril 2018 au S/2020/537 du 15 juin 2020

<sup>130</sup> A titre d'exemple et depuis la fin des activités parlementaires, un nouveau gouvernement a été mis en place, le budget national a été adopté, des maires intérimaires ont été nommés, un nouveau code pénal a été approuvé, et une grâce présidentielle a été accordée à certains détenus pour réduire la propagation du COVID-19 dans les centres de détention.

perpétrés contre d'éminentes personnalités<sup>131</sup>, et également contre des hommes d'affaires, des représentants des forces de l'ordre ou des étudiants, n'est pas de bon augure alors que le pays se prépare pour un nouveau cycle électoral<sup>132</sup>. En outre, les menaces et les attaques contre les défenseurs des droits de l'Homme, documentées par les Nations Unies et les associations nationales, contribuent au rétrécissement de l'espace civique qui est nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie et de l'état de droit.

**Encadré 7 - Légitimité du système politique.** Le paysage politique en Haïti est caractérisé par une myriade de partis politiques qui jouent principalement un rôle de mobilisation en appui à leurs leaders durant les périodes électorales et durant les périodes de négociation. Haïti a déjà connu plusieurs transitions politiques en dehors du cadre constitutionnel depuis 1987, et depuis la fin de l'année 2017, les partis d'opposition demandent le départ anticipé du Chef de l'État suivi d'une transition politique. La polarisation qui caractérise le système politique se retrouve également au sein de la pléiade des associations et organisations de la société civile, de même que dans le fonctionnement des institutions publiques. Le manque de légitimité du système politique est en grande partie responsable de la baisse systématique de la participation aux élections qui n'a cessé de décliner depuis 2000 (tableau 30).

**Tableau 30-Taux de participation aux élections présidentielles et parlementaires**

Années	Élections présidentielles taux de participation	Élections parlementaires taux de participation
2000	78,29 %	59,99 %
2006	59,26 %	28,31 %
2011	22,36 %	22,77 %
2015	28,80 %	17,82 %
2016	18,11 % <sup>133</sup>	---

Source: <https://www.idea.int, data and tools>

**Les tensions au sein de la classe politique s'amplifièrent à nouveau à partir de juin 2020 quand l'opposition renouvela son appel pour le départ en février 2021 du Chef de l'État, et l'installation d'un gouvernement de transition.** En août 2020, 228 organisations politiques et de la société civile exprimaient leur objection à l'organisation des élections sous l'administration en place, et s'engageaient à atteindre un consensus sur les modalités de la transition. En l'absence d'un pouvoir législatif fonctionnel, le pouvoir exécutif approuvait des textes importants parmi lesquels:

- \* **la désignation du nouveau Premier ministre** (2 mars 2020);
- \* **le budget de l'AF 2019-2020** qui se terminait le 30 septembre 2020 (5 juin 2020);
- \* **la nouvelle carte d'identité biométrique** qui sert également de carte électorale (16 juin 2020);

<sup>131</sup> Dont celui le 28 août 2020 de Maître Montferrier DORVAL, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, et conseiller juridique principal de la SOGENER, qui a profondément choqué toute l'opinion publique nationale, et a suscité une profonde indignation internationale. Maître DORVAL était un professionnel éminent du droit unanimement respecté, et un défenseur éclairé de la réforme constitutionnelle.

<sup>132</sup> Nations Unies, Rapport S/2020/944 du 25 septembre 2020

<sup>133</sup> L'élection présidentielle de 2015 ayant été invalidée, de nouvelles élections présidentielles furent organisées en 2016

- \* **le nouveau Code pénal** qui est le résultat d'une décennie d'efforts pour remplacer celui devenu obsolète de 1835, et mieux l'aligner aux normes légales internationales et des droits de l'Homme (24 juin 2020);
- \* **les 140 conseils municipaux** dont les mandats s'étaient terminés en mai 2020 (9 juillet 2020);
- \* **les neuf membres du Conseil électoral provisoire** qui, à présent, sont chargés non seulement d'organiser les élections, mais également d'organiser un référendum sur la révision de la Constitution (18 septembre 2020)<sup>134</sup>;
- \* **le budget de l'AF 2020-2021** (30 septembre 2020);
- \* **la commission indépendante chargée de réviser la constitution** (29 octobre 2020);
- \* **le mandat édenté de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif** (6 novembre 2020);
- \* **la création de l'Agence nationale d'intelligence (ANI) et le renforcement de la sécurité publique** (26 novembre 2020);
- \* **le Décret sur le Référendum constitutionnel**, et le Décret accordant un nouveau délai au Comité Consultatif Indépendant pour l'Élaboration d'une Nouvelle Constitution (31 décembre 2020).

**Ce mode de gouvernance par l'exécutif reste fortement critiqué par les partis d'opposition et la société civile.** L'Ordre des Avocats se prononçait d'ailleurs pour le retrait de toutes les décisions prises de cette manière depuis le 13 janvier 2020, puisque la Constitution de 1987 ne confère pas ce pouvoir au Chef de l'État. Malgré la mise en place du CEP le 18 septembre 2020 (sans toutefois avoir prêté serment devant la Cour de Cassation comme l'exige la Constitution), l'incertitude du processus électoral reste de mise en l'absence de l'adoption d'une loi électorale et d'un accord sur le calendrier électoral.

#### *4.5.1.2 La Situation Sécuritaire et les Dimensions de la Cohésion Sociale*

**Dans ce contexte politique et social polarisé, la situation sécuritaire reste marquée par des épisodes récurrents de violence armée entretenus par des groupes armés qui entraînent des violations des droits de l'Homme, notamment dans les quartiers vulnérables tant urbains que ruraux<sup>135</sup>.** Les services des Droits de l'Homme des Nations Unies en Haïti ont documenté 939 cas présumés de violation et d'abus des droits de l'Homme entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 Novembre 2020 (soit 85 cas en moyenne par mois), dont 246 seraient attribuables à la PNH (soit 26%) et 693 aux groupes armés ou à des individus armés non identifiés (soit 74%). Le nombre d'enlèvements a connu une augmentation de 200 % avec 92 cas signalés à la Police nationale d'Haïti<sup>136</sup> entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mai 2020. La violence liée aux gangs entre janvier et juin 2020 a fait au moins 159 morts et 92 blessés, dont des enfants.<sup>137</sup> La création le 10 juin 2020 d'une coalition des groupes armés dénommée « G-9 famille et alliés » signale une

<sup>134</sup> Nations Unies, Rapport S/2020/944 du 25 septembre 2020

<sup>135</sup> Les bureaux du Haut-Commissariat des NU aux Droits de l'Homme ont documenté entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 novembre 2020, 470 cas présumés de violation et d'abus des droits de l'Homme (soit 94 cas par mois en moyenne), dont 93 seraient attribuables à la PNH (soit 20 %). Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 août 2020, ces mêmes services ont attribué 172 cas présumés d'abus des droits de l'Homme aux gangs armés et hommes armés non identifiés (soit 57 cas par mois en moyenne).

<sup>136</sup> Nations Unies, Rapport S/2020/537 du 15 juin 2020

<sup>137</sup> BINUH, Communiqué de presse, 12 août 2020

mutation importante de ces groupes sur l'échiquier public du fait de leur enracinement social et politique. Cette fédération de neuf chefs de gang se présente comme un mouvement social dont les revendications principales sont la réduction de la vulnérabilité dans les quartiers précaires, la justice sociale, et l'amnistie pour tous les chefs de gang. Cette nouvelle donne augmente considérablement les risques de violence pour le contrôle du territoire et menace considérablement une situation politique et sociale dont la stabilité est déjà très précaire.

**Le lien entre la violence des gangs et les développements politiques continue d'influencer le niveau d'insécurité observé notamment à Port-au-Prince au cours des derniers mois de l'année 2020.** Les affrontements meurtriers à Cité Soleil et à Bel Air pour le contrôle de quartiers densément peuplés qui abritent des grands marchés et d'importants centres de vote ont à nouveau généré un large sentiment de peur, et des nouveaux déplacements de population, sans parler de l'impact négatif que cette situation peut provoquer sur les institutions de l'État<sup>138</sup>.

**Encadré 8 - Dimensions de la cohésion sociale.** La cohésion sociale peut être considérée sous deux dimensions: verticale et horizontale. La *dimension verticale* représente la confiance entre le gouvernement et la société. Ceci inclut la confiance dans le leadership politique, économique et social, et dans les processus tels que les processus électoraux, l'accès à la justice, la taxation, la budgétisation et la fourniture des services publics. Cette dimension verticale est centrée sur l'État et implique une cohésion parmi les citoyens dont les perceptions et comportements reflètent la loyauté, la légitimité et la confiance qu'ils ont dans les acteurs nationaux et locaux, les institutions et les processus. Au centre de cette dimension, les relations sociales sont profondément affectées par les dynamiques politiques, et le contrôle de l'État. Lorsqu'un des groupes de la société capture l'État et utilise le pouvoir à son avantage pour accroître son statut ou son pouvoir, ceci conduit à des violences exercées par ceux qui sont exclus ou désavantagés. Dans ce contexte, le concept de contrat social peut être perçu comme une base coercitive du vivre ensemble.

La *dimension horizontale* décrit les relations et les interactions entre personnes au sein d'une société au-delà des différences identitaires ou autres, y compris de race ou de religion. Cette dimension horizontale est centrée sur la société, et comprend la cohésion entre les citoyens reflétée dans la manière avec laquelle ils démontrent un sens de confiance, et un sens d'interdépendance et de destinée commune. La dimension horizontale de la cohésion sociale peut être appréciée à partir du capital social qui peut se manifester sous trois formes qui peuvent coexister ou pas:

1. **Le capital social contraignant (bonding social capital):** ce capital réside à l'intérieur d'un groupe spécifique et est reflété par des signes, symboles, pratiques culturelles ou slogans communs à ceux qui le constituent. Il crée des liens d'engagement et de confiance comme il en existe dans les groupes ethniques, religieux, gangs, ou clubs sportifs dont les membres sont liés par la loyauté et l'adhésion. La cohésion au sein d'un groupe peut être inoffensive et révélatrice de valeurs: par exemple, le nationalisme sportif qui exprime la fierté d'appartenir à une nation ou à une culture, tout en respectant celle de l'équipe opposée.
2. **Le capital social qui crée des ponts entre les citoyens (bridging social capital):** ce capital se réfère à des réseaux ou à des organisations qui surpassent les différents

<sup>138</sup> Nations Unies idem  
ESI COVID-19

groupes d'une société. Les organisations de la société civile qui militent pour un changement social progressif au-delà des clivages sociaux ou des différences traditionnelles au sein d'une société, en sont un exemple. Ce capital social est plus apte à prévenir l'escalade d'un conflit.

3. **Le capital social qui lie les citoyens entre eux (linking social capital):** ce capital social comprend les groupes médiateurs qui préviennent l'escalade des conflits en cas de tensions au sein de la communauté. Les conseils interreligieux, en sont un exemple. Les symboles de coopération et de destinée commune représentés par ces conseils interreligieux étayent les normes sociales de tolérance qui sont autrement prônées dans leurs religions et croyances. Ce capital social représente le nexus d'organisations ou de leaders qui transcendent les différences historiques qui peuvent exister au sein d'une société. Source: UNDP, Strengthening Social Cohesion – Conceptual framing and programming implications, 2020

**Les missions de l'État, qui consistent à assurer la sécurité et la protection des biens et des personnes, à fournir des services de base, et à créer des conditions favorables à un emploi décent pour tous, sont remises en cause.** L'État est perçu comme étant au service de la défense des intérêts d'un groupe restreint de la population qui constitue l'élite économique, politique et sociale. La violence, étant devenue le moyen principal de pression ou de résolution des conflits, crée une culture de peur, de méfiance et d'absence de transparence; il n'est pas exclu que certains acteurs du système politique utilisent le réservoir de violence armée pour faire avancer leurs agendas. D'autre part, la banalisation de la violence, l'impunité et la corruption ont plongé la société dans un état de défiance à l'égard de l'État et de ses institutions qui est largement amplifié par une situation économique délétère se dégradant de plus en plus, et accentue la pauvreté déjà généralisée et les inégalités structurelles.

#### 4.5.2 LA RÉSILIENCE

**Les problèmes liés à la dégradation de l'environnement affectent de manière multidimensionnelle la résilience d'Haïti.** Une grande partie de la population vit de l'agriculture de subsistance et d'autres activités telles que la pêche, l'extraction du bois et de produits non ligneux des écosystèmes pour la nourriture, la construction ou l'énergie. Ces activités primaires dépendent largement des multiples services produits par les écosystèmes, y compris la résilience et la protection contre les désastres. De plus, ces activités contribuent au développement de plusieurs chaînes de valeurs avec des extensions dans l'industrie et le secteur tertiaire, ainsi qu'à des effets induits pour des milliers de personnes qui vivent du commerce de ces produits. Le tableau 31 dresse un bref profil des principaux problèmes liés à la dégradation de l'environnement en Haïti et qui affectent sa résilience.

**Tableau 31 - Bref profil de la vulnérabilité environnementale d'Haïti**

Paramètres	Descriptions
Déboisement <sup>139</sup>	Le taux annuel de déboisement contenu et stable (0,19%) durant la décennie 2000-2010, s'est accéléré entre 2017 et 2019 pour atteindre 0,49% alors qu'Haïti a une vocation forestière

<sup>139</sup> PNUE Haïti, Note technique sur l'état de la forêt haïtienne, publication à paraître en janvier 2021  
ESI COVID-19

	<p>L'année 2016 fait figure d'exception sous l'effet de l'ouragan Matthew, quand le taux de déboisement a atteint 1,74%</p> <p>En 2020, le couvert boisé dans son ensemble est estimé à 36,2% du territoire national</p>
Dégradation des sols <sup>140</sup>	<p>75% du pays est montagneux, avec la plupart des pentes dépassant 40%</p> <p>La dégradation des sols est principalement due à l'érosion et aux pratiques agricoles comme le brûlis, le labour dans le sens de la pente etc.</p>
Impact du changement climatique <sup>141</sup>	<p>La perte de la biodiversité et la diminution de la productivité des espèces marines (blanchiment des coraux, perte de sites de reproduction des tortues) ont été estimées à 44% (CEPALC, 2013)</p> <p>L'augmentation du niveau de la mer et l'intrusion marine ont affecté 2% des zones humides (CEPALC, 2013).</p> <p>L'élévation du niveau de la mer estimée à 1 m i risque d'affecter 46% des infrastructures touristiques côtières qui pourraient être détruites (CEPALC, 2013)</p> <p>3% des plaines côtières agricoles pourraient être touchées par le phénomène de salinisation (CEPALC, 2013)</p>
Vulnérabilité climatologique <sup>142</sup>	<p>Haïti est affecté par le phénomène océanique « El Niño » provenant du Pacifique Sud qui crée régulièrement un déficit pluviométrique, un climat beaucoup plus sec sur les Caraïbes, et des sécheresses</p> <p>Les déficits pluviométriques sont de plus en plus considérables, et cette situation affecte toutes les régions du pays entraînant des conséquences négatives sur la production agricole et la sécurité alimentaire des ménages</p> <p>Le secteur agricole, plus important pourvoyeur d'emplois dans l'économie, subit de plein fouet l'effet dévastateur des désastres climatiques. La production du secteur se contracte de plus de 5% certaines années en conséquence des catastrophes climatiques. Ces chocs sont difficilement surmontables et nécessitent souvent plusieurs années pour retrouver le niveau de production pré-désastre.</p> <p>Cette exposition se couple à une vulnérabilité accrue du pays découlant de facteurs géomorphologiques comme le caractère fortement pentu du territoire, et des pratiques d'exploitation du sol et de déforestation continue favorisant des <i>désastres climatiques</i>, c'est-à-dire des phénomènes naturels qui ont une origine hydrométéorologique ou climatologique.</p> <p>Durant la période 2000-2020, 83 désastres naturels ont été recensés dans le pays par l'Université Catholique de Louvain en Belgique.</p> <p>74 de ces désastres soit 89%, sont considérés comme des phénomènes d'origine climatique. (On recense ainsi : désastres hydrologiques: 49%; météorologiques: 36%; biologiques: 9%; climatologiques: 4%; et sismiques: 2%)</p> <p>Les évènements météorologiques extrêmes deviennent de plus en plus fréquents.</p> <p>A titre d'illustration, au cours des deux dernières décennies on a pu observer, quasiment à intervalle de quatre ans, un évènement majeur relatif aux phénomènes cycloniques en Haïti avec de surcroît une tendance à l'aggravation des pertes et dommages y afférent.</p>

<sup>140</sup> Idem

<sup>141</sup> PNUE Haïti, Impact économique des désastres climatiques en Haïti, Discussion paper, novembre 2020

<sup>142</sup> Idem

	Le secteur agricole, le plus important pourvoyeur d'emplois dans l'économie, subit de plein fouet l'effet dévastateur des désastres climatiques. La production du secteur se contracte de plus de 5% certaines années en conséquence des catastrophes climatiques. Ces chocs sont difficilement surmontables et plusieurs années sont souvent nécessaires pour que le niveau de production pré-désastre soit retrouvé.
Vulnérabilité aux ouragans <sup>143</sup>	Haïti a un indice de vulnérabilité aux ouragans de 12.9 sur une échelle de 13 (plus haut indice de vulnérabilité aux ouragans de la région des Petits États insulaires)
Vulnérabilité aux tremblements de terre <sup>144</sup>	La quasi-totalité du pays se situe dans une zone de tremblement de terre de risque moyen à risque élevé (probabilité: 1/500) et une partie du territoire se trouve dans une zone à haut risque (probabilité: 1/2500)
Vulnérabilité aux inondations <sup>145</sup>	La plupart des villes sont bâties sur des zones d'alluvions qui subissent de fréquentes inondations suite aux averses. Les vallées - notamment celles qui sont encaissées - sont régulièrement sujettes à des crues torrentielles dont la hauteur maximale serait d'environ six mètres dans la plupart des régions du pays.
Pollution <sup>146</sup>	<p>La pollution est causée par les déchets solides incluant les déchets plastiques. A titre d'exemple, la ville de Port-au-Prince dispose d'une capacité de collecte estimée entre 10% et 30% des 2 000 tonnes de déchets produits quotidiennement par la capitale haïtienne</p> <p>Les autres phénomènes de pollution plus spécifiques qui sont peu ou pas adressés concernent le traitement des eaux usées, des excréments, des déchets biomédicaux et celui des huiles de vidange. La gestion de ces déchets est très approximative et représente un véritable danger pour la santé de la population et celle des écosystèmes naturels pourvoyeurs de services environnementaux importants.</p>

#### 4.5.3 L'IMPACT DE LA PANDÉMIE COVID-19 SUR L'ENVIRONNEMENT

**Tout porte à croire que la COVID-19 génère un ensemble d'impacts sur l'environnement à travers ses implications sanitaires et non sanitaires.** L'intégration des réponses aux impacts et défis environnementaux dans un plan de relance post COVID-19 offre une opportunité unique de mieux reconstruire pour la durabilité de la résilience socioéconomique et sanitaire des communautés et du pays. C'est pourquoi, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) a sollicité l'expertise de la Coordination nationale de sécurité alimentaire (CNSA) pour réaliser la phase de collecte et d'analyse de données dans les départements de la Grand' Anse et du Sud aux fins d'informer l'ESI COVID-19. Cette partie reflète les résultats préliminaires qui couvrent: (i) la conscience environnementale, et les impacts environnementaux liés à la gestion des déchets, et (ii) les impacts de la pandémie sur les écosystèmes<sup>147</sup>.

<sup>143</sup> Idem

<sup>144</sup> Idem

<sup>145</sup> Idem

<sup>146</sup> Idem

<sup>147</sup> PNUE et CNSA, L'impact du COVID-19 sur l'environnement, Ébauche du rapport, décembre 2020 (rapport final sera publié en janvier 2021)

#### 4.5.3.1 *La Conscience Environnementale des Ménages*

**Dans les deux départements considérés, un certain nombre d'indicateurs environnementaux enquêtés auprès des ménages avec des perceptions qualifiées de « pas du tout inquiet », « inquiet » et « très inquiet » indiquent que les ménages se disent « inquiets » à concurrence de:**

- \* 69,6% par la coupe des arbres en raison de la perte de revenus;
- \* 66,7% par la déforestation en mettant en culture de nouvelles terres pour compenser la perte de revenus;
- \* 64,8% par la diminution de la qualité de l'eau;
- \* 61,0% par l'état général de l'environnement;
- \* 49,9% par la perte de terres réservées aux pâturages;
- \* 41,8% par l'effet de l'utilisation des produits chimiques dans la lutte contre les maladies (cultures et espèces animales);
- \* 41,2% par l'effet de l'utilisation des engrais chimiques sur l'exploitation des parcelles et la santé des animaux.

**Les cyclones/inondations, et la sécheresse sont les chocs subis respectivement par 35% et 25% des ménages.** Le département du Sud est davantage affecté par les cyclones et les inondations pour 40% des ménages. Les autres chocs subis concernent les maladies des animaux, et les glissements de terrain. Au-delà de ces chocs, l'ensemble des ménages ont noté des changements en réaction à la pandémie COVID-19 à savoir:

- \* 22,1% observent une augmentation des déchets solides s'accumulant dans les zones urbaines et rurales;
- \* 21,0% déclarent avoir observé une diminution de la qualité de l'eau par une augmentation de la pollution;
- \* 17,9% font état de la coupe des arbres pour compenser la perte de sources de revenu;
- \* 12,5% dénotent la déforestation pour la mise en culture de nouvelles terres;
- \* 8,6% estiment de la pêche artisanale a augmenté pour compenser la perte de sources de revenu;
- \* 6,2% accusent une perte de la biodiversité par l'utilisation accrue de produits chimiques pour lutter contre les maladies
- \* 5,8% constatent une augmentation de l'usage de produits chimiques qui causent la perte d'espèces végétales ou animales;
- \* 5,4% subissent une perte des espaces de pâturages.

#### 4.5.3.2 *L'Impact Environnemental Lié à la Gestion des Déchets à l'Échelle des Ménages*

**À l'échelle de l'ensemble des ménages dans les deux départements considérés, les moyens utilisés pour lutter contre la COVID-19 et pour gérer les déchets produits, ainsi que la connaissance des ménages de l'impact des déchets qu'ils produisent sur la santé et l'environnement sont analysés comme suit:**

- \* plus de 50% des ménages « déclarent » utiliser les masques, et plus de 10% les mouchoirs et le gel pour se protéger contre la COVID-19;

- \* ces moyens de protection sont jetés dans la nature par près de 50% des ménages. Dans la Grand' Anse, plus de 60% des ménages ont recours à cette pratique;
- \* plus de 30% des ménages incinèrent les déchets accumulés;
- \* environ 10% des ménages déversent ces déchets dans les rivières ou la mer;
- \* plus de 20% des ménages déclarent ne pas être informés sur l'impact potentiel des déchets sur l'environnement;
- \* près de 7% des ménages réutilisent les masques qui ont été retirés des déchets.

#### 4.5.3.3 L'impact Environnemental Lié à la Gestion des Déchets à l'Échelle des Communautés

**Les municipalités et les centres de santé ne sont pas toujours en mesure d'estimer le volume de déchets qu'ils produisent que ce soit avant ou après la pandémie COVID-19.** Les données collectées dans certaines communes des départements de la Grand' Anse et du Sud, à travers les groupes de discussions ciblée, indiquent une augmentation des déchets produits depuis la pandémie qui pourraient avoir doublé (tableau 32). Les déchets produits ne contiennent pas les déchets industriels et les polluants chimiques.

<b>Communes</b>	<b>Quantité avant la COVID-19</b>	<b>Quantité après la COVID-19</b>
Corail	Pas disponible	Pas disponible
Pestel	33 brouettes par semaine	66 brouettes par semaine
Marfranc	5 brouettes par jour	8 à 10 brouettes pendant le confinement 12 brouettes après
Jérémie	36 m3 par jour	41,3 m3 par jour
Les Cayes	55 à 60 m3 par jour	40 m3 par jour pendant le confinement Entre 70 et 80 m3 par jour après
Camps Perrin	10 m3 par jour	Entre 15 et 20 m3 pendant le confinement et après le confinement
Maniche	10 m3 par jour	Entre 15 et 20 m3 pendant le confinement et après le confinement
Aux Coteaux	3 brouettes par jour	6 brouettes par jour
Roche à Bateau	3 brouettes par jour	6 brouettes par jour
Les Anglais	10 brouettes par semaine	14 brouettes par semaine
Saint Louis du Sud	6 brouettes par jour	Augmentation entre 15 et 20 %
Arniquet	10 voyages de tricycle par jour	10 voyages de tricycle par jour

Source : PNUE et CNSA, Impacts environnementaux de la COVID-19, Projet de rapport, décembre 2020

**S'appuyant sur l'expérience de la COVID-19, les maires ressentent le besoin, plus qu'avant, d'acquérir des compétences en tri des déchets.** Actuellement, aucun tri des déchets n'est effectué par les mairies ou les centres de santé. Les déchets contaminés ne font pas l'objet d'un traitement différencié; en effet, les déchets ne sont ni identifiés, triés ou différenciés. La classification entre déchets biodégradables ou non-biodégradables, ou celle entre les déchets organiques et solides ne semble pas exister. Quant au stockage des déchets, il ressort des groupes de discussions qu'aucun site de décharge n'existe dans les communes des départements de la Grand' Anse et du Sud.

**En ce qui concerne la capacité et le coût de gestion des déchets, certaines communes ont vu leur capacité augmenter, alors que d'autres ont vu leur capacité décroître en raison de l'inflation et de l'augmentation du prix du carburant, en particulier.** Dans le département du Sud, diverses raisons expliquent la dégradation de la capacité de gestion des déchets dans certaines communes: (i) l'augmentation de la fréquence des pluies au cours de la saison cyclonique à Roche à Bateau et Port-à-Piment (ii) la réduction du personnel due à la contraction de maladies respiratoires ou de la peau dans la commune des Cayes (iii) des services de voirie qui ne sont pas opérationnels à Saint Jean du Sud (iv) l'augmentation de la population en raison des mouvements migratoires à Camp Perrin. D'autres communes ont vu leur capacité augmenter par l'acquisition de nouveaux équipements (Les Anglais, Aux Coteaux, et Saint Louis du Sud).

#### 4.5.3.4 L'impact de la COVID-19 sur les Écosystèmes

**Entre 2019 et 2020, c'est-à-dire entre la période précédant la pandémie et la période suivant la confirmation de la COVID-19, la superficie des surfaces cultivées par l'ensemble des ménages dans les deux départements a légèrement augmenté de 1,49 ha à 1,59 ha.** Dans le département de la Grand' Anse, cette augmentation est plus significative, étant passée de 0,57 ha à 0,80 ha. Malgré les problèmes d'accès aux intrants au cours de l'année 2020, cette tendance à la hausse est due, d'après les informateurs clés, à la mise en culture de nouvelles terres jadis laissées en jachère ou réservées aux pâturages pour répondre à des besoins alimentaires ou compenser la perte de revenus.

**Les revenus provenant des écosystèmes représentent 41% du revenu total de l'ensemble des ménages enquêtés;** ces revenus proviennent de la commercialisation des plantes médicinales, de la chasse, de la cueillette, des activités agricoles, de la coupe des arbres, de la pêche et de l'élevage. Alors que 70% de l'ensemble des ménages enquêtés ont déclaré une perte de revenus après la COVID-19, le tableau 33 documente l'évolution des sources de revenus provenant des écosystèmes qui ont connu une diminution entre 93% et 46% des ménages, selon les produits.

**Tableau 33 – Évolution des revenus provenant des produits des écosystèmes en période COVID-19, en pourcentage des ménages**

Produits des écosystèmes	Diminution des revenus	Pas de changement	Augmentation des revenus	Ne sait pas
Pêche	92,9 %	7,1 %	0,0 %	0,0 %

Chasse et cueillette	74,5 %	18,3 %	7,2 %	0,0 %
Bois pour la construction ou pour l'énergie	72,8 %	22,5 %	4,6 %	0,0 %
Agriculture	72,1 %	22,6 %	5,1 %	0,2 %
Élevage	64,9 %	22,2 %	12,9 %	0,0 %
Plantes médicinales	46,3 %	41,5 %	12,2 %	0,0 %

Source : PNUE et CNSA, Impacts environnementaux de la COVID-19, Projet de rapport, décembre 2020

#### 4.5.4 LE CADRE NATIONAL DE PRÉVENTION DES CRISES ET DE RELÈVEMENT (CNPCR)<sup>148</sup>

##### 4.5.4.1 Introduction

**Les désastres naturels, et les crises socioéconomiques et sociopolitiques récurrentes en Haïti ont démontré l'importance (i) de renforcer et de mieux préparer le système de gouvernance et de gestion des crises, et (ii) d'adopter une plus grande agilité dans la formulation des politiques publiques.** En effet, la situation présente de vulnérabilité du pays est susceptible de s'aggraver avec le changement climatique et une récession économique globale anticipée qui pourraient, ensemble, augmenter la fréquence et l'intensité des désastres naturels, la désintégration socio-économique et les conflits qui pourraient en découler. Il apparaît également de plus en plus clairement que la crise multidimensionnelle en Haïti est amplifiée par l'impact de COVID-19. Cette nouvelle dimension et son interaction avec les dimensions des autres crises existantes doivent donc être prises en compte pour la future planification stratégique et la définition des politiques publiques. L'État Haïtien s'est donc engagé dans la préparation d'un Cadre national de prévention des crises et de relèvement (CNPCR), l'intention étant de renforcer la coordination et la collaboration intersectorielles dans des domaines essentiels à la prévention, préparation et réponse aux crises.

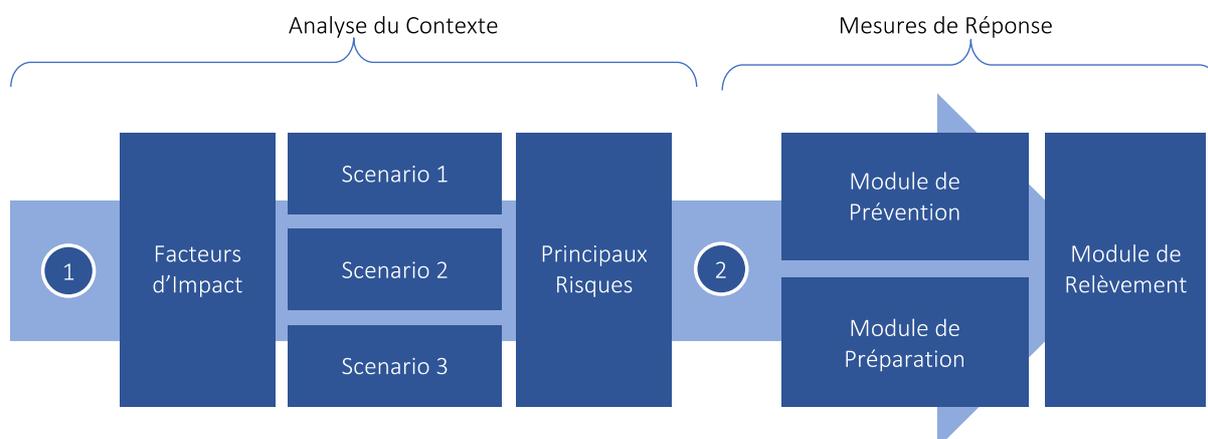
**Le MPCE a finalisé en août 2020 une première ébauche du Cadre national de prévention des crises et de relèvement (CNPCR).** L'objectif principal du CNPCR est de renforcer l'état de préparation et des capacités de prévention et de relèvement de la République d'Haïti en prévision de crises multidimensionnelles futures. Un processus multisectoriel de planification stratégique axé sur des scénarios éventuels, permet en effet de définir la séquence d'actions prioritaires de préparation, prévention et de relèvement des crises, et des activités immédiates de renforcement des capacités critiques de coordination et d'intervention des acteurs publics concernés. En ce sens, le CNPCR pourrait guider, en même temps, les activités immédiates du Gouvernement de la République d'Haïti aux niveaux central et décentralisé, et pourrait fournir des orientations pour l'élaboration de politiques sectorielles intégrées, plus cohérentes, et donc plus résilientes.

**La stratégie du CNPCR a été élaborée à travers une analyse détaillée de tous les facteurs susceptibles d'avoir un impact sur Haïti à court et moyen termes, les scénarios qui en résultent et les principaux risques qui en découlent.** Des modules de prévention, de

<sup>148</sup> Ministère de la Planification et de la coopération externe, Ébauche du cadre national de prévention des crises et de relèvement, juin 2020  
ESI COVID-19

préparation et de relèvement multisectoriels composés d'interventions interdépendantes ont été formulés (graphique 29)

**Graphique 29 - Étapes analytiques du CNPCR** <sup>149</sup>



#### 4.5.4.2 Les Facteurs d'Impact de la Crise Multidimensionnelle de la COVID-19

**Des facteurs d'impact ont été identifiés dans les principaux domaines retenus pour l'évaluation socioéconomique de l'impact de la COVID-19** (tableau 34): la santé, les services de base et la protection sociale, l'emploi et les secteurs productifs, la macroéconomie, et la gouvernance, la cohésion sociale et la résilience. Ces facteurs d'impact sont des aspects décrivant la situation actuelle qui auront probablement une influence sur l'avenir du pays à court et moyen terme.

**Tableau 34 – Facteurs d'impact de la crise multidimensionnelle COVID-19**

Dimensions de l'ESI COVID-19	Facteurs d'impact
Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Accès limité aux services de santé, surtout dans les zones rurales</li> <li>* Manque d'équipements et de personnel de santé</li> <li>* Manque de réactivité de la population aux mesures de santé publique</li> <li>* Diminution des investissements dans le secteur de la santé</li> <li>* Niveau de vulnérabilité élevé face aux chocs sanitaires</li> <li>* Malnutrition des enfants (quantité et qualité de l'alimentation)</li> <li>* Pandémie du Coronavirus</li> </ul>
Économie	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Croissance économique faible et devenue négative</li> <li>* Concentration de l'économie dans quatre secteurs principaux</li> </ul>

<sup>149</sup> Idem  
ESI COVID-19

	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Dépendance extrême à l'égard des importations, et des produits alimentaires en particulier</li> <li>* Importance prédominante du secteur informel</li> <li>* Dévaluation/réévaluation de la gourde</li> <li>* Inflation croissante</li> <li>* Pression fiscale insuffisante</li> <li>* Gestion des finances publiques au détriment des investissements</li> <li>* Niveau élevé de dépendance des ménages à l'égard des transferts de fonds sans contrepartie</li> <li>* Fatigue des PTF</li> <li>* Environnement commercial défavorable</li> <li>* Subventions élevées au secteur énergétique</li> <li>* Insécurité foncière</li> </ul>
Services sociaux et protection sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Pauvreté et inégalité structurelles</li> <li>* Niveau élevé du chômage</li> <li>* Marginalisation des personnes qui ont des besoins spécifiques</li> <li>* Faible couverture, sinon absence de protection sociale</li> <li>* Hausse constante des prix des denrées alimentaires</li> <li>* Insécurité alimentaire grandissante</li> <li>* Baisse des niveaux des services de base</li> <li>* Manque d'accès à l'éducation, et à l'éducation de qualité</li> <li>* Migration des Haïtiens</li> <li>* Urbanisation anarchique</li> <li>* Augmentation constante des besoins humanitaires</li> </ul>
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Changements fréquents de gouvernements</li> <li>* Polarisation politique et impasse politique continue</li> <li>* Incertitude du calendrier électoral</li> <li>* Mode de gouvernance exercé dans un vacuum institutionnel</li> <li>* Diminution de la confiance dans l'État, le gouvernement et les institutions publiques</li> <li>* Incertitude croissante dans la lutte contre la corruption</li> <li>* Faibles niveaux de coordination entre les acteurs publics</li> <li>* Inégalités et écart grandissant entre le centre et la périphérie.</li> <li>* Manque d'espaces de participation pour la jeunesse (manque d'un mécanisme d'intégration)</li> <li>* Exclusion des femmes de la prise de décision</li> </ul>
Sécuritaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Augmentation du nombre de manifestations et d'émeutes</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Croissance de la violence pour des motifs politiques et économiques</li> <li>* Augmentation du territoire contrôlé par les gangs</li> <li>* Circulation des armes</li> <li>* Limite des capacités policières</li> <li>* Les kidnappings (enlèvements)</li> <li>* Les entraves à la liberté de circulation des biens et des personnes</li> <li>* Violence faite aux femmes et aux enfants</li> <li>* Stigmatisation de la différence comme vecteur de violence</li> </ul>
Désastres naturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Risque élevé d'occurrence de tremblements de terre à fort impact</li> <li>* Occurrence continue, et accélérée de catastrophes naturelles (ouragans, inondations, sécheresses)</li> <li>* Maladies des animaux (épizooties, etc.) et menaces phytosanitaires sur la production agricole</li> <li>* Érosion et dégradation des sols</li> <li>* Mauvaises pratiques agricoles</li> <li>* Faible dotation en matériel des structures du dispositif national de gestion des crises</li> <li>* Profil de risques multiples élevés de certains départements, y compris les centres de population,</li> </ul>

Source : MPCE, d'après le Cadre national de prévention des risques et de relèvement, octobre 2020

#### 4.5.4.3 Les Dimensions Incontournables pour une Planification Stratégique de Résilience

Par la suite, ces facteurs ont été examinés selon le niveau de développement qui peut être attendu d'après leur tendance (en hausse, stable ou en baisse) et leur force (de 1 à 3). Bien qu'il soit difficile à ce stade de prévoir les développements au cours des 12 à 24 prochains mois, on peut supposer que leur interaction jouera un rôle prépondérant dans le futur. L'examen des facteurs d'impact a permis ensuite l'identification de certaines dimensions incontournables autour desquelles des scénarios émergents peuvent être développés pour les besoins d'une planification stratégique résiliente. Sur cette base, trois dimensions clés ont été retenues (tableau 35) afin de développer les scénarios les plus probables sur les court et moyen termes avec leurs conséquences sociales et économiques tels l'instabilité politique, l'insécurité croissante, et l'occurrence d'un désastre naturel.

**Tableau 35 - Dimensions incontournables pour une planification stratégique de résilience**

Instabilité politique	Insécurité croissante	Occurrence d'une catastrophe naturelle
Polarisation et impasse politique continues	Activité grandissante des gangs armés, et faible capacité de la PNH	Risque élevé de tremblements de terre à fort impact
Incertitudes relatives à la révision de la constitution, au	Insécurité alimentaire grandissante et aggravation du	

calendrier électoral et à la lutte contre la corruption	manque d'accès aux services sociaux de base répondant aux besoins de la population	Risque continu d'ouragan, d'inondation ou de sécheresse
Absence de contrat social entre l'État et la population	Détérioration grandissante des écosystèmes	
Défiance grandissante dans l'État, le gouvernement et les institutions publiques	Pertes continues de revenus et d'emplois	
	Augmentation du nombre de manifestations et d'émeutes	

*Ces trois dimensions incontournables et interdépendantes pourraient servir de base au développement d'une planification stratégique coordonnée et intégrée pour la résilience d'Haïti, sur la base de leurs scénarios respectifs à court terme (de 0 à 3 ans) et à moyen terme (de 3 à 5 ans)*

## CONCLUSION

**Les actions déployées par le Gouvernement sont à souligner dans des conditions économiques et financières extrêmement difficiles suite au « Peyi Lòk » et au Coronavirus**, dans un contexte global et régional plus qu'incertain. Le PREPOC 2020-2023 s'inscrit dans une démarche transitoire en attendant la revue du PSDH, et doit être ce pont qui ouvre Haïti sur une nouvelle dynamique de croissance, en mettant à profit les leçons et les opportunités de la crise actuelle. La programmation de la mise en œuvre du PREPOC pendant la période 2020-2023 demandera l'identification sélective des priorités qui peuvent être adressées concrètement, et qui pourront produire des résultats tangibles au cours des trois prochaines années, ce qui ne sera pas chose aisée.

**En effet, et selon le dernier Rapport de Développement Humain du PNUD, l'indice de développement humain (IDH) d'Haïti en 2020 s'établit à 0,510** ce qui est inférieur à la moyenne des pays de la région Amérique Latine et Caraïbes, et classe le pays au 170<sup>ème</sup> rang parmi 189 pays et territoires. L'indice d'inégalité du genre est de 0,636 qui classe le pays au 152<sup>ème</sup> rang sur les 162 pays et territoire pris en compte<sup>150</sup>. Le changement climatique et le creusement des inégalités suite au « **Peyi Lòk** » et à la pandémie, offrent toutefois l'opportunité d'un relèvement plus juste, plus inclusif, plus vert et plus résilient à l'aube de l'Anthropocène où ce sont les êtres humains qui façonnent la planète, et non le contraire<sup>151</sup>.

**Le système des Nations Unies et l'Union Européenne espèrent que l'ESI COVID-19 puisse utilement contribuer à la programmation de la mise en œuvre d'une planification stratégique intégrée et coordonnée pour la résilience d'Haïti au cours de trois prochaines années.** Ceci sur la base de scénarios pragmatiques et flexibles pour adresser les trois dimensions incontournables de la crise actuelle que sont l'instabilité institutionnelle, l'insécurité humaine dans toutes ses dimensions (physique, sanitaire, économique, sociale,

<sup>150</sup> PNUD, Rapport de Développement Humain, Le Changement climatique et le creusement des inégalités: deux crises existentielles, une opportunité de changement, 15 janvier 2021

<sup>151</sup> Idem

environnementale) et la récurrence chronique des désastres naturels. En effet, Les données collectées et analysées par l'ESI COVID-19 mettent en exergue les besoins économiques, sociaux et environnementaux de la population haïtienne qui constituent, en réalité, leurs droits fondamentaux essentiels.

\*\*\*\*\*

**ANNEXE 1 – FICHES SYNTHÉTIQUES DES ENQUÊTES (SNU)**  
Par Ordre Chronologique de Publication

**1. Haïti COVID-19 : Enquête d'Impact sur les Entreprises, Haïti, Mai 2020**



En collaboration avec le Bureau des Activités des Entreprises  
**Organisation Internationale du Travail au Costa Rica**

<b>Objectif de l'Enquête</b>	Comprendre les perturbations commerciales dues à la crise de la COVID-19
<b>Méthodologie</b>	Envoi de questionnaire à toutes les entreprises de fabrication de vêtements en Haïti
<b>Répondants</b>	30 entreprises ont répondu dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>* 23 % embauchent 500 ouvriers ou moins</li> <li>* 53 % embauchent entre 501 et 2,000 ouvriers</li> <li>* 23 % embauchent 2,000 travailleurs ou plus</li> </ul>
<b>Période de l'enquête</b>	Du 7 avril au 9 mai 2020

**2. Évaluation des Effets de la COVID-19 sur les Femmes Rurales Appuyées par le FADEKA dans les Départements du Sud et de la Grand 'Anse, Haïti, Juillet 2020**



**Fanm nan Agrikilti se Devlopman Ekonomi Ayiti (FADEKA)**

<b>Objectif de l'Évaluation</b>	Collecter des informations permettant une évaluation sommaire des premiers effets de la COVID-19 sur les activités du projet FADEKA pour l'autonomisation économique des femmes agricultrices dans les départements du Sud et de la Grand' Anse.
<b>Méthodologie</b>	Entrevues sur base d'un questionnaire soumis en présentiel et par téléphone
<b>Cibles de l'évaluation</b>	<b>Un total de 340 femmes</b> réparties dans cinq communes du Grand Sud comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>* Corail – 74 femmes</li> <li>* Pestel – 75 femmes</li> <li>* Les Anglais – 50 femmes</li> <li>* Port Salut – 53 femmes</li> <li>* Saint Jean du Sud – 88 femmes</li> </ul>
<b>Période de l'enquête</b>	Avril 2020

### 3. Analyse Genre Rapide COVID-19, Haïti, 25 Septembre 2020



<b>Objectif de l'Analyse</b>	Mettre en évidence et comprendre les impacts selon le genre de la crise de la COVID-19, et formuler des recommandations pratiques pour la réponse directe et la reprise du plaidoyer avec les autres acteurs	
<b>Méthodologie</b>	Revue documentaire, interviews d'informateurs clés, et enquête auprès des ménages La méthodologie LQAS a été adoptée. Le pays a été divisé en 11 régions avec le département de l'Ouest divisé en deux (la zone métropolitaine et le reste de l'Ouest), et les neuf autres départements Dans chaque région, cinq sections d'énumération (SDE) ont été sélectionnées aléatoirement représentant cinq lots et un échantillon de 19 ménages (10 femmes et 9 hommes) ont été enquêtés par lot. La base des SDE utilisée est celle du recensement de 2003 mis à jour en 2011 par l'IHSI	
<b>Échantillonnage représentatif au niveau national et départemental</b>	<b>Total de 1 045 ménages</b> (tranches d'âge de 18 à 65 ans+)	<b>90 informateurs clé</b> (membres de la communauté, personnel sanitaire, organisations locales et internationales, institutions étatiques)
<b>Période de l'enquête</b>	La collecte des données a eu lieu du 12 juin au 1 <sup>er</sup> juillet, toute la recherche ayant été conduite du 29 mai au 30 juillet 2020	
<b>Limites de l'analyse</b>	La courte durée de réalisation de l'analyse ne permet pas de prendre en compte tous les aspects souhaités pour une analyse complète de l'impact de la crise sanitaire et multidimensionnelle sur les relations de genre Une analyse plus objective serait possible avec plus de données sur la période d'avant la pandémie. Mais les données pour certaines variables font défaut dans l'environnement d'Haïti. Donc les changements mesurés sont beaucoup plus déclaratifs Plusieurs acteurs et actrices sollicités de l'Administration publique n'ont pas pu participer à la collecte des données, ce qui a limité l'accès aux données Malgré ces limitations, l'analyse rapide genre propose des données et informations qui n'étaient pas disponibles dans ce contexte afin d'aider les acteurs à mettre en place des interventions adaptées à la crise actuelle	

#### 4. Évaluation Rapide de l'Impact COVID-19 sur la Sécurité Alimentaire, Moyens d'Existence et Production Agricole (SAMEPA - 2020), Haïti, 6 Novembre 2020



<b>Objectifs de l'Évaluation</b>	<p>Mesurer les impacts de la crise actuelle, particulièrement liée au COVID-19 sur la consommation alimentaire des ménages, les moyens d'existence et les stratégies d'adaptation des ménages</p> <p>Mesurer les impacts de la crise en particulier sur les marchés (accès, disponibilités, demande, prix, ...)</p> <p>Évaluer les effets de la crise en particulier de la COVID-19 sur le déroulement de la campagne agricole de printemps 2020</p> <p>Faire des projections concernant l'évolution probable de la situation dans les 3 à 6 prochains mois via une analyse IPC</p> <p>Formuler des recommandations en faveur d'interventions à court et moyen termes</p>	
<b>Méthodologie</b>	<p>Approche quantitative pour l'enquête auprès des ménages par téléphone</p> <p>Les mêmes strates de l'Enquête Nationale d'Urgence de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ENUSAN 2019) ont été utilisées</p>	<p>Approche qualitative au niveau communautaire</p> <p>Groupes de réflexion et interviews individuels</p>
<b>Échantillonnage représentatif au niveau national et départemental</b>	<p><b>Total de 3,062 ménages</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* 2,120 en milieu rural dans 10 Départements (21 strates)</li> <li>* 942 pour la zone métropolitaine dans 7 quartiers (7 strates)</li> </ul>	<p><b>Total de 208 « focus groups »</b> organisés avec des (i) associations des producteurs, de planteurs et pêcheurs (ii) associations des entrepreneurs, coopératives de production agricole, et commerçants (iii) associations de transformateurs de produits agricoles (fruits, légumes.....) (iv) des autorités administratives locales (CASECS et ASECS) (v) associations et ou groupements des femmes, et (vi) clubs des mères leaders</p>
<b>Période de l'évaluation</b>	<p>Juin 2020</p>	
<b>Limites de la méthodologie</b>	<p>La possession ou non d'un téléphone pour l'enquête auprès des ménages (25% des ménages de l'ENUSAN ne disposait pas de téléphone or les ménages les plus pauvres ne disposent pas de téléphone, donc ces ménages n'ont pas été touchés par cette enquête)</p> <p>Les unités d'analyse prises en compte en 2020 sont différentes de celles de 2019 dans la mesure où les quartiers pauvres et très pauvres de la zone métropolitaine ont été fusionnés alors que les quartiers avec un niveau moyen de richesse n'ont pas été enquêtés.</p>	

## 5. Impact socioéconomique de l'impact de la pandémie COVID-19 en Haïti : Résultats de l'Enquête Auprès des Ménages Haïtiens, Haïti, 30 Novembre 2020



<b>Objectif de l'Évaluation</b>	<p>Mesurer l'impact de la crise sanitaire sur (i) l'accès des personnes, notamment des ménages ayant déclaré les plus faibles revenus ou les ménages ayant l'un de leurs membres faisant partie des groupes vulnérables visés, aux services de santé de base, santé de proximité, y compris aux services de santé reproductive pour les femmes et les filles en âge de procréer (ii) les connaissances, attitudes et pratiques concernant la COVID-19 (iii) les revenus et la situation socioéconomique des ménages, y compris des travailleurs informels (iv) l'accès et la capacité des ménages ayant déclaré les plus faibles revenus à se procurer des denrées alimentaires de base (v) l'accès à l'éducation pour les enfants et adolescents (vi) la compréhension des mouvements internes et externes de personnes observés sur le territoire national, avec une attention particulière sur les zones frontalières (vii) la situation socioéconomique des femmes notamment celles confrontées à des vulnérabilités multidimensionnelles (statut socioéconomique, situation familiale, emploi).</p>	
<b>Méthodologie</b>	<p>L'élaboration du plan de sondage s'est basée sur l'échantillon-maître conçu en 2011 par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique à partir de l'EMEM-03 lors de la préparation de l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages Après le Séisme du 12 janvier 2010 réalisé en 2012 communément appelé ECVMAS-2012.</p> <p>Le sondage a été organisé sur 11 modules et 87 questions</p>	
<b>Échantillonnage représentatif au niveau national et départemental</b>	<p><b>Total de 6,292 ménages sondés en personne</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* 49,7 % en milieu rural</li> <li>* 50,3 % en milieu urbain</li> </ul>	<p><b>Total de 6,174 répondants</b> (soit 98 %)</p>
<b>Période du sondage</b>	Juillet 2020	

## 6. Évaluation des Impacts Environnementaux de la COVID-19, Haïti, Projet de Rapport, Décembre 2020



<b>Objectif de l'Évaluation</b>	Analyser les données collectées dans les départements de la Grand' Anse et du Sud sur l'impact environnemental de la COVID-19	
<b>Méthodologie</b>	<p>Une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives a été utilisée s'adressant d'une part aux individus au sein des ménages, et d'autre part, à des groupes de discussion et informateurs clés. Ces deux méthodes ont été appliquées en parallèle afin de cerner les différentes composantes de l'étude.</p> <p>Les enquêtes qualitatives portent sur des questions liées (i) à la conscience environnementale, et à la perception des impacts socioéconomiques (ii) aux impacts directs de la pollution, et (iii) aux impacts directs sur la dégradation des écosystèmes.</p> <p>Les enquêtes auprès des ménages portent sur quatre modules: (i) agriculture et environnement (ii) élevage (iii) revenus des ménages tirés des écosystèmes, et (iv) conscience environnementale et impacts environnementaux liés à la gestion des déchets.</p> <p>Le plan de sondage a été élaboré sur la base de l'échantillon-maître d'enquêtes multiples auprès des ménages (EMEM-3) révisé en 2011 par l'IHSI qui compte 1,500 Sections d'énumération (SED)</p>	
<b>Échantillonnage</b>	<p><b>Total de 857 ménages enquêtés</b>, à raison de 25 SED dans la Grand' Anse, et de 25 SED dans le Sud.</p> <hr/> <p><b>Répartition des ménages par département:</b> 386 dans la Grand' Anse; 471 dans le Sud.</p> <hr/> <p><b>Répartition des ménages par milieu:</b> 31 % des ménages en milieu urbain; 69 % des ménages en milieu rural.</p>	<p><b>Total de 16 groupes de discussion organisés:</b> deux dans les 3 arrondissements de la Grand' Anse, et Deux dans les 5 arrondissements du Sud</p>
<b>Période de la collecte des données</b>	Du 12 au 21 novembre 2020	

## ANNEXE 2 – ENCADRÉS, GRAPHIQUES ET TABLEAUX

<b>CONTEXTE – HAÏTI AVANT LA PANDÉMIE COVID-19</b>		
Tableaux	1	PIB et taux de croissance 2016-2019
	2	Concentration de la base de l'économie
	3	Évolution de l'inflation Janvier 2018 - Octobre 2020
	4	Dévaluation de la gourde Octobre 2017 – Octobre 2020
	5	Salaire minimum de référence en 2017 et 2019

<b>PREMIÈRE PARTIE – HAÏTI ET LA PANDÉMIE COVID-19</b>		
Encadré	1	Les Femmes rurales et les mesures sanitaires
Graphiques	1	Degré de connaissance de la pandémie
	2	Personnes les plus vulnérables infectées ou décédées en raison de la COVID-19
	3	Principales préoccupations des ménages vis-à-vis de la COVID-19
	4	Mesures de précaution face à la COVID-19
	5	Facteurs expliquant la réticence à se faire tester à la COVID-19
Tableaux	6	Surveillance mensuelle de la COVID-19
	7	Cas confirmés de COVID-19 par Département
	8	Taux de létalité par département en ordre décroissant
	9	Types d'information que les ménages auraient souhaité recevoir
	10	Intention de se faire vacciner contre la COVID-19
	11	Augmentation des besoins humanitaires suite à la COVID-19

<b>DEUXIÈME PARTIE – HAÏTI ET LES CONSÉQUENCES DE LA PANDÉMIE COVID-19</b>		
<b>PILIER 1 : L'IMPACT SUR LE SYSTÈME ET SERVICES ESSENTIELS DE SANTÉ</b>		
Encadré	2	Le Coronavirus et la croyance populaire qui limite la demande des services de santé.
Graphiques	6	Raisons principales du manque d'accès aux services de santé et aux médicaments
	7	Types d'établissement de santé auxquels les ménages ont eu accès
	8	Réponse des ménages suite à l'augmentation des dépenses de santé
	9	Degré de connaissance des mesures prises par le Gouvernement pour gérer la crise

<b>PILIER 2 : L'IMPACT SUR LES SERVICES DE BASE ET LA PROTECTION SOCIALE</b>		
Encadrés	3	L'accès à l'eau au temps de la COVID-19.
	4	L'accès à l'éducation au temps de la COVID-19
	5	Stratégie d'adaptation alimentaire pour compenser la perte de revenus, par genre
Graphiques	10	Exercice de l'apprentissage depuis la fermeture des classes, en pourcentage des enfants et des adolescents
	11	Raisons expliquant le manque de disponibilité de l'outil mis en ligne par le MENFP
	12	Évolution du coût nominal du panier alimentaire janvier 2018 – octobre 2020
	13	Variation du coût nominal du panier alimentaire par marché de juillet 2020 à octobre 2020
	14	Variation de la hausse du prix des produits du panier alimentaire entre octobre 2019 et octobre 2020
Tableaux	12	Difficultés d'accès aux services et produits de base
	13	Évolution de la sécurité alimentaire dans le contexte de la COVID-19

	14	Décassements au FAES du 25 mars au 30 septembre 2020
	15	Nombre anticipé de ménages bénéficiaires de transferts monétaire en 2020
	16	Stratégie humanitaire 2021-2022
	17	Préoccupations sécuritaires des femmes et des filles

### **PILIER 3 : L'IMPACT SUR LES REVENUS ET L'EMPLOI DES MÉNAGES, LE SECTEUR PRIVÉ ET INFORMEL, ET LES SECTEURS PRODUCTIFS**

Encadrés	6	Les politiques publiques et les chaînes de valeur dans le secteur textile
Graphiques	15	Principales sources de revenu, en pourcentage des ménages
	16	Tranches de revenus avant et après la COVID-19
	17	Variation du pourcentage de ménages par tranches de revenus avant et après la COVID-19
	18	Travail rémunéré par secteur d'activité et par genre
	19	Variation générale des revenus suite à l'apparition de la COVID-19
	20	Situation d'emploi avant et après la COVID-19
	21	Besoins prioritaires exprimés selon les relations de genre
	22	Disponibilité relative des produits importés et locaux
	23	Coût du panier alimentaire entre le 17 mars et le 31 mars 2020
	24	Besoins prioritaires des ménages
	25	Nombre d'entreprises en activité sur un total de 30 (secteur textile)
	26	Nombre moyen d'ouvriers suspendus (secteur textile)
	27	Pourcentage d'ouvriers congédiés sur la main d'œuvre totale (secteur textile)
	28	Principaux défis commerciaux et autres suite à la COVID-19
Tableaux	18	Total des pertes agrégées et autres pertes enregistrées par les 16 très grandes et grandes entreprises entre 2018 et 2019
	19	Total des pertes agrégées et autres pertes enregistrées par les 13 PME
	20	Niveaux de performance par culture et en pourcentage des 70 communes analysées
	21	Nombre d'emplois dans le secteur textile

### **PILIER 4 : L'IMPACT MACROÉCONOMIQUE ET FINANCIER**

Tableaux	22	Évolution de l'inflation Mars 2020 – Octobre 2020
	23	Indice des prix à la consommation et inflation Janvier – Octobre 2020
	24	Dotation spéciale de l'État au secteur de l'énergie 2020-2021
	25	Les secteurs économique et social dans le budget national 2018-2020
	26	Évolution des budgets du secteur économique 2018-2020
	27	Évolution de budgets du secteur social 2018-2020
	28	Décassements de l'État haïtien pour la lutte contre la COVID-19
	29	Décassements et dépenses exécutées par institution dans la lutte contre la COVID-19

### **PILIER 5 : LA GOUVERNANCE, LA COHÉSION SOCIALE ET LA RÉSILIENCE**

Encadrés	7	Légitimité du système politique
	8	Dimensions de la cohésion sociale
Graphiques	29	Étapes de la stratégie du cadre national de prévention des crises et de relèvement
Tableaux	30	Taux de participation aux élections présidentielles et parlementaires
	31	Bref profil de la vulnérabilité environnementale d'Haïti
	32	Quantité de déchets produits avant et après la COVID-19

	33	Évolution des revenus provenant des produits des écosystèmes en période COVID-19
	34	Facteurs d'impact de la crise multidimensionnelle de la COVID-19
	35	Dimensions incontournables pour une planification stratégique de résilience

## ANNEXE 3 – DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

### ---A---

**Association Haïtienne du Tourisme** - *Analyse des impacts de la crise socio-politique sur le secteur touristique et propositions de voies et moyens pour leur mitigation*, Décembre 2019

**Association Haïtienne du Tourisme** - *Mesures de mitigation « Peyi Lock et CORONAVIRUS »*, Avril 2020

**Association des Industries d'Haïti/Ouvrage Collectif de l'Université Quisqueya** - *L'industrie du vêtement face à la COVID-19. Contributions à l'énoncé d'une Politique publique sectorielle*, 29 juin 2020

**Association des Industries d'Haïti** - *ADIH NEWS*, Septembre-Octobre 2020

### ---B---

**Better Work Haïti** - *Haïti COVID-19 : Enquête d'impact sur les entreprises*, Mai 2020

**Bureau International du Travail** - *La Protection Sociale en Haïti*, Janvier 2000

**Bureau International du Travail** - *Programme Pays pour le Travail Décent en Haïti 2015-2020*, Février 2015

### ---C---

**Centre d'Analyse et de Recherche des Droits de l'Homme** - *Quinquennat de Jovenel Moïse, et Droits Économiques et Sociaux*, 22 juillet 2020

**Comisión Económica para América Latina** - *Panorama Social de América Latina*, 2019

**Comisión Económica para América Latina** - *Balance Preliminar de Las Economías de América Latina y el Caribe, Haïti*, Septiembere 2020

**Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC/MAST/PAM)** - *Estimation du Coût des Transferts Monétaires de la Politique Nationale de Protection et de Promotion Sociales en Haïti (PNPPS)*, Août 2020

**Conseil de Sécurité des Nations Unies** - *Rapports sur Haïti (2018)*, S/2018/241, 20 mars 2018; S/2018/527, 1<sup>er</sup> juin 2018; S/2018/795, 30 août 2018, et S/2018/1059, 28 novembre 2018

**Conseil de Sécurité des Nations Unies** - *Rapports sur Haïti (2019) en 2019*, S/2019/198, 1<sup>er</sup> mars 2019; S/2019/563, 9 juillet 2019, et S/2019/805, 9 octobre 2019

**Conseil de Sécurité des Nations Unies** - *Rapports sur Haïti (2020)*, S/2020/123, 13 Février 2020; S/2020/537, 15 juin 2020, et S/2020/944, 25 septembre 2020

**Coordination Nationale de Sécurité Alimentaire** - *Bulletin du Panier Alimentaire*, Avril 2020

**Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire** - *Évaluation Rapide de la Situation des Marchés dans le Contexte de la COVID-19 (CNSA/PAM)*, Avril 2020

**Coordination Nationale de Sécurité Alimentaire (CSNA/FAO/PAM/USAI)** - *Évaluation Rapide de l'Impact de la COVID-19 sur la Sécurité Alimentaire, les Moyens d'Existence, et la Production Agricole (SAMEPA 2020)*, Novembre 2020

**Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire** - *Présentation de la réunion virtuelle du Groupe de travail de sécurité alimentaire nationale*, 26 novembre 2020

### ---G---

**Group Croissance / Ouvrage Collectif de l'Université Quisqueya** - *Impacts de la mauvaise gouvernance sur la pauvreté et les inégalités sociales en Haïti (2010-2020)*, 29 juin 2020

**Groupe Banque Mondiale** - *Haïti Diagnostic du Secteur Privé, présentation power point*, 24 septembre 2020

### ---I---

**Institut Haïtien de l'Enfance (MSPP) et DHS programme (USAID)** - *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services de Santé, EMMUS VI 2016-2018*, Juillet 2018

**Institut Haïtien de l'Enfance (MSPP) et DHS programme (USAID)** - *Évaluation de la Prestation des Services de Soins de Santé, EPSSS-2017-2018*, Avril 2019

**Institut Haïtien de la Statistique et de l'Information avec Le Centre de Recherche Français Développement, Institutions et Mondialisation, et la BM – Évaluation des Conditions des Ménages après Séisme, ECVMAS 2012, Septembre 2014**

**InterAmerican Development Bank - Estimating and Forecasting Income Poverty and Inequality in Haiti Using Satellite Imagery and Mobile Phone Data, 2020**

**International Monetary Fund - Catastrophe Containment and Relief Trust, Approval of Grant Assistance for Debt Service Relief, April 2020**

**International Monetary Fund - Haïti Country Report N°20/122, Section on Social Protection Spending, April 2020**

---L---

**Le Moniteur - N°23, 28 juillet 2017**

**Le Moniteur - N° 20 Édition spéciale, 31 octobre 2019**

**Le Moniteur - Spécial N°8, 10 juin 2020**

**Le Moniteur - Spécial N°1, 5 janvier 2021**

**Le Nouvelliste – N° 41221, Lundi 11 et Mardi 12 janvier 2021 - Lancement Officiel du Plan de Relance Économique Post COVID-19**

---M---

**Ministère de l'Action Sociale et du Travail, Sous-Commission de Rédaction de la PNPPS (MAST/PAM)– Potentiel pour l'élargissement de l'espace budgétaire en Haïti, 2019**

**Ministère de l'Action Sociale et du Travail – La Politique Nationale de Protection et de Promotion Sociales, 5 juin 2020**

**Ministère de l'Économie et des Finances – Loi des Finances 2018-2019; Loi des Finances, 2019 - 2020, et Loi des Finances 2020-2021, site officiel**

**Ministère de l'Économie et des Finances – Rapport consolidé des décaissements et des dépenses exécutées par institution dans la lutte contre la COVID-19 du 25 mars au 30 septembre 2020, Site officiel**

**Ministère de l'Économie et des Finances, et Ministère de la Planification et de la Coopération Externe - Plan de Relance Économique Post COVID-19, Projet de rapport, 27 septembre 2020**

**Ministère de l'Économie et des Finances, et Ministère de la Planification et de la Coopération Externe - Plan de Relance Économique Post COVID-19, PREPOC 2020-2023, 8 décembre 2020**

**Ministère de la Planification et de la Coopération Externe - Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH) 2012-2030, 2012**

**Ministère de la Planification et de la Coopération Externe – Ébauche du Cadre National de Prévention des Crises et de Relèvement, Août 2020**

**Ministère de la Santé Publique et de la Population - Rapport de Surveillance Épidémiologique de la COVID-19, Rapports du 20 mars, et du 31 mars au 31 décembre 2020**

**Ministère de la Santé Publique et de la Population, Note de presse N° 489, 30 décembre 2020**

**Ministère de la Santé Publique et de la Population - Note BM-01-21-3404 pour la déclaration de l'état d'urgence sanitaire, 11 janvier 2021**

---O---

**OCHA - Plan de Réponse Humanitaire Révisé Janvier 2019-Décembre 2020, Février 2020**

**OCHA - Plan de Réponse Humanitaire Révisé Janvier 2019-Décembre 2020 dû à la pandémie de la COVID-19, Mai 2020**

**OCHA - Aperçu des Besoins Humanitaires 2021-2022, 2020**

**Office Français de la Protection des Réfugiés et des Apatrides - Haïti et les violences faites aux femmes, 2017**

**ONU Femmes - Évaluation des Effets de la COVID-19 sur les Femmes Rurales, Août 2020**

**ONU Femmes et CARE - Analyse Rapide Genre COVID-19 en Haïti, 29 septembre 2020**

---P---

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD/CNSA/IHSI) - Impact Socioéconomique de la Pandémie COVID-19 en Haïti, Résultats de l'Enquête auprès des Ménages Haïtiens**, Novembre 2020

**Programme des Nations Unies pour le Développement, Rapport sur le Développement Humain – Le Changement Climatique et le Creusement des Inégalités: deux crises existentielles, une opportunité de changement**, 15 janvier 2021

**Programme des Nations Unies pour l'Environnement - Impact économique des désastres climatiques en Haïti**, Discussion paper, novembre 2020

**Programme des Nations pour l'Environnement (PNUE/CNSA) - Évaluation des Impacts Environnementaux de la COVID-19 en Haïti**, Projet de Rapport, Décembre 2020

**Programme des Nations Unies pour l'Environnement - Note Technique sur l'État de la Forêt Haïtienne**, à paraître en 2021

---U---

**United Nations - Shared Responsibility, Global Solidarity: Responding to the Socio-economic Impacts of COVID-19**, March 2020

**United Nations - A United Nations Framework for the Immediate Socio-economic Response to COVID-19**, April 2020

**United Nations - Comprehensive Response to COVID-19: Saving lives, Protecting societies, Recovering Better**, June 2020

**United Nations Development Program – Strengthening Social Cohesion**, 2020

**Université Quisqueya - Haïti et la COVID-19: Des outils pour Comprendre et Agir**, Ouvrage collectif sous la direction de Jacky Lumarque, 29 juin 2020